
3 1761 08167517 5

L'OEUVRE CIVILISATRICE

AU CONGO BELGE

Respectueusement dédié au

ROI ALBERT

avec l'agrément de

SA MAJESTÉ

Imprimerie Léon Dequesne

Éditeur, Grand Rue, 25, Mons.

Capitaine GEO MORISSENS

L'Œuvre civilisatrice au Congo belge

1912



L'ouvrage que nous présentons au public a obtenu le premier prix au concours institué par M. le Ministre des Sciences et des Arts, conformément à un désir exprimé par un généreux anonyme (avis officiel publié au Moniteur du 25 Avril 1909).

L'objet du concours était défini comme suit :

> « *Rappeler et décrire l'œuvre civilisatrice au*
> « *Congo belge grâce au génie du Roi et à la*
> « *vaillance de ses collaborateurs, parmi lesquels nos*
> « *compatriotes et notamment nos soldats, occupent*
> « *une place si éminente. Cet ouvrage de vulgarisa-*
> « *tion ne devra pas compter plus de 400 pages (du*
> « *type des éditions de la Belgique artistique et*
> « *littéraire). Sans s'attacher à la solution des points*
> « *sur lesquels la polémique s'est exercée, l'auteur*
> « *mettra particulièrement en relief l'esprit d'initia-*
> « *tive, l'énergie, l'endurance, l'héroïsme dont ont*
> « *fait preuve tant de nos compatriotes en Afrique,*
> « *affirmant ainsi les maîtresses qualités de notre*
> « *race et sa remarquable puissance d'expansion.* »

Août 1912.

G. M.

ESQUISSE
GÉOGRAPHIQUE

ESQUISSE GÉOGRAPHIQUE

Avant d'aborder l'examen historique de l'œuvre accomplie au Congo par nos compatriotes, nous esquisserons à grands traits les caractéristiques de notre colonie au point de vue géographique.

SUPERFICIE [1]

La superficie du Congo belge est évaluée à 2.350.000 kilomètres carrés, ce qui représente environ 80 fois celle de la Mère Patrie.

POPULATION [2]

Les estimations varient dans des proportions considérables, mais en écartant celles qui semblent exagé-

---

[1] Superficies comparées :

Protectorat de l'Afrique orientale			britannique	530.950 kil.²
»	»	»	allemande	946.500 kil.²
Afrique équatoriale française				1.754.400 kil.²
Angola portugais				1.290.000 kil.²

[2] Population noire comparée :

Protectorat de l'Afrique orientale			britannique	4.000.000
»	»	»	allemande	7.000.000
»	du Kamerun			2.500.000
Afrique équatoriale française				3.700.000
Angola portugais				789.946

rées dans un sens ou dans l'autre, on arrive au chiffre de 10 millions d'habitants, parmi lesquels 1.283.812 natifs ont été recensés.

BORNES

Le territoire du Congo ne touche à la mer (Océan Atlantique) que par une petite bande de 40 kilomètres de côtes.

Il est borné au nord par l'enclave de Cabinda, l'Afrique équatoriale française et le Soudan anglo-égyptien ; à l'est par le protectorat de l'Uganda, le protectorat de l'Afrique orientale allemande et la Rhodésie ; au sud par la Rhodésie et l'Angola portugais.

LIMITES[1]

Abstraction faite des détails sans importance, ces limites ont été fixées comme suit :

[1] Telles qu'elles existent actuellement, ces limites résultent d'une série d'arrangements qu'il nous a paru intéressant de rappeler dans leurs grandes lignes :

Convention du 5 février 1885 avec la France : la frontière, à partir du Stanley-Pool, était formée par le Congo et le 17° de longitude est de Greenwich.

Déclaration de neutralité du 1er août 1885 : mêmes limites que plus haut, puis le 17° E G jusqu'à sa jonction avec le 4e parallèle de latitude nord — le 4e parallèle jusqu'à la rencontre du 30° de longitude E G.

Protocole du 22 novembre 1885 avec la France : délimitation de la région de Manianga.

Protocole du 29 avril 1887 avec la France : la frontière suit le Congo, l'Ubangi et le 4e de latitude nord.

Au nord, une ligne conventionnelle partant de la côte de l'Atlantique et aboutissant au Shiloango — ce fleuve jusqu'à sa source la plus septentrionale — la crête de partage des eaux du Congo et du Niadi-Kwilu — une ligne aboutissant au Congo près de Manianga — le cours du Congo jusqu'au confluent de l'Ubangi — le thalweg de l'Ubangi jusqu'au Bomu — le Bomu jusqu'à sa source — la crête de partage des eaux du Nil et du Congo ;

Convention du 25 mai 1891 avec le Portugal : délimitation de la région de Lunda.

Déclaration du 24 mars 1894 (Portugal) : détermine la frontière entre l'Etat indépendant du Congo et, d'une part l'enclave de Cabinda, d'autre part l'Angola (parallèle de Noki).

Convention du 12 mai 1894 avec la Grande-Bretagne : réglementation de la question des frontières est et sud et des territoires à bail.

Arrangement du 14 août 1894 avec la France : la frontière suit l'Ubangi, le Bomu et la crête de partage Congo-Nil.

Régime de neutralité du 18 décembre 1894 : dans ce document la frontière nord est tracée comme elle existe actuellement.

Déclaration du 5 février 1895 (France) : délimitation du Stanley-Pool.

Déclaration du 23 décembre 1908 (France) : délimitation du côté de Manyanga et du Stanley-Pool (l'île de Bamu est attribuée à la France).

Convention du 14 mai 1910 avec la Grande-Bretagne : délimitation entre le Congo belge et l'Uganda.

Convention du 11 août 1910 avec l'Allemagne : délimitation entre le Congo belge et le protectorat de l'Afrique orientale allemande.

A l'est : cette crête de partage, puis une ligne qui va rejoindre la plage de Mahagi sur le lac Albert — ce lac — la Semliki — la Lamia — une ligne partant de la source de cette rivière pour aboutir au pic Marguerite de la chaîne du Ruwenzori ; cette ligne coupe ensuite le lac Edouard, suit l'Isasa, traverse le massif des monts Virunga et atteint le nord du lac Kivu ; ce lac sert ensuite de frontière, puis la Ruzizi et le lac Tanganika — la ligne médiane de ce lac — une ligne allant directement du cap Akulunga (vers le sud du Tanganika) à la sortie du Luapula du lac Moero — la ligne médiane du lac

---

Protocole du 4 mai 1911 avec la Grande-Bretagne : abornement de la frontière entre le Congo belge et l'Uganda entre les monts Sabinio et Ngabua.

Protocole du 25 juin 1911 avec l'Allemagne : abornement de la frontière entre le Congo belge et l'est africain allemand depuis la rive septentrionale du Kivu jusqu'au parallèle passant par le sommet septentrional du Héhu.

Accord du 2 juin 1910 : Echange de lettres entre la légation de Belgique à Lisbonne et le ministre des affaires étrangères de Portugal ; accord relatif à la frontière belgo-portugaise dans la région du lac Dilolo.

LA QUESTION DE L'ENCLAVE

Par la *Convention du 12 mai 1894* la Grande-Bretagne donnait à bail au Roi Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo, pour être occupé et administré par lui pendant toute la durée de son règne, un territoire délimité comme suit :

Une ligne partant d'un point situé à la rive occidentale du lac Albert, immédiatement au sud de Mahagi et aboutissant au point le plus rapproché de la crête de partage des eaux du

Moëro modifiée de manière à laisser l'île de Kilwa à la Grande-Bretagne — le cours du Luapula jusqu'au lac Bangwelo — le méridien du point de sortie du Luapula de ce dernier lac jusqu'à la crête de partage des eaux du Zambèze et du Congo ;

Au sud, la crête de partage Congo-Zambèze jusque près de la Luakanu — cet affluent du Kasai — le Kasai

---

Congo et du Nil — cette crête jusqu'au méridien 25° E G — ce méridien jusqu'à son intersection avec le parallèle 10° de latitude nord — ce parallèle jusqu'au Nil au nord de Fashoda — le thalweg du Nil vers le sud jusqu'au lac Albert — la rive occidentale du lac jusqu'au sud de Mahagi.

A l'expiration du règne de S. M. Léopold II, ce bail restait en vigueur en ce qui concerne la partie des territoires ainsi limités, située à l'ouest du méridien 30° E G, ainsi que pour une bande de 25 kilomètres de largeur, comprenant le port de Mahagi et s'étendant du lac Albert à la crête de partage Congo-Nil.

Ce bail prolongé devait continuer ses effets aussi longtemps que les territoires du Congo restaient placés, soit comme Etat indépendant, soit comme colonie belge, sous la souveraineté des successeurs du Roi Léopold.

Une autre clause donnait à bail à la Grande-Bretagne, pour être administrée lorsqu'elle l'occuperait et pour une période d'une durée égale à celle du bail concernant les territoires situés à l'ouest du méridien 30° EG, une bande de terre de 25 kilomètres de largeur, se prolongeant du port le plus septentrional sur le lac Tanganika, lequel port est compris dans la bande, jusqu'au point le plus méridional du lac Albert-Edouard.

Devant les protestations de l'Allemagne, les deux parties contractantes renoncèrent à cette dernière clause.

Par *l'arrangement du 14 août 1894 avec la France*, l'Etat indépendant s'engageait à renoncer à toute occupation et à

jusqu'au parallèle 7° 17′ — une ligne irrégulière formée de sections de parallèles se raccordant entre elles par des affluents du Kasai — la Tungila — le Kwango jusqu'à sa rencontre avec le parallèle de Noki — ce parallèle jusqu'à Noki — le Congo jusqu'à son embouchure en laissant au Portugal les îles de Bulicoco et Sacran Ambaca et au Congo belge celles de Bulabemba, de Mateba et des Princes ;

A l'ouest, l'Océan Atlantique jusqu'au nord de Lunga (37 kilom. de côte).

---

n'exercer à l'avenir aucune action politique d'aucune sorte à l'ouest et au nord d'une ligne suivant vers le nord le méridien 30° E G à partir de son intersection avec la crête Congo-Nil jusqu'au parallèle 5° 30′ de latitude nord, puis ce parallèle jusqu'au Nil.

En somme, en vertu de ce dernier arrangement, l'exercice de l'action politique de l'Etat indépendant dans le Bahr-el-Gazal, devait être limité au territoire de l'enclave de Lado.

Nous aurons l'occasion de voir plus loin comment ce territoire fut occupé après les brillantes opérations des commandants Chaltin et Hanolet.

Deux événements importants vinrent modifier la situation de l'Etat indépendant au Bahr-el-Gazal : la bataille d'Omdurman amenant la reprise de Kartum par l'armée anglo-égyptienne (3 septembre 1898) et l'accomodement anglo-français du 21 mars 1899 à la suite de l'affaire de Fashoda.

En vertu de cet arrangement, la France renonçait à tout rôle dans le bassin du Haut-Nil, ce qui rendait caduc l'arrangement du 14 août 1894 et remettait en pleine vigueur les clauses de la convention du 12 mai 1894 avec la Grande-Bretagne. Mais cette dernière puissance ne l'entendait pas ainsi, sous prétexte que la réoccupation du Soudan rendait à nouveau valables les droits de l'Egypte sur la région du Haut-Nil.

Comme l'Etat du Congo n'admettait pas cette thèse, parce qu'à son avis il n'existait plus de trace de souveraineté anglo-égyptienne dans les territoires en question depuis la proclamation en 1881, par Gordon-Pacha, de l'indépendance du Soudan égyptien, il en résulta une situation délicate, qui ne prit fin que par *l'accord anglo-congolais du 9 mai 1906*.

Par cet accord, la Grande-Bretagne ne concédait plus à bail que le territoire appelé enclave de Lado et compris entre les limites suivantes : une ligne allant de la rive du lac Albert immédiatement au sud de Mahagi à la crête de partage Congo-Nil — cette crête jusqu'à son intersection vers le nord avec le méridien 30° E G — ce méridien jusqu'à sa rencontre avec le parallèle 5° 30′ de latitude nord — ce parallèle jusqu'au Nil — le Nil vers le sud jusqu'au lac Albert — puis la rive occidentale de ce lac jusqu'au sud de Mahagi.

Dans un délai de 6 mois après la fin de l'occupation par le Roi Léopold II, l'enclave devait être remise au gouvernement Soudanais.

La mort du Roi Léopold le 17 décembre 1909 entraîna donc comme conséquence l'évacuation de l'enclave au plus tard le 17 juin 1910.

Toutefois la bande de 25 kilomètres allant de Mahagi à la crête Congo-Nil continuera à être administrée par le Congo belge aux conditions stipulées dans la convention du 12 mai 1894.

Enfin, toute contestation au sujet des frontières sera, en cas de non-entente à l'amiable, soumise à l'arbitrage du tribunal de La Haye.

LA FORMATION DU BASSIN DU CONGO

Il semble que dès le début de l'ère primaire, des terres importantes aient existé dans le sud du bassin ; plus tard, un soulèvement hercynien fit sortir des flots une grande partie de l'Afrique.

Déjà vers la fin de l'époque primaire, les divers mouvements auxquels avait été soumise la région que nous étudions, avaient provoqué la formation d'une vaste dépression entourée d'un fort relief montagneux.

Pendant la période de calme relatif qui suivit cette ère de dislocations, l'érosion amena la diminution des reliefs sur le pourtour et les pluies provoquèrent la formation de vastes nappes lacustres dans le bassin primitif, au fond duquel vinrent s'accumuler les produits de l'érosion (grès rouges).

Plus tard, la mer intérieure se vida et une nouvelle période d'érosion eût amené la disparition totale du relief si des dislocations n'avaient produit un affaissement de la plus grande partie du bassin accompagné de la formation d'une série de crevasses orientées sensiblement nord-sud, au fond desquelles s'alignent notamment les lacs qui bordent l'est de notre colonie.

Un nouvel affaissement de la partie centrale entraîna comme conséquence la formation d'un nouveau lac dans lequel s'accumulèrent les sédiments (grès blancs).

Pendant l'ère secondaire et même pendant l'ère tertiaire, le bassin du Congo présenta l'aspect d'une vaste mer.

Par suite d'un phénomène, au sujet de la nature duquel les géologues ne sont pas d'accord, les eaux de ce lac se déversèrent dans l'océan en élargissant avec énergie le canal de communication, de sorte que la mer intérieure ne tarda pas à voir son niveau s'abaisser rapidement. Une nouvelle période d'érosion eut pour résultat d'atténuer le relief et de transformer le bassin du Congo en une immense plaine où les eaux du fleuve et de ses affluents coulaient d'une manière paisible vers l'océan et s'y jetaient par un long delta dont la pointe se dessinait à peu près à l'endroit où fut édifiée la capitale actuelle.

Enfin, un dernier affaissement, moins important que les précédents et accompagné d'un relèvement des bords du bassin, rendit aux affluents supérieurs leur régime torrentiel.

Les eaux du lac en s'élevant, ne tardèrent pas à se frayer un nouveau passage dans la région des monts de Cristal, amenant ainsi l'évacuation, cette fois définitive, du bassin du Congo et laissant comme traces de ce dernier phénomène, d'immenses dépôts superficiels de sédiments que l'on retrouve encore à l'heure actuelle, sur le flanc des vallées.

LE SYSTÈME OROGRAPHIQUE

Le territoire de notre colonie se présente sous l'aspect de trois terrasses de superficie inégale et séparées l'une de l'autre par d'importants massifs rocheux.

A proximité de la mer, une bande de terrain peu

importante forme la **région côtière** ou **maritime**, faible d'élévation et constituée par des plaines alluviales.

Elle est séparée de la **région centrale** par la chaîne des *monts de Cristal* qui barre le Bas-Congo d'un relief ne dépassant guère en moyenne 700 à 800 mètres et qui, apparaissant dès Boma, s'étend jusque vers Tshumbiri sur une largeur de 550 kilomètres.

Le *massif du Palabala* immédiatement à l'est de Matadi et le *plateau du Bangu* où pointe le *mont Uia* (1050 m.), en sont les deux expressions orographiques principales.

La **région centrale** qui succède aux monts de Cristal lorsqu'on s'avance vers l'intérieur du pays, est une immense plaine, à peine ondulée, légèrement inclinée vers l'ouest et se raccordant à la région supérieure par une zone plus accidentée.

Cette **région supérieure** limite le Congo central vers le nord, l'est et le sud.

Au nord le terrain s'élève en glacis jusque vers la ligne de partage des eaux du Congo et du Nil dont l'aspect varie de la plaine sans relief sérieux à la crête bien marquée.

A l'est, les mouvements du terrain sont beaucoup plus accentués : la fracture au fond de laquelle dorment les lacs Tanganika, Kivu, Edouard et Albert, est bordée par deux chaînes dont l'occidentale se dessine entièrement dans notre territoire.

Celle-ci porte au sud-ouest du Tanganika le nom de *monts du Marungu* (1.100 m.), puis s'affaisse jusqu'à une altitude de moins de 1.000 mètres, pour livrer passage à la Lukuga par le seuil de Mitwanzi, au-delà duquel la

chaîne se relève pour longer la Ruzizi, le lac Kivu, à des altitudes dépassant vers ce dernier lac 2.500 mètres. Elle borde ensuite à l'ouest le lac Edouard où elle atteint plus de 3.000 mètres, puis la Semliki et le lac Albert et



vient en s'abaissant graduellement, se souder au plateau Congo-Nil.

En travers de la fracture, une éruption volcanique est venue provoquer le soulèvement de la chaîne des Virunga, divisant ainsi la crevasse en deux parties appartenant l'une au bassin du Nil, l'autre à celui du Congo.

Cette chaîne comprend huit volcans, dont deux donnent encore de temps à autre des traces d'activité, et dont le plus élevé, le Karisimbi, est à 4.500 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Vers le sud-est, la région centrale est limitée par les massifs du Katanga dont le modelé actuel est dû à l'existence de trois fractures au fond desquelles coulent le haut Lualaba, le Luapula et la Lufira. Les *monts Hakansson* limitent la première sur la rive gauche du Lualaba, tandis que les *monts Mitumba* qui se dirigent sous différents noms vers le milieu du lac Tanganika, marquent avec les *monts Nikale*, la séparation entre les dépressions du Lualaba et de la Lufira.

Cette dernière est séparée de la vallée du Luapula par les *monts Kundelungu.*

Enfin au sud, la région centrale vient se terminer vers le *plateau de Lunda*, qui s'étend lui-même vers le sud jusqu'à la crête Congo-Zambèze.

Cette dernière présente l'aspect d'une plaine sablonneuse d'une altitude de 1400 à 1500 mètres sauf dans la partie orientale où les reliefs sont plus accentués ; elle donne naissance à un grand nombre de cours d'eau qui, s'encaissant de plus en plus, finissent par tomber dans la région centrale par un ressaut brusque et d'une hauteur de 180 à 200 mètres.

LE SYSTÈME HYDROGRAPHIQUE

Indépendamment du bassin du Congo dont les affluents sillonnent la majeure partie de notre colonie, le territoire de celle-ci est encore drainé partiellement

par les eaux du Nil (par la *Rutshuru*, le lac *Edouard*, la *Semliki*, le lac *Albert*) et par celles du Shiloango, dont l'affluent le plus important, la *Lukula*, arrose la région du Mayumbe.

Le Congo prend naissance, sous le nom de *Kuleshi*, dans une petite prairie éponge située sur la ligne de partage Congo-Zambèze à l'altitude de 1550 mètres. Il reçoit à droite le *Lubudi* et ne tarde pas à s'infléchir vers l'est à cause de la présence des monts Hakansson pour recevoir les eaux du *Lualaba* dont il garde le nom jusque Stanleyville. Il forme ensuite les chutes de Kalengwe et devient navigable à partir du rapide de Konde, au-delà duquel il serpente dans une région basse, souvent inondée et parsemée de lacs, à laquelle on a donné le nom de Komolondo.

A hauteur du lac Kisale, le Lualaba-Congo se grossit des eaux de la *Lufira* qui n'est guère navigable que jusque Kayumba.

Coulant entre des rives bien marquées, il reçoit bientôt à droite un affluent important comme débit d'eau : le *Luapula* qui, prenant naissance dans la Rhodésie sous le nom de Tshambezi, se jette dans le lac Bangwelo, prend ensuite le nom de Luapula jusqu'au lac Moero en aval duquel il devient la *Luvua* navigable de Kiambi à Ankoro, au confluent.

La *Lukuga* rejoint le fleuve au nord de Buli ; elle sert de déversoir intermittent au Tanganika, vaste lac de 640 kilomètres de longueur et dont la largeur varie de 30 à 80 kilomètres ; celui-ci est alimenté par les eaux du lac Kivu par l'intermédiaire de la *Ruzizi*.

La vallée du Lualaba se resserre ensuite vers les Portes d'enfer, extrémité nord du premier bief navigable du fleuve, qui s'engage dès ce moment dans une région de rapides.

Après avoir reçu la *Luama*, le Lualaba oblique vers l'ouest jusque vers Nyangwe, où il reprend la direction sud-nord en même temps qu'il pénètre dans la grande forêt équatoriale.

A partir de Kindu s'ouvre le second bief navigable que limitent au nord les 7 chutes des Stanley-Falls, au-delà de Ponthierville.

A Stanleyville, changement de nom, de direction et d'allure : le Congo se dirige sensiblement vers l'ouest et ne tarde pas à s'élargir considérablement.

A Isangi le fleuve se grossit du premier affluent de gauche important, le *Lomami*, dont le cours presque parallèle à celui du Congo, s'en rapproche parfois jusqu'à n'en être plus distant que de 50 kilomètres. Bien qu'accessible aux vapeurs jusque Bena-Kamba, cet affluent, en égard à son cours sinueux et agité, ne possède qu'une importance toute locale.

L'*Aruwimi*, qui se jette dans le fleuve à Basoko, prend naissance au nord-ouest du lac Albert sous le nom d'*Ituri*, forme plusieurs chutes, notamment celles de Yanga et de Panga, et devient navigable à partir de Yambuya.

L'*Itimbiri-Rubi* qui lui succède à droite, fournit une excellente voie de pénétration vers l'Uele : il est, en effet, utilisable jusque Buta sous réserve d'un transbordement près d'Ibembo.

Le Congo s'épanouit alors en deux belles expansions, puis, après avoir reçu à droite la *Mongala*, rivière navigable sur une grande partie de son cours, il dessine un troisième pool qui se termine à Nouvelle-Anvers. Ces trois expansions sont avec les lacs Tumba et Léopold II, les derniers vestiges de l'ancienne mer intérieure.

A partir du confluent de la *Lulonga*, formée elle-même du *Lopori* et de la *Maringa*, le fleuve prend franchement la direction nord-sud et se grossit encore en amont de Coquilhatville de l'*Ikelemba*, rivière au cours tortueux et du *Ruki*, formé de la réunion de la *Busira Tshuapa* et de la *Momboyo* ; toutes ces rivières sont navigables jusque fort près de leurs sources.

Dans cette dernière partie de son cours, le Congo présente des largeurs très variables oscillant entre 2 et 15 kilomètres.

En amont d'Irebu, il reçoit les eaux du lac Tumba, par le *canal d'Irebu*, puis à hauteur de cette localité et à droite, celles de l'*Ubangi* formé de la réunion de l'*Uele* qui vient des Montagnes Bleues à l'altitude de 1.350 mètres et du *Bomu* qui dessine au nord une partie de la frontière entre notre colonie et l'Afrique équatoriale française. L'Ubangi est navigable jusque Yakoma sous certaines conditions.

A partir de Coquilhatville, le fleuve a repris la direction du sud-ouest qu'il conservera jusque vers Bolobo.

Plusieurs affluents importants originaires du territoire français viennent encore le gonfler à droite : ce sont notamment : la *Sanga*, la *Likuala* et l'*Alima*.

A Bolobo, nouvelle direction nord-sud, puis, pénétrant

à partir de Tshumbiri dans les premiers contreforts des monts de Cristal, le Congo reçoit bientôt à gauche son affluent le plus important : le *Kasai*. Celui-ci prend naissance dans les possessions portugaises de l'Angola et sert de frontière au Congo belge sur une partie de son cours. A partir des chutes Wissmann, il devient accessible aux steamers et reçoit à droite la *Lulua* navigable jusque Luebo, le *Sankuru* navigable jusque Pania Mutombo, puis à gauche le *Loange* et le *Kwango* gonflé lui-même des eaux de la *Wamba* et du *Kwilu-Djuma* et navigable jusqu'aux chutes François-Joseph ; le Kasai s'épanouit alors au Wissmann Pool pour recevoir immédiatement à droite la *Lukenie* que l'on peut remonter jusque Lodja et qui porte entre le confluent et l'endroit où elle reçoit les eaux du lac Léopold II le nom de *Fini*, puis il s'engage dans les gorges du Kwa dont la largeur ne dépasse pas 400 mètres.

Au Stanley-Pool le fleuve forme un véritable lac fluvial au sortir duquel il se précipite dans une gorge étroite et sinueuse où il forme les 32 chutes de Livingstone.

Entre Manianga et Isangila, il présente un bief navigable qui a perdu toute importance depuis la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville.

Enfin à partir de Matadi, le Congo, large de 800 mètres, devient accessible aux steamers de mer, puis il arrose Boma, la capitale, sort des monts de Cristal à la Roche Fétiche et s'élargit jusqu'à 11 kilomètres à hauteur de Banana. Il se jette alors à la mer en une masse d'une puissance telle qu'à 20 kilomètres de l'embouchure, on rencontre encore ses eaux troubles.

ESQUISSE ETHNOGRAPHIQUE.

Suivant une opinion généralement admise, le bassin du Congo aurait été occupé, vers l'époque quaternaire, par une race naine, les *Négrilles*, dont les descendants



se retrouvent encore réunis en petits groupes installés pour la plupart dans la forêt.

Six siècles environ avant l'ère chrétienne, des peuples du type *Bantu*, sur l'origine desquels les auteurs ne se

sont pas encore mis d'accord, envahirent toute l'Afrique équatoriale et australe, de l'Uele au Cap et de l'Océan indien à l'Atlantique, repoussant les aborigènes sans grandes difficultés.

Des migrations internes se produisirent à une époque relativement récente chez les Bantu (XVIe siècle) ; c'est ainsi que les Baluba, les Wavira et les Walese ont conservé le souvenir d'une migration de direction générale sud-ouest nord-est et que les Bangala et les Mobali venant du nord-ouest vers le sud-est, prétendent avoir refoulé devant eux les Balolo. Dans l'Uele sont venus s'implanter les Azande et dans la région de l'est, les Bahima, peuple de pasteurs, ont envahi l'Unyoro et le Ruanda. Enfin toute la région orientale de la colonie a subi à une époque plus récente l'influence de l'élément sémitique arabe.

D'autres migrations moins importantes se produisirent, causées par des famines, des inondations, etc. ; de plus, dans la partie voisine de la côte, le contact des Européens a apporté des modifications dans les mœurs des peuplades côtières.

Cet ensemble d'influences a eu pour résultat de rendre l'étude de l'ethnographie des peuplades congolaises extrêmement complexe.

On peut cependant y distinguer 4 races bien différenciées : les Bantu, les Nubiens, les Nigritiens et les Négrilles.

Les Bantu comprennent différents groupes ethniques : les *Bakongo*, voisins de la côte, dont les mœurs ont été influencées par la présence des Européens depuis de

longues années — les *Bateke*, riverains du fleuve au nord et au sud du Kasai, indigènes très commerçants au type aristocratique — les *Bangala*, établis au nord de la boucle du Congo et formant un des groupes les plus importants de la colonie — les *Ababua*, belle race bien proportionnée fixée entre l'Uele, le Bomokandi et le Rubi — les *Balolo* ou *Mongo* occupant la grande boucle au sud du fleuve et parmi lesquels on rencontre nombre d'excellents forgerons — les *Kundu* dans la partie méridionale du district de l'Equateur et dans celle du district du lac Léopold II située à l'est du lac et sur la rive droite de la Lukenie. Sur les rives de l'Ubangi s'échelonnent des populations très différenciées : les *Bondjo*, puis les *Bwaka* absolument primitifs, les *Gobu* excellents chasseurs portant aux lèvres des aiguilles en cristal, les *Banziri*, remarquables pêcheurs nomades, les *Wate* (gens d'eau) parmi lesquels les *Sango* forment une race intelligente et solide, et les *Wagigi* ou *Bongo*, indigènes de l'intérieur. Lorsqu'on s'éloigne de la rive, on pénètre chez les *Banza*, race considérable et fort belle, s'occupant surtout de chasse, les *Bunduru* derrière les Bwaka et les *Mongwandi* au sud du pays des Bongo. Dans le territoire qui s'étend du Bas-Lomami à la région des lacs vivent des peuplades qui se rapprochent par l'idiome parlé : tels sont les *Wagenia*, riverains du fleuve entre Stanleyville et Nyangwe, remarquables par leur organisation du travail due à l'influence arabe — les *Lokele, Topoke*, etc., dans l'entre Lomami et Congo — les *Bakumu* sur les rives de la Lindi — les *Mobali* au sud et les *Loali* au nord de l'Aruwimi — les *Warega*

établis à l'est du Lualaba en aval de Nyangwe — puis, vers la limite sud de la forêt, les *Wazimba* et les *Watembo* et sur la rive nord-ouest du Tanganika, les *Wavira* et les *Wabembe*. A part les Bakongo et les Bateke toutes les peuplades dont il a été question jusqu'ici habitent la forêt.

Les Bantu fixés dans la savane sont généralement remarquables : tels sont les *Lunda* qui formaient il y a peu de temps encore l'empire de Mwata-Yamvo et qui s'étendent du Kasai au Lualaba : ils sont commerçants par excellence ; certaines de leurs tribus sont allées s'établir ailleurs : les *Bayaka*, par exemple, occupent actuellement la rive est du Kwango. Le pays des *Bakuba* est limité par le Kasai, le Sankuru et la Lulua. Leur organisation politique est en quelque sorte féodale: le roi ou Lukengo, souverain absolu, est élu par les vassaux. Le Bakuba est industrieux et commerçant dans l'âme ; il a le talent d'imprimer à tout ce qui sort de ses mains : vannerie, poterie, étoffes, objets sculptés, objets en fer, etc., un réel cachet artistique. Les *Batetela* installés à l'est des Bakuba jusqu'au fleuve, se distinguent tant par le physique que par le développement des facultés intellectuelles. Les *Baluba* forment un peuple immense qui occupe une grande étendue de pays entre les Bakuba et Batetela au nord et les Lunda au sud. Outre les Baluba proprement dits qui forment dans l'Urua un véritable empire divisé en districts placés sous les ordres de gouverneurs ou « Kilololo », et qui s'occupent surtout d'agriculture, le groupe baluba comprend encore d'autres populations intéressantes : les *Bashilange*, dans

l'entre Sankuru et Lulua, indigènes relativement civilisés, mais malheureusement affligés de la passion du chanvre,— et les *Basonge* dont certains chefs tels que Pania Mutombo ont eu l'occasion de rendre aux blancs des services signalés ; ils sont très industrieux et les haches Zapo-zap provenant d'une de leurs tribus, les Beniki, sont bien connues ; certaines de leurs agglomérations se développent en longueur sur 10 à 15 kilomètres. Les *Kioko,* anciens razzieurs d'esclaves originaires de l'Angola, descendent lentement les affluents du Kasai pour pénétrer dans l'Etat. Les *Maniema* forment une race solide occupant l'entre Congo et Tanganika au sud de la forêt et fortement imprégnée de l'influence arabe.

Il reste à signaler dans le territoire de la Ruzizi-Kivu, les *Warundi* soumis à l'autorité du roi du Ruanda, Muzinga, qui appartient à une race conquérante venue de l'Abyssinie.

Quant aux *Waniamwezi,* originaires de l'est du Tanganika, ils sont représentés au Congo belge par les *Bayeke* établis dans la région de Bunkeia où ils ont accompagné le fameux Msiri dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Les Nubiens se distinguent des Bantu par la forme moins allongée du crâne, l'épatement moins prononcé du nez et la rougeur de la peau.

Les *Azande* ont envahi le territoire de l'Etat par le nord et ne se sont arrêtés que vers 1897, grâce à la présence des Européens. A part quelques fractions, ils n'ont guère franchi l'Uele. Avant leur invasion, les

Azande avaient été soumis par les Avungura, et, actuellement encore on distingue chez eux deux classes : l'aristocratie représentée par l'Avungura conquérant et la plèbe formée par les Azande proprement dits. Une autre catégorie d'Azande, les Abandia, occupent le pays limité par l'Uele, le Bomu et l'Uere à l'est du 23e degré de longitude E G. L'organisation politique et militaire des Azande est supérieure à celle des Bantu. Leur plaisir favori est la chasse.

Les Nigritiens se différencient des Nubiens par la couleur plus foncée de la peau, la hauteur de la taille, la longueur des membres inférieurs, la proéminence des mâchoires et la grosseur des lèvres.

Une minime partie de notre colonie seulement est occupée par les réprésentants de cette race.

C'est d'abord la région du nord-ouest du lac Albert où vivent les *Aluri* appartenant au groupement des jeunes nilotiques. Ceux-ci habitent des huttes rondes au toit pointu ; chaque tribu a son chef arabisé.

Ensuite vers la crête de partage Congo-Nil et au sud de celle-ci séjournent les *Mundu* du groupement des vieux nilotiques. Ce sont des agriculteurs et des éleveurs.

Le rameau négrille a ses représentants disséminés en plusieurs points du territoire ; comme nous l'avons vu, on les considère généralement comme les descendants des premiers occupants du sol.

La taille du négrille varie de 1 m. 36 à 1 m. 57 ; la peau est noire, jaunâtre ou rougeâtre, la tête volumineuse, le ventre ballonné. La chasse est sa principale occupation.

Le type des forêts est généralement resté pur, mais les nains de plaines, tels que les Batoa qui vivent avec les Bakuba, sont fortement métissés.

Les négrilles portent un grand nombre de noms : *Aka*, *Tike-tike* sur le haut Uele ; *Ewe*, *Wambwamili*, *Watwa* sur le haut Aruwimi ; *Mambuti* dans les environs de la Semliki. Les noms de certains d'entre eux ont visiblement la même origine : tels sont les *Watwa* et les *Batoa* déjà cités, les *Batua* de la haute Tshuapa, du Kasai et du Lomani, les *Batwa* de la Semliki et les *Batua* des environs du lac Léopold II.

Vers le nord-est de la colonie, le mélange des races occupantes a provoqué la formation de populations métissées : les Bantu-négrilles : *Walese*, *Bambuba* et *Wanande* ; les Bantu-négrilles-nilotiques : *Balega* et *Momvu* ; les Bantu-Nuba : *Mangbetu* et *Abarambo* ; les Nuba-nilotiques : *Makrakra* et *Abaka*.

Enfin certaines tribus, telles que les *Mabodo*, sont indéterminées.

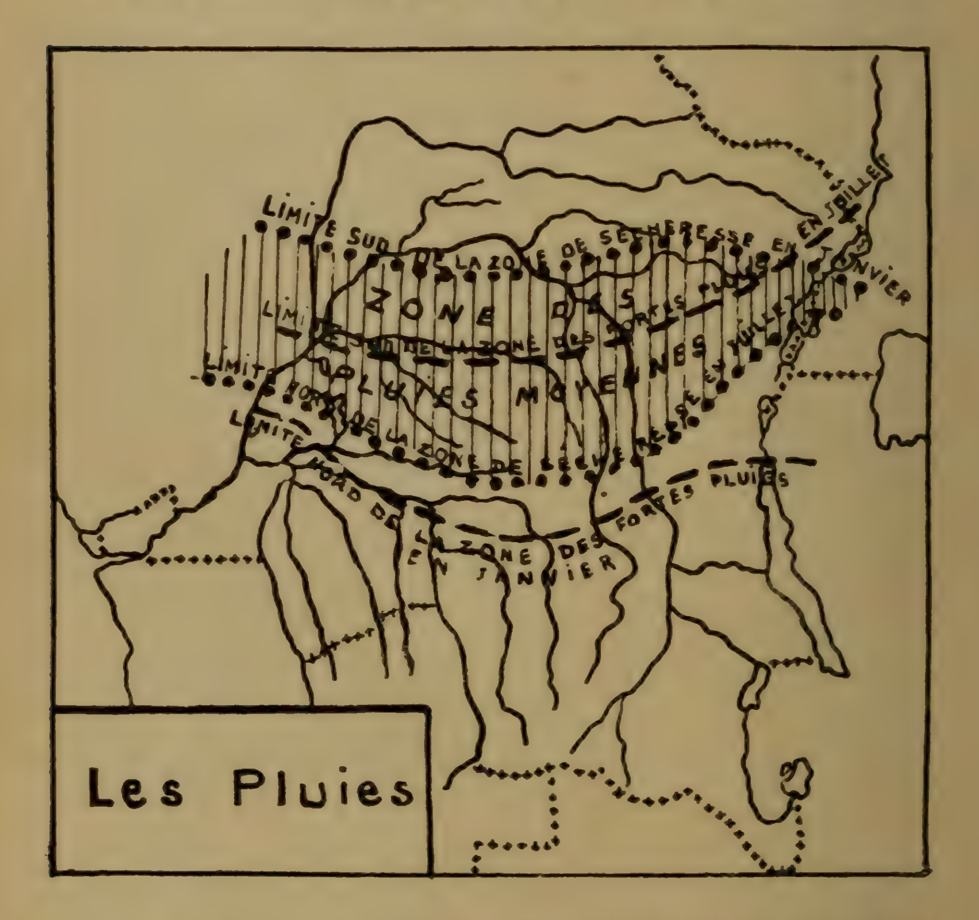
LE CLIMAT.

Au Congo c'est le régime des pluies qui détermine les saisons : aussi celles-ci ont-elles été divisées en *saisons des pluies* et *saisons sèches* ou des moindres pluies.

Dans la zone voisine de l'équateur et jusque vers 2° de latitude nord et sud, il n'y a guère de mois où la pluie cesse complètement de tomber ; au-delà des parallèles 2°, les saisons se marquent davantage à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur, et dans la zone tropicale on distingue *une grande saison sèche* et *une grande saison des*

pluies ; *une petite saison sèche* venant couper cette dernière en deux parties, il en résulte qu'en somme, on peut conclure à l'existence de deux saisons sèches et de deux saisons des pluies de longueurs différentes.

Si l'on examine l'époque à laquelle se présentent les



saisons, on constate que la saison des pluies règne dans la région septentrionale au moment où la partie méridionale de la colonie se trouve en pleine saison sèche. Cet état de choses joint à la disposition particulière des

affluents du Congo, a pour effet de régulariser le débit du fleuve.

D'une façon générale, le passage du soleil au zénith d'un point y amène la saison des pluies avec environ un mois de retard, tandis que la saison sèche correspond aux solstices.

Dans la région située au sud de l'équateur, la grande saison sèche dure de mai à fin septembre et la saison des pluies d'octobre à mai ; seulement cette dernière est coupée en décembre et janvier par une petite saison sèche.

En ce qui concerne la température, dans la région côtière et moyenne, le thermomètre sort rarement des limites de 13° à 36° ; dans la zone supérieure la température diminue à mesure que l'on s'élève : c'est ainsi qu'au Katanga, il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre à 5°.

A première vue la température ne semble donc pas excessive, mais surtout dans les régions basses et moyennes, l'humidité de l'air rend la chaleur beaucoup plus désagréable que si l'air était sec.

Le maximum absolu : 40° a été constaté à Lofoi le 13 septembre 1895 et le minimum absolu : 0°5, à Tenke, le 29 juillet 1892.

LES PRODUCTIONS NATURELLES

La végétation se présente au Congo sous quatre aspects différents : la forêt, la savane, la brousse et les marais. L'examen de la carte de la page 13 montre que la *grande forêt équatoriale* occupe toute la partie centrale

du bassin du Congo. Elle est caractérisée surtout par le mélange des essences. La forêt se prolonge le long de certains affluents du fleuve et forme souvent au-dessus de ces rivières de véritables galeries.

Elle est entourée de *savanes*, végétation où dominent les herbes de faible élévation et dont çà et là des arbres ou des groupes d'arbres rompent la monotonie. Dans certaines régions du Katanga, la savane prend un aspect particulier qui lui a valu le nom de « savane boisée ».

Quant à la *brousse*, elle est constituée par des herbes dures atteignant une hauteur allant parfois jusqu'à trois fois la taille d'un homme ; les arbustes y sont rares et d'aspect généralement chétif et rabougri. On la rencontre principalement vers la ligne de faîte Congo-Zambèze, au sud du bas Sankuru et du bas Kasai et entre Boma et Kwamouth.

Les *marais* apparaissent principalement dans la région centrale ; mais il s'en trouve ailleurs et même à certaines crêtes de partage.

Ces différents éléments se retrouvent dans presque tout le territoire de l'Etat, seulement dans telle région l'un de ces éléments domine et donne alors à l'endroit considéré son caractère propre.

Nous n'examinerons pas ici les productions végétales, animales et minérales du Congo, dont nous aurons l'occasion de parler en détail dans des chapitres subséquents.



LE RAPPEL
DE L'ŒUVRE CIVILISATRICE

LE RAPPEL
DE L'ŒUVRE CIVILISATRICE

LES PRÉCURSEURS

Il semble que l'impulsion qui porta tant de Belges à s'expatrier pour apporter leur pierre à l'édifice colossal élevé par un Roi patriote, résulte de qualités latentes qui ne se réveillent que dans des circonstances extraordinaires, pour vaincre cette répugnance à l'émigration que l'on a souvent reprochée, avec exagération, à notre race.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de notre pays, pour retrouver des exemples nombreux de périodes d'exode qui démentent notre vieil adage national « Oost, West, t'huis best ».

De tout temps il s'est trouvé des savants, des missionnaires, des hommes de guerre, qui répandirent dans toute l'Europe et même dans les pays d'outremer, le renom du peuple belge.

A partir du XIe siècle, on voit surtout les Flamands établir de florissantes agglomérations en Angleterre et dans le nord, l'est et le sud de l'Europe ; partout ils ont laissé de leur passage des traces telles que les historiens sont forcés de reconnaître que les pays où ils firent leur apparition, leur doivent le principe de leur grandeur actuelle.

Au point de vue militaire, les Brabançons et les Flamands étaient recherchés pour leur vaillance : s'agissait-il de se créer une garde du corps, un noyau de troupes aguerries, c'est à eux qu'on s'adressait.

Au XIVe siècle, Edouard III appela à Sudbury un groupe de Flamands qui apprirent aux Anglais l'art de travailler la laine au métier. Malheureusement, dans les siècles qui suivirent, des exodes en masse finirent par porter un coup fatal à la prédominance économique de la Belgique.

Plus tard, on vit de nombreux Flamands s'établir en Ecosse, à l'appel du roi Jacques Ier (1430) et l'on retrouve des souvenirs de la présence des « Bolgs » jusqu'en Irlande.

Certaines provinces de l'Allemagne furent colonisées par les Belges : c'étaient des colons dans la compréhension la plus moderne du mot, qui appliquaient la méthode de colonisation dite « par proches » ; il est à remarquer que ce groupe comprenait non-seulement des Flamands, mais encore des Wallons et des représentants de toutes les parties du pays.

Presque toujours appelés par des princes qui se rendaient compte de ce que la présence de ces hommes probes, courageux, laborieux et entreprenants allait apporter de prospérité dans leur pays, les Belges s'étendirent vers le nord jusqu'au Danemark, vers l'est jusqu'en Hongrie, en Transylvanie, en Autriche et en Bohême ; à l'époque de Philippe le Bel on trouve des marchands flamands établis en grand nombre en France.

On conçoit qu'étant donnés leur esprit aventureux et leurs merveilleuses aptitudes colonisatrices, les Belges ne se soient pas fait faute de faire parler d'eux au temps des Croisades.

En somme, du XIe au XIVe siècle, nos compatriotes montrèrent à suffisance qu'ils possédaient au plus haut degré les qualités qui distinguent les peuples colonisateurs ; malheureusement, pendant les siècles qui suivirent, la violence et l'oppression provoquées par la jalousie, amenèrent comme conséquence une régression marquée dans leur prospérité.

La colonisation des îles Açores, tentée par les Belges, peut être considérée comme la pierre de touche de leurs facultés colonisatrices : cet essai de colonisation de peuplement lointain est, en effet, le premier de ce genre, osé par un peuple moderne.

Le continent américain fut, lui aussi, pendant un certain temps, le point de mire d'un grand nombre d'émigrants belges.

La création de la compagnie d'Ostende, marqua le début d'une nouvelle ère de prospérité ; elle fut, hélas ! de courte durée : de trop nombreuses nations étaient intéressées à sa chute pour qu'elle put résister longtemps.

LES PREMIERS BELGES AU CONGO.

L'année même de la découverte du fleuve Zaïre, un géographe flamand, Martin Behaim, en dépassait l'embouchure vers le sud et atteignait une rivière à laquelle on donna le nom de *rio dos Flamingos* qu'elle porte encore aujourd'hui.

Il y a quelque 300 ans, un Belge, Pierre van den Brouck, s'établit sur les rives du Congo et s'y livra pendant quelques années au commerce de l'ivoire.

En 1651, quarante-cinq capucins, conduits par le Père Erasmus, de Furnes, se rendirent au Congo, suivis à deux années d'intervalle par les Pères Siller, d'Anvers, et Georges, de Gheel ; ce dernier, tué par les indigènes, mourut martyr de son zèle de propagande.

En 1873, une mission indépendante des Récollets franciscains dirigée par le Père Wauters, d'Anvers, accompagné des Pères Corluy, de Bruxelles, et Cocherat (d'origine française), se dirigea vers l'embouchure du grand fleuve, mais elle n'y séjourna que deux ans. Un frère du même ordre fut victime des aventures les plus extraordinaires : arrêté par des pirates en Palestine, il fut vendu en plein Sahara, puis, racheté par des négociants belges, il se mit en route pour la Guinée ; mais bientôt abandonné par ses compagnons, il rencontra des commerçants indigènes qui le conduisirent jusque dans l'Angola, d'où il s'embarqua enfin pour la Flandre.

LA CONCEPTION

Si à l'heure actuelle la Belgique est dotée d'un accroissement de territoire qui lui vaut une place enviable parmi les puissances coloniales, personne ne songera à contester qu'elle le doit à la télévision du Souverain éclairé qui, pendant près d'un demi-siècle, a guidé ses destinées.

Seul le recul de l'histoire assure aux hommes et à leurs œuvres une juste appréciation de la part qui leur revient dans la poussée de progrès qui lentement, mais sûrement, conduit l'humanité vers un meilleur devenir.

Le Roi Léopold II ne pouvait échapper à la règle commune ; mais peu de pionniers de la civilisation ont eu l'occasion d'éprouver à un degré semblable, l'amertume de l'indifférence et plus tard de la critique acerbe de leurs contemporains.

Déjà au mois de décembre 1855, le duc de Brabant prononçait au Sénat belge un discours dont le passage suivant est à noter : « Je percerai les ténèbres de la barbarie. J'assurerai le bienfait d'un gouvernement civilisateur à l'Afrique centrale. Et ce travail de géant, je le tenterai seul, s'il le faut ».

La question de l'expansion économique avait surtout le don de Le passionner.

La plupart de Ses discours au Sénat portent la trace de cette préoccupation et Il n'était pas homme à s'en tenir aux paroles : l'amélioration des ports d'Ostende et d'Anvers, la navigation sur l'Escaut, l'extension des relations diplomatiques et commerciales de la Belgique dans les pays d'Extrême-Orient, doivent être attribuées pour une large part à Son influence.

Son discours du 17 février 1861 prend l'allure d'une véritable profession de foi dont le leitmotiv est cette idée d'expansion qui domina Son règne et lui imprima cette unité parfaite qui le caractérise.

Désireux de se rendre compte de visu des débouchés que pourraient fournir aux produits belges les pays

d'outremer, le duc de Brabant, après avoir visité la plupart des pays d'Europe, entreprit une série de voyages au cours desquels Il parcourut l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, la Nubie, les Indes anglaises et la Chine. A Son retour, Il avait remis à Frère-Orban une pierre provenant d'un monument d'Athènes et sur laquelle Il avait fait graver ces mots qui se passent de commentaires : « Il faut à la Belgique des colonies. »

Les rêves du duc de Brabant furent poursuivis par le Roi Léopold avec une constance et une ténacité qui ne faiblirent pas un instant, bien que la réalisation en fut contrariée tant par l'époque à laquelle elle fut tentée et qui lui était, en somme, défavorable, que par la répugnance instinctive du peuple belge à s'élancer vers l'aventure lointaine ; il est juste d'ajouter que le futur Souverain de l'Etat Indépendant était merveilleusement taillé pour la lutte : à une volonté de fer, Il joignait les qualités de doigté du diplomate ; au génie des affaires, un flair extraordinaire à choisir les hommes qui pouvaient le mieux servir Ses idées.

Léopold II peut être considéré comme le dernier souverain conquérant : Il a voulu « une plus grande Belgique » en assurant à ses sujets, je serais tenté de dire malgré eux, cette superbe colonie du Congo.

Il fut de son époque et sut comprendre que celle-ci n'excluait nullement l'héroïsme que bien des hommes considèrent comme l'apanage des temps disparus.

Tout en s'occupant d'une façon régulière de Ses devoirs constitutionnels, des grands travaux d'utilité

publique et des arts, le Roi suivait pas à pas et anxieusement les progrès des explorateurs qui faisaient tomber un à un les voiles qui cachaient le cœur de l'Afrique, à une époque où l'Europe savante commençait à peine à tourner ses regards vers le continent noir.

LA DÉCOUVERTE DU FLEUVE CONGO

La découverte de l'embouchure du Congo est généralement attribuée à Diego Cam, amiral portugais qui, dans le courant de l'année 1484, plaçait les territoires environnants sous l'autorité du roi don Juan II.

Dans la suite, de nombreuses explorations orientèrent leur activité de ce côté, mais elles n'aboutirent qu'à des conceptions fausses sur les origines du fleuve Zaïre.

C'est, en somme, de la fin du XVIIIe siècle, que date le début de l'ère des explorations scientifiques.

En 1798, José de Lacerda e Almeida, parti de Mozambique, se rendait dans la région des grands lacs, mais se faisait massacrer lors de son retour : toutes ses notes et observations disparurent.

Des chefs de caravanes entreprirent, en 1806, une expédition heureuse à travers le sud du bassin du Congo, de l'Atlantique à la mer des Indes.

En 1816, le capitaine anglais James Tuckey, après avoir remonté le fleuve atteignit, par la voie de terre, Isangila sans pouvoir pousser plus loin ; son expédition perdit en quatre mois 18 de ses membres et ce désastre influença à ce point les esprits, que pendant près d'un demi-siècle, aucune mission scientifique n'osa se hasarder au Congo.

Ce n'est qu'en 1843 qu'il est question d'une nouvelle exploration : un Portugais, Graça, découvre le royaume du Mwata-Yamvo dans le courant de cette année ; en 1854, Livingstone effectue sa grande traversée de l'Afrique et découvre le lac Dilolo.

Trois années plus tard, Burton et Speke, partis de la côte orientale, découvrirent le lac Tanganika (1857).

De 1869 à 1872, Livingstone, venant du Zambèze, opère la reconnaissance du lac Moero, du Luapula et du lac Bangwelo, pour de là rejoindre le Tanganika et atteindre Nyangwe en traversant le Maniema.

En 1874, Cameron lève la partie méridionale du Tanganika, découvre la Lukuga et arrive également à Nyangwe ; traversant ensuite l'Urua et le Katanga, il rejoint l'Océan Atlantique.

Stanley, qui avait déjà attiré l'attention sur son nom par son voyage à la recherche de Livingstone (rencontré en 1872 à Ujiji), reprend bientôt le chemin de l'Afrique, subventionné par deux journaux, le *Daily Telegraph* et le *New-York Herald*.

Parti de Bagamoyo, Stanley opère en 1876 la circumnavigation du lac Victoria, puis découvre le lac Albert-Edouard et visite le Tanganika pour piquer ensuite vers Nyangwe. Il s'y embarque et commence sa mémorable descente du fleuve jusqu'Isangila, résolvant, par le fait même, le plus grand problème géographique du siècle dernier.

LES PRODROMES DE L'ŒUVRE

Désireux de coordonner les efforts isolés qui jusqu'alors avaient manqué d'unité de direction, le Roi con-

voqua le 12 septembre 1876, au Palais de Bruxelles, une Conférence géographique réunissant toutes les sommités de la science géographique et coloniale.

Dans Son discours inaugural Il esquisse en ces termes le programme de la Conférence :

« Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait pas encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, si j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès. Je me suis donc laissé aller à croire qu'il pouvait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui vous appartient, les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale. »

Les délibérations de cette conférence amenèrent la fondation de l'Association internationale africaine (AIA) qui s'imposa la mission de créer à travers l'Afrique une série de stations scientifiques et hospitalières d'où les voyageurs pourraient rayonner pour explorer les régions inconnues.

Divers comités nationaux furent créés : c'est ainsi notamment, que les expéditions du Comité français, donnèrent naissance au Congo français et au Gabon et que l'est africain allemand a dû son origine aux opérations du Comité allemand.

Quant au Comité belge, il organise de 1877 à 1885, plusieurs expéditions qui se signalèrent par la création du poste de Tabora et des stations de Karema et de Pala, sur le Tanganika : nous aurons l'occasion d'en parler en détail plus loin.

Le superbe voyage accompli par Stanley avait eu pour résultat de faire connaître une admirable voie de pénétration dont il fallait se hâter de tirer parti ; aussi, lorsqu'au mois de janvier 1878 l'explorateur débarqua à Marseille, y fut-il reçu par deux délégués du Roi des Belges chargés de solliciter son concours pour la réalisation d'un projet grandiose que venait de concevoir le Souverain : je ne pense pas m'aventurer en déclarant que si cette démarche n'avait pas été faite de façon si opportune, le Congo ne serait pas belge à l'heure actuelle.

Dès lors, impatient de transformer l'œuvre d'exploration de Stanley en une œuvre permanente de civilisation, le Roi Léopold fonde le 25 novembre 1878 le Comité d'études du Haut-Congo, sous la présidence du général Strauch.

La côte occidentale va désormais servir de point de départ aux explorations, mais le programme de l'AIA subsiste, avec cette différence cependant, c'est qu'à sa mission civilisatrice s'ajoute une mission d'étude du pays au point de vue commercial ; cette nouvelle orientation était pleinement justifiée si l'on considère que le commerce est, en somme, le meilleur moyen d'entrer en relations avec le noir.

La direction de la 1re expédition est confiée à Stanley. Parti de Banana, le 14 août, avec une flottille de vapeurs et de barques, il remonte le fleuve jusque Vivi, transporte par terre ses steamers démontés à travers l'ingrate région des Cataractes et après avoir atteint Léopoldville, lance son premier vapeur sur le Haut-Congo.

Les explorations subséquentes valurent à l'Association plus de 50 traités de soumission de chefs indigènes.

Dès lors, le Comité d'études se transforma en Association internationale du Congo (AIC) qui poursuivit ouvertement un but politique : faire reconnaître par les puissances sa souveraineté sur le bassin du fleuve.

L'idée première du Roi, comme l'atteste la présence du mot « internationale » dans les noms des deux associations, africaine et du Congo, avait été d'obtenir une participation internationale à Son œuvre. Un rouage central où l'on vit figurer entre autres célébrités : Nachtigal, Bartle Frère et de Quatrefages, fut même institué, mais cette organisation ne tarda pas à s'émietter et il apparut à toute évidence que chaque pays préférait travailler en Afrique isolément et pour lui-même.

Au cours des années 1884 et 1885, l'AIC vit reconnaître son pavillon comme celui d'un Etat ami ; mais si cette reconnaissance n'entraîna pas d'objection de la part des Etats-Unis, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Autriche, des Pays-Bas, de l'Espagne, de la Russie et des Etats Scandinaves, elle nécessita avec le Portugal et surtout avec la France de longues et laborieuses négociations.

Déjà en 1884, l'Association avait accordé à la France un droit de préférence pour le cas où elle réaliserait ses territoires, mais pour arriver à un compromis, elle dut, en outre, se résigner à la cession du Niadi-Kwilu, moyennant quoi elle restait maîtresse de la rive droite du Congo. Le traité signé avec le Portugal fut l'œuvre de la médiation française soutenue par les diplomaties allemande et anglaise : le Portugal acquérait la rive gauche du Congo et l'enclave de Cabinda.

Dès lors l'Etat indépendant du Congo était fondé et le Roi Léopold assumait, avec l'assentiment des Chambres, la souveraineté du nouvel Etat.

Le 23 février 1885 se réunit la Conférence de Berlin qui dressa l'Acte de Berlin.

Il n'est pas superflu de faire remarquer que l'Association internationale du Congo envoya son acte d'adhésion à l'acte général de la conférence au même titre que les autres Etats souverains représentés à cette haute assemblée.

L'acte de Berlin traça les limites des territoires du bassin conventionnel du Congo, c'est-à-dire de la région dans laquelle les clauses en sont applicables et où le commerce de toutes les nations devait jouir d'une liberté complète sans qu'il puisse être accordé de privilège ou monopole d'aucune sorte en matière commerciale ni établi de droit différentiel — proclama le principe de la liberté de conscience et d'établissement — prescrivit de mesures relatives à la protection des indigènes et à la suppression de la traite — accorda le privilège politique de la neutralité — imposa le recours obligatoire à la médiation tout en permettant le recours facultatif à l'arbitrage en cas de dissentiment sérieux — et déclara libre de toute entrave la navigation sur le Congo, ses affluents, les lacs et les canaux qui en dépendent et sur lesquels seuls des droits compensateurs sans péage pouvaient être établis.

A la suite de la mémorable croisade du cardinal Lavigerie, le Roi fit un suprême appel aux nations pour

prendre de concert des mesures destinées à porter le coup de grâce à la traite. Une **Conférence** se réunit **à Bruxelles** en 1889.

L'**Acte de Bruxelles,** qui résulta de ses travaux indique les moyens propres à combattre la traite, réglemente entre le 20e parallèle nord et le 22e parallèle sud, le trafic des armes et des spiritueux et permet l'établissement de droits d'entrée.

Nous aurons l'occasion de voir dans les pages qui suivent que tous les engagements pris aux conférences de Berlin et de Bruxelles, par l'Etat du Congo, ont été scrupuleusement tenus malgré des entraves sans nombre et au milieu des difficultés les plus inextricables.

LES ENCOURAGEMENTS DE LA PREMIÈRE HEURE

S'il est incontestable que le Roi Léopold a « inventé » le Congo, s'il est non moins vrai qu'il trouva parmi ses compatriotes et surtout parmi ses officiers l'instrument sans lequel Son idée quelque belle qu'elle fut, n'eut pas été réalisée dans son entièreté, il serait profondément injuste de ne pas rendre hommage à ceux qui, en Belgique, firent montre d'un réel courage civique en soutenant une œuvre généralement considérée comme une utopie, même par les hommes politiques et les économistes de l'époque.

Cet état d'esprit, Sir Edward Malet, représentant du Gouvernement de la Reine d'Angleterre, l'a caractérisé à la conférence de Berlin, en termes particulièrement heureux :

« Pendant de longues années » dit-il, « le Roi, dominé par une idée purement philanthropique, n'a rien épargné, ni efforts personnels, ni sacrifices pécuniaires, de ce qui pouvait contribuer à la réalisation de son but.

Cependant le monde, en général, regardait ces efforts d'un œil presque indifférent. Par-ci, par-là, Sa Majesté soulevait la sympathie, mais c'était, en quelque sorte, plutôt la sympathie de la condoléance que celle de l'encouragement. On croyait que l'entreprise était au-dessus de Ses forces, qu'elle était trop grande pour réussir ».

Parmi les hommes qui, en Belgique, mirent leurs facultés au service de l'Œuvre à ses débuts, il convient de citer hors pair le Baron Lambermont et Emile Banning.

Lambermont fut, dès la première heure, l'un des partisans les plus convaincus des projets coloniaux du Roi dont il avait entrevu immédiatement toute la grandeur.

Son nom figure à chaque page de l'histoire du Congo ; aucune question ne le laisse indifférent : il se dévoue à l'organisation intérieure, au recrutement du personnel dirigeant, aux questions délicates de délimitations de frontières, aux questions financières.

Mais ce fut principalement à la conférence antiesclavagiste, qu'il eut l'occasion de donner toute sa mesure : tout le programme de la conférence fut élaboré par lui ; il en dirigea les travaux avec une habileté rare et sut éviter des écueils tels que plus d'un n'eut pas réussi à empêcher la Conférence de sombrer.

Le délégué de la Turquie, Caratheodory Effendi, a parfaitement défini le rôle de notre éminent compatriote à la Conférence de Bruxelles : « Présider durant de longs

mois à la direction d'un travail considérable, éviter les écueils, trouver les solutions, désarmer les résistances, en apportant à cette tâche une élévation de sentiments, une bonté et une modération dont nous avons tous été témoins, n'est-ce pas le rôle que le baron Lambermont a soutenu sans une défaillance pendant toute la durée de notre session ? »

La Conférence terminée. il fallut encore entreprendre une longue campagne diplomatique et de presse avant que son œuvre ne fut définitive.

Emile Banning fut présenté au Roi en 1867 et chargé par Lui d'écrire différentes notices, notamment sur les compagnies des Indes.

Déjà en 1876, il prophétisait dans l'*Echo du Parlement* les conséquences des explorations africaines : « Ce grand mystère de l'Afrique intérieure se révèle de jour en jour. Aucun insuccès partiel, aucun désastre particulier n'arrêtera désormais l'élan ; une génération ne s'éteindra pas que le voile ne soit levé et la lumière faite. »

Le procès-verbal des séances de la conférence géographique fut rédigé par Banning qui s'occupa également d'élaborer les statuts de l'A I A.

On lui doit aussi une œuvre remarquable de vulgarisation qui contribua dans une large mesure à populariser l'œuvre du Roi et intitulée : « *L'Afrique et la conférence géographique de Bruxelles* ».

A l'époque des entreprises par la côte orientale, Banning marquait déjà ses préférences pour une action nationale par la côte occidentale et il indiquait la Kamerun comme région favorable.

Lorsque vers 1882, le Portugal, soutenu par l'Angleterre, émit des prétentions au sujet de son droit de propriété sur les deux rives du Congo, Banning comprit le danger de ces revendications et les combattit énergiquement : il publia notamment, en 1883, un mémoire qui contribua à modifier l'opinion des Anglais au sujet de cette question.

Il fut délégué à la conférence de Berlin avec le baron Lambermont et prit comme celui-ci une large part à l'examen des questions importantes.

Ce fut encore Banning qui préconisa l'union personnelle lorsqu'il s'agit de préciser la condition future du souverain de l'Etat indépendant.

« Il appartient à la Belgique », écrit-il, « de couronner l'édifice élevé par la Conférence de Berlin ; c'est une mission honorable autant qu'inoffensive. L'assumer avec une fierté virile est une nécessité nationale au même titre qu'une convenance européenne. Le pays ne saurait décliner le rôle auquel le convient son Souverain et l'assentiment des Puissances, sans manquer à lui-même, ni s'exposer à déchoir dans l'opinion du monde...

Une union réelle entre la Belgique et le Congo n'est plus possible ; l'heure où le drapeau national aurait pû être arboré au cœur de l'Afrique est passée.

Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Les opinions diffèrent et nous n'entendons pas les discuter ici. Ce qui est certain, c'est qu'un Etat indépendant se fonde, qu'il est reconnu comme tel, qu'il a son propre drapeau, ses institutions distinctes.

C'est une colonie internationale qui s'organise, mais pour des raisons qu'il serait superflu de déduire, tout le monde y concède le premier rôle aux Belges.

Il suffit que les Chambres législatives autorisent le Roi à exercer le pouvoir souverain dans le nouvel Etat né sous Ses auspices.

Le concert d'acclamations qui s'élève aujourd'hui de tous les points du pays leur facilite cette résolution. Elle se résume dans l'établissement d'une *union personnelle*, dynastique, entre deux contrées séparées par l'Océan ».

Lorsque la France voulut s'annexer tout le bassin de l'Ubangi, des négociations furent ouvertes en février 1886 et Banning, une fois de plus, y joua un rôle important.

En 1888, il fait paraître un volume intitulé : « *Le partage politique de l'Afrique* » dans lequel il démontre la nécessité de la création d'un Etat au centre du Continent noir, après le partage de la côte. Il y rend hommage à Léopold II, qui a compris, avec un rare coup d'œil politique, que l'Etat qu'il comptait fonder, allait avoir à remplir un rôle analogue à celui de la Belgique en Europe, rôle qui consiste à soustraire aux compétitions une position importante et un territoire envié.

A la Conférence de Bruxelles, Banning travailla aux côtés du baron Lambermont et les quelques mots qui suivent feront toucher du doigt les difficultés qu'il eut à y surmonter : « Nous eûmes à nous mouvoir », dit Banning, « dans un monde de suspicions, d'antagonismes, d'animosités de toute nature ; des intérêts mul-

tiples se sont mis en travers de nos efforts... Si l'œuvre a finalement abouti, ce n'a été qu'au prix d'efforts incessants pour tourner les obstacles et renouveler les négociations, au prix d'une patience à toute épreuve, renouant et rassemblant vingt fois les fils rompus. Bien des journées commencées à neuf heures du matin ont fini à minuit et au-delà ».

Il est hors de doute que parmi les hommes qui ont soutenu le Roi au début, Banning prend une des places les plus en vue ; il a servi l'entreprise royale par des livres attachants, des études admiratives et parce qu'on peut appeler la propagande de l'enthousiasme.

LES PREMIÈRES EXPLORATIONS

Au moment où Stanley effectuait la première descente du fleuve, un autre explorateur célèbre, le docteur Juncker se rendait dans la région du Haut-Nil et parcourait jusqu'en 1878 les territoires arrosés par le Nil bleu et ses affluents. En 1880, au cours d'un nouveau voyage, il découvrait les sources de l'Uele et la Nepoko et rayonnait dans la région de l'Uele jusqu'en 1883 après être entré en relations avec les Azande, les Mangbetu et les Abarambo.

C'est en 1877 que l'Association internationale africaine envoyait en Afrique la première expédition.

Expédition Crespel-Cambier. Le commandement de la première expédition fut confié au capitaine Crespel (2e de ligne) ; il était accompagné du lieutenant Cambier (8e de ligne), de Mr Maes, docteur en sciences naturelles

et du capitaine autrichien Marno, (ce dernier suivant l'expédition en amateur). Le 12 décembre 1877 l'expédition arrivait à Zanzibar et ne tardait pas à perdre coup sur coup deux de ses membres : le docteur Maes, mort le 14 janvier 1878 et son chef, le capitaine Crespel, emporté par la fièvre le 25 du même mois. De nouveaux adjoints sont envoyés bientôt au lieutenant Cambier qui succède à Crespel : le lieutenant Wauthier (des carabiniers) et le docteur Dutrieux, ancien médecin militaire. L'organisation de la caravane ne fut terminée que le 26 juin ; en raison de la maladie de Cambier et de Dutrieux, Wauthier fut chargé de conduire l'avant-garde, mais dès le 12 juillet il fut rejoint par ses deux compagnons.

Il est fort difficile de se faire une idée exacte des difficultés sans nombre que doit vaincre le chef d'une pareille expédition : la maladie, le climat, la désertion des porteurs, la mauvaise volonté des indigènes, sont autant de facteurs qui impressionnent défavorablement le moral de tout homme dont le caractère n'est pas sérieusement trempé.

Malgré les difficultés rencontrées, Cambier marche de l'avant et atteint Mpwapwa le 8 août ; le 18 septembre il pénètre dans le Royaume de Mirambo. Le 19 décembre nouvelle perte : le lieutenant Wauthier meurt de dysenterie. Jusqu'au 7 mai 1879, Cambier séjourne à Tabora, puis il se remet en route seul, le docteur Dutrieux ayant renoncé à le suivre, et parvient enfin au village de Karema où le 17 septembre il fondait la station du même nom.

Expédition Popelin. — La 2e expédition, placée sous les ordres du capitaine Popelin, était composée du docteur Van den Heuvel et du lieutenant Dutalis.

A peine débarqué (mai 1879) ce dernier, malade, est obligé de reprendre le chemin de l'Europe. M. Carter, consul anglais à Bagdad, entreprend un essai d'acclimatement de l'éléphant asiatique dans le but d'assurer le transport des charges, mais les résultats sont nettement défavorables. Le 9 décembre Popelin rejoint Cambier à Karema après avoir confié à Van den Heuvel le soin de fonder un poste à Tabora.

Expédition Burdo-Roger et Cadenhead. — Les deux premiers avaient ordre de rejoindre Cambier, tandis que Cadenhead était adjoint à Carter pour le seconder dans ses essais.

Le 7 avril les membres de l'expédition, abandonnés par leurs porteurs, arrivent à Tabora où Van den Heuvel fournit le nécessaire pour leur permettre de continuer vers Karema.

En présence de l'échec de leur mission, Carter et Cadenhead repartent pour Zanzibar le 13 juin 1880 accompagnés de 150 hommes. Une malheureuse coïncidence faisait arriver la caravane au village de Pimbwe précisément au moment où le sultan dont il dépendait se voyait attaquer par les Rouga-rouga de Mirambo.

Le village emporté, ces derniers se tournèrent contre la caravane et dès le début de l'action la mort de Cadenhead provoqua la panique parmi ses Zanzibarites. Carter livré à lui-même cherche à fuir, mais une balle lui brise les reins : dix-sept fois il recharge son Win-

chester et à chaque coup un Rouga-rouga mord la poussière ; son arme déchargée, il continue sa résistance désespérée le revolver au poing jusqu'au moment où une balle mieux ajustée l'étend raide.

Dans le courant de l'année 1882, Popelin et Roger se rendirent par eau à Ujiji et de là à Albertville avec l'intention de se rendre à Nyangwe : malheureusement Popelin mourut en route le 24 mai 1882 et Roger retourna à Zanzibar.

Expédition Ramaeckers. — Le capitaine Ramaeckers (du génie) était accompagné des lieutenants Becker (5e d'artillerie) et de Leu (2e d'artillerie) et de M. Demeuse, mais ce dernier ne tarda pas à abandonner l'expédition.

Le 31 août 1880 le capitaine prenait connaissance du contenu d'un courrier envoyé par Cambier à Bruxelles et qui annonçait la mort de Carter et de Cadenhead en même temps qu'il exposait sa situation critique à Karema ; Ramaeckers décide de brûler les étapes et dès le 5 octobre il est rejoint par Popelin et Roger venus à sa rencontre. A Tabora, le lieutenant de Leu succombe aux atteintes du typhus.

Enfin, le 14 décembre, le chef d'expédition avait l'occasion d'apprécier l'œuvre accomplie par Cambier à Karema. Tous ses efforts se portèrent dès lors sur l'amélioration de cette station ; malheureusement, le 25 février 1882, Ramaeckers rendait le dernier soupir : la fièvre et la dysenterie avaient eu raison de sa robuste constitution.

Expédition Storms. — Le lieutenant Storms ayant comme adjoint le lieutenant Constant, reçut mission de

relever Ramaeckers à Karema et de fonder une nouvelle station à la rive ouest du Tanganika.

Apprenant à Zanzibar la mort de Ramaeckers, Storms, parti le 9 juin 1882 de la côte, parvint à Karema le 27 septembre après avoir repoussé plusieurs attaques de Rouga-rouga. Le lieutenant Constant, malade, était rentré en Europe.

A Karéma Storms trouva Becker qui avait continué l'œuvre de Ramaeckers ; ils entreprirent de concert une opération militaire contre le sultan de Karema qui fut obligé de faire sa soumission.

Le 17 novembre, Becker reprenait le chemin de la Belgique. Storms dirige dès lors ses efforts vers l'accomplissement de la seconde partie de sa mission et procède le 25 juin à la fondation du poste de Pala où il séjourne pendant deux ans.

Expédition Becker. — Cette expédition quittait Bruxelles le 19 octobre 1884. Outre le chef, lieutenant au 5e d'artillerie, elle était composée du lieutenant Durutte des carabiniers, des sous-lieutenants Dubois, du 2e guides et Dhanis du 8e de ligne et de M. Molleur, ancien sous-officier français des tirailleurs sénégalais.

Le but de l'expédition : relier les stations du Tanganika à celles du Congo ; mais la famine, la difficulté de recruter des porteurs et l'hostilité du sultan de Zanzibar ne permirent pas au chef de réaliser son programme ; la maladie l'obligea d'ailleurs bientôt à remettre le commandement au lieutenant Durutte. Un ordre venu de Bruxelles rappela la mission qui rentra en faisant le tour de l'Afrique par le Cap.

Troisième expédition de Stanley, 1879-81. — Nous avons vu que Stanley, arrivé à Léopoldville, avait lancé son premier vapeur sur le haut fleuve. Il avait été rejoint à Isangila par trois officiers belges, les lieutenants Braconnier (cavalerie) Valcke (génie) et Harou (infanterie) et par un ingénieur, Monsieur Nève. Il avait ensuite fondé trois stations à la tête desquelles il avait placé les trois officiers : Valcke à Isangila, Harou à Manianga et Braconnier à Léopoldville. Le 26 avril Stanley mouillait à Msuata où il laissait le sous-lieutenant Janssen, puis il explorait le Kasai, remontait son affluent, la Fini et découvrait le lac Léopold II. Quelque forte que fut sa constitution, il dut cependant se résigner à rentrer en Europe pour se rétablir.

Expédition Hanssens, 1882-83. — Le capitaine Hanssens accompagné du lieutenant Nilis (infanterie) et des sous-lieutenants Grang (infanterie) et Joseph Van de Velde (artillerie) avait quitté la Belgique en janvier 1882 : il allait renforcer le personnel de Stanley.

L'expédition joue de malheur au début : Van de Velde est enlevé par une fièvre bilieuse et Hanssens lui-même se voit contraint d'aller se refaire la santé à la Côte.

En remontant, ce dernier rencontre à Vivi, Stanley qui, malade lui-même, lui remet la direction de son personnel.

Arrivé à Léo en septembre 1882, le chef d'expédition fonde successivement Bolobo qu'il place sous le commandement du lieutenant Orban, et Kwamouth.

Sa politique habile procure bientôt à l'Etat de nombreux traités avec les chefs de la rive gauche.

Apprenant le retour de Stanley, Hanssens vient à Manianga lui rendre compte de sa mission, puis explore le Niadi supérieur.

Expédition Grantt Elliot, 1883. — Vers la même époque une expédition fut confiée au capitaine anglais Grantt Elliot auquel on avait adjoint entre autres : le lieutenant Liévin Van de Velde, M. Destrain, ancien officier belge, Legat, sous-officier du génie et M. Lehrman.

La mission d'Elliot était bien définie : occuper le bassin du Kwilu-Niadi et y rattacher par une chaîne de stations les postes de Vivi et de Manianga. Dans la pensée du Roi, un chemin permettant d'atteindre plus facilement le Stanley Pool pouvait être découvert de ce côté, et au pis-aller l'acquisition de ces territoires permettrait plus tard, en cas de contestations, des échanges avantageux.

Remarquons en passant que Peschuel-Lœsche, docteur allemand, avait déjà été chargé de mener à bien la même mission, mais s'était immobilisé sans motif à Vivi.

Elliot quittant Isangila le 23 janvier 1883, part par la voie de terre, rejoint le Kwilu-Niadi, fonde la station de Stéphanieville où il laisse Destrain, puis plus loin celle de Franktown dont il confie la garde au sergent Legat et rencontre enfin à Kitabi Liévin Van de Velde à qui Stanley avait donné l'ordre de remonter le Kwilu.

Le chef d'expédition s'occupe alors d'unir entre elles les différentes stations fondées : Mikic fut chargé de la communication entre Grantville et Boma et Destrain eut à relier Stéphanieville à Isangila pendant que Legat explorait deux affluents du Kwilu.

Grantt Elliot se chargea ensuite de l'administration de l'immense région qu'il avait explorée dans tous les sens, en moins de 6 mois, avec le concours de 8 officiers dont la moitié étaient des Belges auxquels revient la part la plus importante de la besogne accomplie.

Quatrième expédition de Stanley, 1883-84. — A peine revenu en Afrique, Stanley charge le lieutenant Valcke d'établir une station à Sabuka et se rend à Léo. Le 9 mai 1883 il s'embarque vers le haut Congo, accompagné du lieutenant Van Gèle, qui avait fondé la station de Lutete en amont de Manianga, du lieutenant Coquilhat et de M. Roger. Il laisse les deux premiers à Equateurville pour y élever une station, puis après avoir poussé jusqu'à la Lulonga il reprend le chemin du retour, s'engage dans le canal d'Irebu et reconnaît le lac Tumba. Dès le 24 août il quitte à nouveau Léopoldville, installe le lieutenant Pagels à Kwamouth et l'Anglais Glave à Lukolela. Le 29 septembre, il est en mesure de se rendre compte de l'activité déployée par les lieutenants Van Gèle et Coquilhat à Equateurville, où il trouve une station parfaitement aménagée. Cette fois il s'avance plus loin qu'à son voyage précédent et parvient à nouer des relations amicales avec les Bangala puis avec les Basoko sur lesquels ses steamers lancés à toute vapeur produisent un effet moral considérable.

En remontant l'Aruwimi, il rencontre une forte bande d'Arabes qui lui réservent un accueil empressé que son infériorité numérique par trop marquée l'oblige à accepter la mort dans l'âme.

Stanley fonde encore la station des Falls où il laisse

l'Anglais Bennie et en repassant à Bolobo il confie la direction de cette station au lieutenant Liebrechts (de l'artillerie) qui ne tarde pas à lui donner un cachet tout personnel.

Puis, remettant une seconde fois le commandement au capitaine Hanssens, il rentre en Europe.

Expédition Hanssens, 1884. — Le 24 mars 1884, Hanssens reprend le chemin du Haut-Congo accompagné de six Européens. Arrivé à l'Equateur il charge Coquilhat d'édifier une station chez les Bangala. Puis, accompagné de Van Gèle, Courtois, Guérin et Amelet, il explore sur l'« En avant », une partie de l'Ubangi. Il se rend ensuite dans la Mongala, l'Itimbiri, fonde le poste d'Aruwimi et remplace aux Falls Bennie par le lieutenant suédois Wester qui céda en 1886 le commandement à Deane que nous y retrouverons plus loin.

Rentré malade à Léo il est remplacé par Van Gèle ; cependant avant de quitter la terre d'Afrique un invincible désir le poussa à revoir les Falls ; cette décision lui fut fatale : le 24 décembre 1884 une fièvre bilieuse emportait ce vaillant pionnier de la première heure.

* * *

Pendant que Stanley et ses adjoints menaient à bonne fin leur laborieuse mission, d'autres explorateurs poussaient des reconnaissances dans des régions inconnues.

C'est ainsi que dans le courant de l'année 1880 Thomson avait exploré la Lukuga et von Mechow le moyen Kwango.

En 1881-82 von Wissmann et Pogge poussent jusque Nyangwe après avoir parcouru le bassin du haut Kasai.

De 1882 à 1884, Junker effectue un nouveau voyage au cours duquel il étudie le bassin de l'Uele et celui de l'Aruwimi.

Giraud avait de 1883 à 1884 reconnu le lac Bangwelo, une partie du Luapula, les lacs Moero et Tanganika.

A la même époque, deux officiers allemands, Böhm et Reichard, parcouraient le Katanga.

En 1884, le Roi, désireux de faire procéder à une exploration méthodique du bassin supérieur du Kasai, fit appel au concours du lieutenant von Wissmann qui venait de se signaler par sa traversée de l'Afrique. A peine débarqué à Malange, dans l'Angola, celui-ci s'enfonce dans l'intérieur et fonde la station de Luluabourg. Puis il descend le cours de la Lulua et du Kasai, découvre l'embouchure du Sankuru et celle du Kwango. Une des plus belles récompenses qui puisse échoir à un explorateur l'attendait un peu plus loin, lorsqu'en passant devant les eaux noires de la Fini, il avait la satisfaction de constater qu'il avait relié son itinéraire à celui de Stanley et découvert une belle voie de pénétration vers la partie sud-ouest de notre colonie.

Pendant les années 1884 et 1885, le missionnaire anglais Georges Grenfell explore à bord du « Peace » des rivières dont on ne connaissait à cette époque que l'embouchure ou peu s'en fallait : l'Ikelemba, la Mongala, le Rubi, le Lomami et l'Ubangi jusqu'à la passe de Zongo. Accompagné du lieutenant allemand Von François, il remonte le Ruki, la Tshuapa et la Lulonga et

en 1886 il s'engage dans le Kwango avec le docteur **Mense**.

Dans l'entretemps **Kund** et **Tappenbeck**, partis de Léopoldville, exploraient l'entre Kwango et Kasai, puis, franchissant ce dernier, poussaient jusqu'à la Lukenie.

Une intéressante traversée de l'Afrique est tentée à la même époque par deux officiers portugais : **Capello** et **Ivens** qui parcourent tout le Katanga pour se rabattre ensuite sur le Moero et le Zambèze.

En 1886 le docteur **Wolff** étudie les cours du Sankuru et du Lubefu ; le lieutenant suédois **Gleerup**, se joignant à une caravane d'ivoire de Tippo-Tip, remonte le Lualaba et traverse le Maniema ; le docteur **Oscar Lenz** parcourt le continent de Banana à Quilimane ; le capitaine **Rouvier** relève le cours du Congo jusqu'au confluent de l'Ubangi ; **Hakansson** et **von Schwerin** reconnaissent l'Inkisi.

Parmi les Belges, le capitaine **Van Gèle** accompagné du lieutenant **Liénart**, remonte une partie de l'Ubangi et le lieutenant **Baert** étudie la Mongala ; le capitaine **de Macar** et le lieutenant **Paul Le Marinel** sont chargés de continuer l'œuvre de von Wissmann ; celui-ci accompagné de de Macar, explore la partie sud-est de l'Etat, puis, le laissant procéder à l'installation de la station de Luluabourg, il se met en route avec Le Marinel pour Nyangwe.

Dans le courant de la même année, **Van Kerckhoven**, qui avait remplacé Coquilhat chez les Bangala, eut à repousser une sérieuse attaque des indigènes et parvint à envoyer à Boma les premiers soldats de la Force publique originaires du territoire de l'Etat.

Si, au début, la reconnaissance du pays fut, en majeure partie, l'œuvre d'une pléiade d'explorateurs étrangers, à partir de 1887, au contraire, ce furent plutôt les officiers et agents belges qui dirigèrent les explorations congolaises.

En 1887, après avoir étudié le Lopori et le Rubi, **Van Gèle** parvient à franchir la passe de Zongo, mais il doit bientôt se résigner à redescendre l'Ubangi en présence de l'hostilité farouche des Yakoma ; **Stanley** envoyé au secours d'Emin pacha, remonte le Congo et l'Aruwimi, dépassant cette fois Yambuya, pour atteindre le lac Albert après avoir suivi la vallée de cette rivière.

Monsieur **Dupont**, envoyé en mission scientifique, étudie la région des chutes et pousse jusque Kwamouth.

La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie envoie en Afrique une première expédition : le capitaine **Cambier** se livre à un examen approfondi de la région des Cataractes et le capitaine **Thys**, après avoir parcouru le Bas-Congo, visite le fleuve jusque Bangala, le Kasai et la Lulua jusque Luebo ; enfin le commandant **Jungers** lève la carte du Bas-Congo.

L'année 1888 ne le cède en rien à la précédente au point de vue de l'importance des explorations :

Van Gèle accompagné des lieutenants **Georges Le Marinel** et **Hanolet**, résoud définitivement la question de la réunion des rivières Ubangi et Uele ; **Alexandre Delcommune**, chargé par la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie de mener à bien la deuxième expédition, explore le fleuve jusqu'aux Falls, le Kasai, la Fini, le lac Léopold II, le Sankuru et le Lubefu ; puis,

accompagné du lieutenant Haneuse, il remonte le Lomami jusque Bena Kamba et termine en 1889 sa tournée par la reconnaissance de l'Aruwimi, de la Busira Tshuapa, de l'Irebu, du lac Tumba et en fin de compte du Kwango et de son affluent la Djuma.

Dans le courant de cette dernière année, Stanley rejoint Emin Pacha puis rentre à Zanzibar non sans avoir reconnu la Semliki, le Ruenzori et le lac Albert-Edouard ; Hodister remonte la Mongala et ses affluents; Bodson s'engage dans la Tshopo, affluent de droite du Congo ; le capitaine Roget explore le bassin de l'Uele ; Dhanis navigue sur le Kwango et la Wamba ; enfin Sharpe et Thomson entreprennent la reconnaissance de la région qui entoure les lacs Bangwelo et Moero. L'exploration des bassins du Kwango et de l'Inkisi commencée la même année par le capitaine Van de Velde (artillerie) accompagné des lieutenants Liénart et Lehrmann, est continuée jusqu'en mars 1890.

L'année 1890 voit se produire le remarquable voyage d'études entrepris par Delporte, capitaine du génie, et continué par le lieutenant Gillis ; à la même époque Baert explore la Maringa et le Lopori.

En somme, jusqu'à présent, les efforts se sont portés, presqu'exclusivement sur la région centrale ; à partir de 1891, les explorateurs, presque tous belges, auront une tendance marquée à se porter vers la périphérie. Comme d'autre part l'étude des différentes régions est conduite avec plus d'esprit de suite, nous la présenterons, à partir d'ici, non plus dans l'ordre chronologique absolu, mais par région.

EXPLORATION DU KATANGA ET DU MANIEMA.

Dans les environs de l'année 1890 une grande partie du fleuve et de ses affluents avait été reconnue, mais un coin important du territoire : le Katanga, n'avait fait l'objet d'aucune exploration méthodique, bien que des voyageurs isolés en eussent signalé les richesses ; parmi ceux-ci, il convient de retenir les noms de Cameron, Arnold, Capello et Ivens.

Sur les quatre expéditions qui dirigèrent leurs investigations de ce côté, il y en eut trois qui revêtirent un caractère nettement commercial. La quatrième dirigée par Le Marinel avait surtout un but politique : obtenir la soumission de Msiri qui devait donner à l'Etat un vaste territoire faisant depuis longtemps l'objet de convoitises étrangères ; établir ensuite une série de postes dans le sud du Katanga pour empêcher des explorateurs anglais d'y planter le drapeau de leur nation.

Toute la région du sud-est de l'Etat était en effet placée à cette époque sous la dépendance absolue du roi *Msiri* qui avait établi sa résidence à *Bunkeia,* localité que nous verrons choisir par la plupart des expéditions comme premier objectif à atteindre.

Expédition Paul Le Marinel. — Le 23 décembre 1890, Le Marinel accompagné du lieutenant Descamps et de Mrs Legat et Verdickt, prend l'initiative de quitter Lusambo avec 180 soldats pour se rendre chez le sultan Msiri.

L'expédition traverse le Sankuru, suit la rive droite du Lubi sur environ 165 kilomètres, traverse une

seconde fois le Sankuru pour se diriger vers le Lomami ; prenant ensuite la direction du sud, elle traverse le district de Samba d'où elle pique vers l'est, franchissant le Lubudi et le Lualaba pour aboutir à Bunkeia le 18 avril 1891.

La diplomatie de Le Marinel ne put avoir raison de l'entêtement de Msiri, mais bien que ce dernier refusât de reconnaître le drapeau de l'Etat, il consentit cependant à remettre au chef d'expédition une lettre par laquelle il acceptait de faire sa soumission, en formulant toutefois de nombreuses réserves.

D'autres tentatives du même genre avaient déjà échoué, notamment celle de l'Anglais Sharpe.

Le Marinel séjourna pendant sept semaines dans la région de Bunkeia qu'il parcourut dans tous les sens puis, avant de reprendre le chemin du retour, il fonda le poste de Lofoi dont il confia le commandement à Legat ; le 11 août, il était rentré à Lusambo.

Expédition Delcommune. — A la même époque l'expédition Delcommune, comprenant le lieutenant suédois Hakansson, le docteur Briart, l'ingénieur Diderrich et le sergent Cassart, venait de quitter l'Europe. Nous la retrouvons à Bena-Kamba en janvier 1891 : elle avait suivi le fleuve et le Lomami.

A partir de là, prenant la direction du sud, elle marche sur Gandu et Lupungu (8 juin). Elle traverse ensuite le Lomami d'où elle pique droit sur le lac Kisale où une première épreuve l'attendait : le lieutenant Hakansson qui commandait l'avant-garde, y est massacré avec 14 soldats de l'escorte. Le lac contourné,

l'expédition pénétra dans les monts Kibala, sensiblement parallèles à la Lufira, pour atteindre Bunkeia le 6 octobre.

Quelques jours de repos remettent le personnel de ses fatigues.

La marche de Bunkeia vers Tenke fournit à l'expédition l'occasion de montrer de quelle dose d'énergie étaient doués tous ses membres. « Nous mîmes sept jours pour parcourir cette distance », écrit Delcommune, « et pendant ces sept jours nous ne vîmes aucun village, aucune culture, aucun gibier ! Notre nourriture se composa exclusivement de champignons et de quelques fruits des bois. L'expédition souffrit dans cette terrible marche tout ce qu'une caravane peut souffrir... On mangea le dernier âne... Ce fut une goutte d'eau dans la mer ! Porteurs et soldats tombèrent les uns après les autres pour ne plus se relever. Ce fut une véritable marche funèbre, et le sentier de malheur fut jalonné par les cadavres de nos fidèles serviteurs...... La famine, contre ce terrible fléau il n'y a pas d'énergie qui tienne ; il faut courber l'échine et laisser mourir son monde. C'est terrible, plus terrible que jamais j'aurais pu me l'imaginer, moi qui, cependant, ai le cœur cuirassé contre les émotions.

Quelle différence de voir tomber ces hommes au combat, lorsque la fusillade excite l'ardeur de chacun... ; un regret sur ceux qui ne sont plus, sur les braves tombés au champ d'honneur... et l'on passe. Mais les voir s'affaisser sur les bords du sentier, les yeux hagards, rentrant leur ventre déprimé et disant : « Maître, j'ai faim et je vais mourir ! »

Et lorsque cette scène se répète cinq, dix, quinze fois par jour, il faut avoir un triple airain sur le cœur pour ne pas être torturé de pitié à la vue de ces pauvres diables qui vous ont suivi fidèlement, qui ont partagé vos souffrances et vos dangers, qui tombent et que l'on ne peut cependant pas secourir.

Pour sauver les uns, être obligé d'abandonner les autres à leur triste sort. Etre forcé de les laisser là, en proie aux plus épouvantables tortures jusqu'à ce que la mort, bienfaisante cette fois, ait accompli son œuvre... N'y a-t-il pas de quoi maudire le sort? » Ce récit éloquent se passe de commentaires.

A Musima, sur le Lualaba, la situation ne fut guère plus favorable ; de plus, il fallut construire 27 canots et un grand boat. Après sept semaines de navigation sur le fleuve au milieu de difficultés énormes causées par la présence de cataractes et de rapides, l'expédition se vit arrêter par les chutes de Nzilo. La famine, soumettant à une nouvelle épreuve l'endurance des compagnons de Delcommune, obligea ce dernier à rentrer à Bunkeia.

Longeant ensuite les Kundelungu, le chef d'expédition se porta vers le Tanganika, passa la Luvua près du lac Moero et atteignit Mrumbi après avoir traversé le Marungu. Il y apprit de la bouche du Capitaine Joubert la situation critique de Jacques et nous verrons plus loin comment il vola à son secours pour retourner ensuite à Pala.

Le 6 octobre 1892, Delcommune entreprenait l'exploration de la Lukuga, puis remontait le Lualaba jusqu'au



Les explorations du Katanga.

confluent de la Luvua, mais ses hommes refusant de le suivre plus loin, il se voyait forcé de rejoindre l'embouchure de la Lukuga, d'où il se dirigeait par terre vers l'ouest, remontant la rive gauche de la Lukasi jusque Gongo Lutete.

Le 7 janvier 1893, Delcommune était de retour à Lusambo.

Expédition Stairs. — Le capitaine anglais Stairs, qui avait accompagné Stanley dans sa deuxième traversée de l'Afrique, fut placé à la tête d'une expédition qui devait atteindre le Katanga par l'est. Il était accompagné du lieutenant Bodson, du marquis de Bonchamps (français) et du docteur Moleney.

Le 4 juillet, l'expédition quittait Zanzibar et se dirigeait vers Karema. Ce point atteint, elle traversait le Tanganika et, partant de Pala le 30 octobre 1891, elle franchissait la Luvua pour atteindre Bunkeia le 14 décembre.

Stairs trouva le pays dans une situation lamentable : les révoltes succédaient aux révoltes provoquées par les exactions du cruel Msiri qui ne cachait pas ses sentiments hostiles à l'égard des blancs. Si l'accueil qu'il réserva à Stairs fut empreint de cordialité, il ne faut en chercher la raison que dans l'espoir qu'il nourrissait de se servir de son aide pour chasser les blancs de l'Etat.

On ne tarda pas à en avoir la preuve : lorsque Msiri connut les véritables intentions de Stairs, un revirement subit se produisit dans ses agissements et il fallut bientôt lui dépêcher Bodson et le marquis avec mission de s'emparer de sa personne coûte que coûte.

Cette détermination de Stairs devait malheureusement amener la mort d'un des membres de son expédition et priver l'armée belge d'un officier de valeur.

Le marquis de Bonchamps relate en ces termes la mort de l'héroïque lieutenant :

« Bodson, entré dans le village, avait été conduit avec son escorte sur la place centrale. Là se trouvait Msiri assis devant son habitation et entouré d'environ trois cents de ses fidèles, presque tous armés de fusils. Le lieutenant, mis en présence du chef, l'avait prié de le suivre, lui disant qu'il le conduirait à notre camp, devant notre chef, et ajoutant qu'il ne lui serait fait aucun mal.

A ce moment Msiri se serait levé, faisant avec son sabre un geste menaçant. Bodson, se voyant menacé, tira sur Msiri quatre coups de revolver. Msiri tomba, achevé par deux balles du nyampara. Au même instant, mon pauvre ami est frappé lui-même d'une balle tirée par un des chefs entourant Msiri. Il tombe à son tour, et la bagarre éclate..... Bodson, » continue le capitaine Stairs dans son rapport, « placé dans un hamac, fut ramené au camp par le docteur Moleney et le marquis de Bonchamps.

Il souffrait énormément. En me voyant, il me dit : — Je vais mourir, mais vous direz à mes compatriotes que je ne suis pas mort en vain. Remerciez Dieu !... Car j'ai délivré ce beau pays d'Afrique de l'un de ses plus détestables tyrans.

A 8 heures du soir, il mourut en héros. »

La mort de Msiri fut accueillie avec joie par les chefs des environs qui vinrent faire leur soumission à Stairs ;

elle mit fin à l'état de troubles qui régnait en permanence dans la région et provoqua la mise en liberté d'un grand nombre d'esclaves dont les mutilations rappelaient les cruelles fantaisies du potentat disparu.

Stairs fit construire un fort près de Bunkeia et s'empressa de reprendre le chemin du retour dès qu'il fut rejoint par l'expédition Bia : tous ses compagnons de voyage étaient, en effet, tombés malades à la suite de la famine qui régnait dans cette triste région.

Piquant vers le nord-est, il franchit la Luvua à peu de distance du Moero puis de là se dirigea vers le sud du Tanganika et vers le lac Nyasa.

Après avoir traversé ce dernier, il suivit la vallée du Zambèze, mais arrivé en vue de l'océan indien, il succomba le 8 juin à une attaque d'hématurie.

La mort de Stairs fut une grande perte pour l'Etat du Congo : c'était un homme d'une énergie sans pareille, ne connaissant ni les défaillances morales ni l'épuisement physique ; un chef réalisant l'idéal de la main de fer dans un gant de velours et enfin, ce qui à cette époque faisait de lui un collaborateur précieux, ayant acquis aux cotés de Stanley cette expérience des choses d'Afrique sans laquelle les plus grandes qualités ne peuvent s'affirmer entièrement qu'après un long apprentissage.

L'expédition Stairs fut féconde en résultats dont le plus important, la mort de Msiri, est dû à un officier belge qui paya de sa vie l'acte par lequel il amena l'émancipation de cette belle contrée du Katanga pour laquelle s'ouvre un avenir qui dépassera très probablement les prévisions les plus optimistes.

A ce titre le nom de Bodson mérite d'être inscrit en bonne place dans la liste de ceux qui servirent en Afrique l'œuvre civilisatrice.

Expédition Bia-Francqui. — L'expédition Bia avait quitté la Belgique le 18 mai 1891. Au mois de novembre, elle est réunie au complet à Lusambo : les lieutenants Francqui et Derscheid, le géologue Cornet, le docteur Amerlinck et l'adjudant Spelier en constituent le personnel blanc.

Bia quitte Lusambo le 9 novembre, en suivant la rive droite du Sankuru et du Luembe jusque vers 7° 15' de latitude sud, puis traverse la crête de partage des eaux des bassins du Kasai et du Lomami. Après avoir franchi cette dernière rivière, l'expédition se dirige vers le sud-est, passe près du lac Kabele, traverse le Lualaba et arrive à Bunkeia le 30 janvier 1892 en pleine famine. De plus la situation politique laissait à désirer et il était urgent de l'éclaircir. C'est cette dernière tâche que se réserva Bia pendant que ses adjoints reconnaissaient les environs de Bunkeia et que le géologue Cornet étudiait au point de vue minier la région située au sud de cette localité.

On se fera une idée de ce qu'endura l'expédition pendant deux mois quand on saura que plus de 250 hommes moururent de faim ou de dysenterie; les blancs payèrent d'ailleurs aussi leur tribut à la maladie: lors de son exploration vers le Moero, Bia fut obligé de laisser à Bunkeia le géologue Cornet atteint d'hématurie, le docteur Amerlinck fortement anémié et le lieutenant Derscheid accablé par la dysenterie. La santé de Bia

n'était guère brillante non plus, et c'est en hamac qu'il exécuta la plus grande partie du trajet qui le conduisit au Moero.

L'expédition remonta ensuite le Luapula puis suivit la chaîne des Kundelungu vers le sud jusqu'à son extrémité ; marchant alors vers l'est elle traversa à deux reprises le Luapula pour atteindre le village de Kitambo-Mwenge au sud-est du lac Bangwelo (où est mort Livingstone). Elle prit ensuite le chemin du retour et arriva le 4 août à Tenke après avoir suivi pendant plusieurs jours la crête de partage des eaux du Congo et du Zambèze.

Les blancs restés malades à Bunkeia avaient rejoint l'expédition à cet endroit ; il n'en fut pas de même du malheureux Bia qui, après avoir enduré des souffrances qui firent de son exploration vers le Moero et le Bangwelo un véritable calvaire, succomba le 30 août, terrassé par la fièvre bilieuse hématurique.

En continuant son expédition alors qu'il lui était si simple de céder aux sollicitations de Francqui et de prendre du repos, Bia donna un bel exemple d'énergie : que l'on se représente bien que ce voyage a duré 4 mois, qu'en suivant les Kundelungu, on eut à traverser journellement d'immenses marécages où les hommes avaient souvent de l'eau jusqu'aux aisselles et qu'au retour l'expédition marcha longtemps dans une région dépeuplée par une épidémie de variole.

On ne peut qu'admirer cet homme, esclave du devoir, qui eut considéré comme une déchéance d'abandonner prématurément son poste de chef d'expédition.

Le lieutenant Francqui conduisit d'abord sa colonne vers les sources du Lualaba pour en descendre le cours jusqu'au confluent du Lubudi ; ayant remonté cette dernière rivière jusque vers 9°40' de latitude sud, il se dirigea vers la crête de partage du Lubushi et du Luembe, puis après avoir traversé celui-ci, il rejoignit Lusambo par la rive droite du Sankuru.

L'OCCUPATION DES RÉGIONS DU NORD-EST

La mort héroïque de Gordon Pacha, tué en 1885, à Kartum, par les soldats du Mahdi, avait eu pour résultat d'exalter considérablement leur moral et d'augmenter leur audace.

Les bandes arabes ne tardèrent pas à multiplier leurs sanglantes incursions dans les territoires du nord du Congo.

Il y avait là un danger sérieux pour l'Etat indépendant : aussi dès 1888, le Roi décida-t-il la création d'un camp retranché à Basoko ; la fondation en fut confiée au capitaine d'Etat-major Roget : elle devait avoir pour résultat de couper court aux pointes hardies des Arabes, de s'attirer par le fait même le dévouement reconnaissant des populations environnantes et enfin de servir de point de départ à des expéditions vers l'Uele.

A partir de ce moment, nous allons assister à une série d'efforts ayant pour objet l'occupation effective du Haut-Uele, du Bahr-el-Gazal et de la région du Nil.

En 1889, le capitaine Van Gèle, accompagné du capitaine Georges Lemarinel, des lieutenants Hanolet et De Rechter, du sous-lieutenant Busine et de l'interprète Attard, se rendait pour la troisième fois dans l'Ubangi ;

il y fondait les postes de Zongo, de Mokoange et de Banzyville et explorait l'Uele jusqu'à la chute de Monunga. Au point de vue politique, Van Gèle obtenait un résultat important par son entrée en relations avec le puissant sultan Bangasso. Plus tard, désirant assurer la jonction des postes de Yakoma, sur l'Ubangi, et de Djabir, sur l'Uele, il remontait le Bomu jusque Bangasso, puis se dirigeait par la voie de terre vers Djabir où séjournaient les lieutenants Milz et Dejaiffe, envoyés du capitaine Roget.

Le capitaine Le Marinel, succédant à Van Gèle, explora avec une grande activité le Koto et le bassin du Bomu, puis se rendit chez le sultan Rafai, accompagné du lieutenant de la Kéthulle ; le pays des Sakara fut parcouru par lui dans tous les sens et le Bali, affluent du Bomu, fut reconnu jusqu'au village de Bokuma.

Le capitaine Roget avait reçu mission de créer sur l'Aruwimi une barrière destinée à arrêter les incursions arabes, mais en présence de la force des bandes qui occupaient cette région, le Gouverneur général lui prescrivit de suivre une ligne de conduite plus prudente. Le sous-officier Duvivier, chargé de fonder un poste avancé, l'établit à Ibembo ; le capitaine se mit bientôt en route lui-même : après avoir dépassé cette localité, il suivit la vallée de la Tinda ; à Likatu, sur la Likati, il fut reçu par le chef Engwetra, qui mit tout en œuvre pour l'empêcher d'aller plus loin et alla même jusqu'à lui refuser des porteurs. Mais il connaissait mal le caractère du capitaine Roget, qui fit porter les charges par ses soldats et parvint vers la mi-février 1890, à Djabir, où il fonda une station.

Au mois de mai de la même année, il poussa une exploration au nord de l'Uele, traversa le Gango et le Dapa, mais dut rebrousser chemin à cause des contingents mercenaires qui l'accompagnaient, et dont le terme de service allait expirer. A peine rentré à Djabir, et quoique venant de subir une violente attaque d'hématurie, Roget voulut pousser vers l'ouest dans le but d'opérer sa jonction avec Van Gèle, mais il ne réussit pas à mettre son projet à exécution ; d'ailleurs, des bruits alarmants venant d'Ibembo et de Basoko, le forcèrent à reprendre le chemin du retour ; malheureusement, dès sa rentrée à ce dernier poste, de nouvelles attaques d'hématurie exigeaient impérieusement son retour à la côte.

Expédition Van Kerckhoven. — Le capitaine Van Kerckhoven, qui pendant deux termes de service avait eu l'occasion de mettre en évidence ses brillantes qualités, fut mis à la tête d'une expédition ayant comme objectif l'occupation effective de la région du nord-est de l'Etat et l'exploration de ses limites extrêmes de ce côté.

Elle comportait au départ quatorze officiers et sous-officiers, deux médecins, deux commis, deux armuriers, trois interprètes et cinq cents soldats noirs, mais elle subit dans la suite d'importantes mutations de personnel.

L'avant-garde, placée sous le commandement du capitaine Ponthier, était composée des lieutenants Blocteur, Jacquet, Van Montfort et Van Cauberghe. Elle prit les devants et après avoir dû, en l'absence de bateaux, suivre la rive gauche du fleuve, elle arriva le 20 mars

1891, à la station de Bumba que commandait alors le lieutenant Verbrugge. De là, d'où elle s'enfonça dans l'inconnu, accompagnée de ce dernier jusque Yamikele, mais elle eut à soutenir plusieurs attaques de la part des indigènes et se vit bientôt obligée de rebrousser chemin après avoir perdu le sergent Bucquoy et cinquante-et-un soldats.

A peine rentré à Bumba, Ponthier se dirigea vers Djabir par Ibembo, puis, remontant l'Uele, il fonda le poste de Bima et atteignit le Bomokandi, mais au confluent de cette rivière avec l'Uele, une forte bande arabe lui barrant le chemin, il ne put pousser de l'avant que lorsque Daenen eut renforcé la troupe dont il disposait.

Le combat du Bomokandi livré le 27 octobre 1891, fournit à ces deux officiers l'occasion de mettre les Arabes en déroute.

Pendant ce temps le chef d'expédition s'était rendu aux Stanley-Falls pour y exposer à Rachid quel était le but de son entreprise. Il avait ensuite remonté l'Itimbiri jusqu'Ibembo où l'avait précédé le capitaine Daenen. De cette localité Van Kerckhoven avait envoyé le lieutenant Milz chez le sultan Semio établi sur le Bomu.

Le lieutenant de la Kéthulle fut détaché chez le sultan Rafai : il y remplit avec un succès marqué sa délicate mission et fut remplacé par Hecq ; quant au lieutenant Foulon, c'est chez Sasa, sultan de l'Uele, qu'il reçut ordre de se rendre ; il y resta jusqu'en 1895 et Colmant fut désigné pour lui succéder.

Vers la fin de décembre, l'expédition renforcée de nouveaux agents, était concentrée au Bomokandi.

Elle comprenait à ce moment comme officiers : Ponthier, Milz, Daenen, Gustin, de la Kéthulle, Foulon, Henrard ; comme sous-officiers : Raynaud, Buzon, Lousberg, auxquels s'étaient joints le docteur Montangie et l'intendant Van de Vliet ; plusieurs membres de l'expédition étaient morts : Jacquet, Van Montfort et Blocteur.

Van Kerckhoven se décide alors à marcher de l'avant et fonde successivement les postes d'Amadis et de Maï Munza.

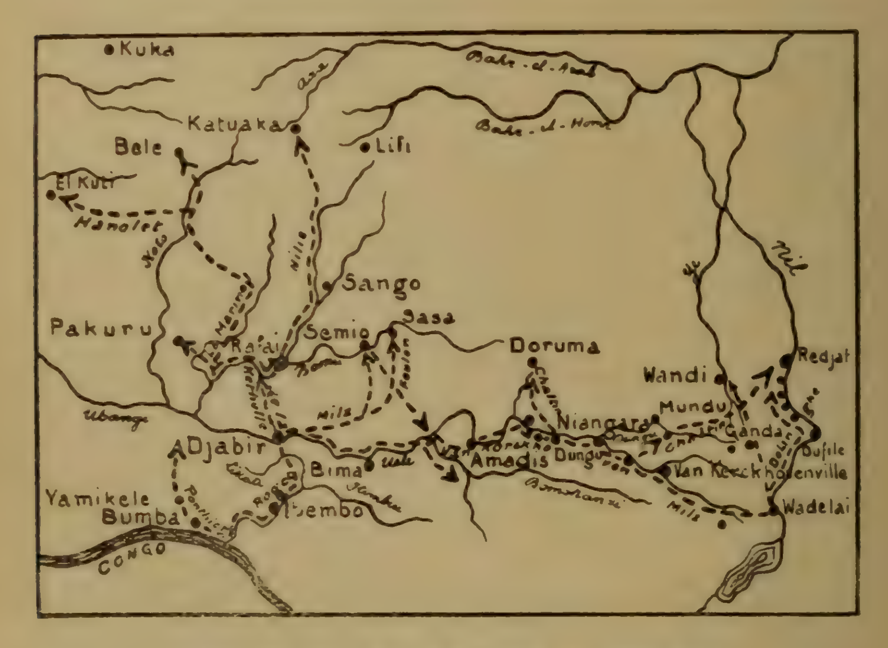
Milz, accompagné de Semio, est chargé de créer une station sur le Kibali et le 27 février 1892 il se porte avec Van de Vliet vers l'ancienne zériba Hanash qui prendra dès lors le nom de Surango.

Continuant sa progression vers l'est, Van Kerckhoven fonde encore les postes de Niangara, de Dungu, de Bitima et de Lemhin.

Malheureusement un accident dû à la maladresse d'un boy, vint priver l'expédition de son chef dont la succession fut reprise par Milz. Celui-ci atteignit bientôt Wadelaï et s'installa quelques jours plus tard dans un vieux camp occupé par des Egyptiens, anciens compagnons d'Emin Pacha dont la situation précaire valut à l'Etat des offres de service que le lieutenant belge accepta ; mais ces troupes ne tardèrent pas à devenir embarrassantes et ne rendirent d'ailleurs jamais aucun service.

Piquant vers le nord-ouest, Milz assit l'autorité de l'Etat jusque Ganda, puis, après avoir installé les Egyptiens à Korobe, il poussa jusque Wando sur le Ye.

Son successeur, le capitaine Delanghe, laissa sur le Nil le capitaine Delbruyère avec Laplume, Niclot et l'interprète Suleyman, en le laissant seul juge de l'opportunité d'une retraite éventuelle.



L'occupation des régions du nord-est.

A l'approche des Derviches, Delbruyère réunit les blancs en conseil de guerre et la retraite sur Mundu fut décidée ; toutefois Suleyman consentit à rester sur le Nil avec les débris des anciennes troupes de Fahd el Moulah, mais il passa aux Derviches dès qu'ils eurent atteint Lado. En arrivant à proximité de Mundu, Delbruyère rencontra une colonne commandée par Delanghe ; l'action énergique de ces deux officiers, aidés

du capitaine Bonvallet, débloqua la place qui était assiégée par les Derviches depuis plusieurs jours.

Malgré ce succès, Delanghe, estimant avec raison que ce poste était trop en l'air, se retira sur Dungu, dont le choix comme poste avancé était fort judicieux.

L'inspecteur d'Etat Baert arrêta alors un plan général qui consistait à s'organiser avant de reprendre la direction du Nil ; le capitaine Delanghe entra dans ses vues et dirigea lui-même pendant quelques mois la construction des fortifications de Dungu.

A la mort de Baert, Francqui prit le commandement des territoires du Haut-Uele et envoya Delanghe comme résident général chez Semio. Après avoir organisé ses postes de l'est, Francqui en confia la direction au commandant Christiaens, puis se rendit chez Semio où il reçut un courrier de Christiaens, lui annonçant que d'importantes troupes derviches, venues du Kartum, s'installaient à l'Egaru, à l'est de Dungu et menaçaient cette place ; de plus, ils étaient parvenus à rallier à leur cause les sultans de l'est.

Francqui obtint de Semio un millier de soldats azande, qu'il emmena à marches forcées sur Dungu où il arriva le 15 décembre. La colonne, comprenant comme blancs, Christiaens, Swinfund, Wtervulghe, Laplume, Fremet, Niclot, et deux sous-lieutenants de la Force publique et comme noirs huit cents soldats et les auxiliaires de Semio, quitta Dungu le 18 et rencontrait dès le 23 décembre à l'Egaru, les Derviches que renforçaient plus de deux mille hommes du sultan Renzi. Battus avec des pertes sérieuses, les Derviches se retirèrent sur

Lado, mais les troupes de l'Etat avaient eu deux officiers blessés, deux cents hommes hors de combat et plusieurs chefs azande avaient été grièvement atteints.

Francqui rentra à Dungu et désigna le commandant Bovy pour remplacer Christiaens dans le commandement de la zone de l'est. Il prit ensuite une série de mesures pour préparer une nouvelle marche vers le Nil, notamment l'organisation de la zone Uere-Bomu et le recrutement d'un millier de Mobenge, de sorte que vers le mois d'août il disposait de quinze cents hommes bien exercés à Dungu, de deux cents à Niangara et de trois à quatre cents dans l'Uere-Bomu.

Une série de pointes hardies dans les régions du nord, avaient étendu de plus en plus dans cette direction l'influence de l'Etat : Donckier de Donceel avait atteint Lifi, sur un affluent du Bahr et Homr — l'expédition Nilis avec Gérard et Gonze, partie de Rafai en février 1894, avait suivi la vallée du Shinko, perdant à Sango le lieutenant Gonze ; elle s'était dirigée ensuite vers Katuaka sur l'Adda où fut construit un fort placé sous le commandement de Gérard — enfin dans le courant de la même année, le capitaine Hanolet, accompagné de Van Calster et de Stroobant, avait pénétré dans le bassin du Shari après avoir suivi le Bali et le haut-Koto, puis la route des caravanes arabes de Kuka, avait poussé jusqu'à El Kuti et fondé le camp de Bele : il avait reçu mission de se mettre en rapport avec le chef des Senoussis et avec le sultan du Wadaï.

Trois années avaient suffi aux vaillants officiers belges

pour agrandir d'une immense province les territoires déjà si considérables de l'Etat.

Hélas, tant de dévouement, tant d'abnégation eurent comme seul résultat d'augmenter le patrimoine de gloire récolté par les Belges en Afrique : la mort dans l'âme, les artisans de cette œuvre apprirent bientôt qu'un traité conclu avec la France (4 août 1894) imposait le Bomu comme frontière nord du Congo.

Par le traité du 12 mai 1894, la Grande-Bretagne avait cédé à bail à l'Etat indépendant le Bahr-el-Gazal.

Il s'agissait dès lors, pour assurer l'occupation effective de la zone concédée, de poursuivre les opérations commencées par Van Kerckhoven en détruisant définitivement la puissance derviche.

Cette mission fut dévolue à deux colonnes confiées, l'une au baron Dhanis, l'autre au commandant Chaltin.

Colonne Chaltin. — Deux ordres de préoccupations sollicitèrent tout d'abord l'attention du commandant Chaltin qui, à ce moment, était placé à la tête du district de l'Uele où il avait succédé à Francqui : se créer une bonne base d'opérations en mettant au point le service des transports et les services administratifs de son territoire et s'assurer la possession de l'outil indispensable, en formant une troupe bien exercée et bien disciplinée.

Mais avant toute chose, il fallait en finir une bonne fois avec les alliés des Derviches, les sultans Bili, Bima et Doruma.

Opérations contre Bili. — Le sultan Bili s'était rendu coupable de l'assassinat du capitaine Bonvallet, du ser-

gent Devos et de leur escorte ; une première expédition avait été dirigée contre lui en avril 1894, mais il n'y avait pas à se faire illusion au sujet de l'effet qu'elle avait produit sur l'esprit du sultan.

Chaltin quitta Niangara le 1er mars 1896 à la tête d'une troupe forte de cinq cents hommes et commandée par cinq officiers: Dubreucq, Kinet, Debacker, Dupont et Lejeune.

A peine en route, il fut privé des services de ce dernier qui, malade, s'éteignit à Niangara.

Dès le 6 mars, la colonne entrait en contact avec les hommes de Bili et après trois engagements d'avant-garde, Chaltin finissait par avoir raison du sultan dans un combat décisif livré le 17 mars.

Opérations contre Bima. — Bili étant ainsi hors de cause, le commandant se retourna contre Bima, frère de Doruma, dont il foulait le territoire à partir du 27 mars.

Le 31 eut lieu la première rencontre sérieuse : la colonne Chaltin fut attaquée par trois mille guerriers de Bima dont la folle intrépidité vint se buter au carré des troupes de l'Etat. Le chef d'expédition fut lui-même blessé au cours de ce combat.

Opérations contre Doruma. — Restait à régler Doruma.

Le 5 avril Chaltin se porte contre Vuta, fils aîné du sultan, dont l'attaque enveloppante l'oblige à former sa troupe en carré. Pendant une demi-heure les charges des hommes de Doruma se succèdent sans interruption, mais avec des pertes telles que ceux-ci se voient bientôt acculés à la retraite.

Expédition vers le Nil. — Chaltin rentra à Ibembo pour y soigner sa blessure, mais dès le 14 décembre il quittait Dungu avec sept cents soldats, pour entreprendre la conquête définitive de l'enclave de Lado. Le Gouverneur général baron Wahis lui avait donné l'ordre de se rencontrer avec Dhanis à Ye de façon à pouvoir agir de concert ; il l'avait cependant autorisé à pousser jusque Lado si les renseignements sur les forces ennemies lui prouvaient que les siennes étaient suffisantes pour opérer isolément; comme nous le verrons plus loin, la jonction ne put se produire.

Les sept cents hommes sont répartis en pelotons de cent hommes.

Les blancs de l'expédition sont : Saroléa, Kops, Jehot, Laplume, De Backer, Goebel, Dupont, Cajot et le docteur Rossignon.

Au confluent de l'Uele et de l'Obi, Chaltin fonde un poste auquel il donne le nom de Van Kerckhovenville.

Il se dirige ensuite sur Faradje, traverse la Dungu après l'avoir longée et atteint le poste de Larumba non sans avoir subi quelques attaques vite repoussées.

Le 14 février 1897 la colonne arrivait en vue du Nil à Bedden où se produisit la première rencontre sérieuse avec les Derviches.

Le 16, le sous-lieutenant Laplume commandait le peloton d'avant-garde, lorsqu'à la tombée de la nuit, il se heurta à un parti de Derviches avantageusement posté et dont la fusillade inattendue mit son peloton en déroute.

Cependant Laplume ne se laisse pas influencer par la

lâcheté de ses hommes et reste bravement en place, donnant ainsi aux Derviches l'illusion qu'il commande toujours son peloton. Il devient le seul point de mire du canon derviche et son sang-froid est tel qu'il cherche à se rendre compte, montre en main, du temps que mettent ses adversaires à recharger la pièce.

Chaltin vint heureusement mettre fin à cette situation critique en se portant en avant.

Le lendemain eut lieu le véritable combat. Les Derviches avaient choisi une position très forte marquée par une série de hauteurs et appuyée à gauche au Nil.

Les troupes de l'Etat se déploient en partie en tirailleurs et subissent pendant une demi-heure le feu des Derviches sans répondre autrement que par le canon ; elles sont ensuite portées en avant jusqu'à 200 mètres de l'ennemi.

Les Derviches tentent alors un mouvement tournant sur la gauche de Chaltin, mais la fraction chargée de cette opération est bientôt coupée de la masse principale et mise hors de cause.

Au même moment, la droite des troupes de l'Etat s'élance à la charge et repousse la ligne derviche dont la retraite, commencée en bon ordre, ne tarde pas à dégénérer en fuite désordonnée. C'est au cours de cette charge que le lieutenant Saroléa tombe, frappé d'une balle en plein cœur.

Après avoir accordé à ses troupes un repos de 2 heures, Chaltin reprend la marche en avant et ce n'est qu'après avoir parcouru 26 kilomètres, qu'il arrive en vue du mont Redjaf qu'occupent les Derviches. Ces

derniers reçoivent les soldats de l'Etat à coups de canon, et à mesure que ceux-ci approchent, la fusillade éclate, nourrie : il n'y a pas à se le dissimuler, les Derviches sont décidés à vaincre ou à mourir.

Bientôt tous les pelotons ont rallié Chaltin qui les porte en avant. Cette fois, c'est vers la droite que l'ennemi va tenter son mouvement tournant qui ne réussit guère mieux que celui de Bedden. Les Mahdistes se retirent dans leur enceinte fortifiée dont ils s'échappent à la faveur de la nuit.

La prise de Redjaf eut pour conséquence de refouler vers le nord les bandes derviches, et à ce titre elle constitue un succès de tout premier ordre qui honore le nom belge.

Chaltin a fait preuve, pendant toute cette expédition, de qualités militaires peu communes : à coté de la bravoure et du calme imperturbable au milieu du danger, qualités qu'il partageait avec ses adjoints, il a prouvé qu'il possédait au plus haut degré le sens de l'à-propos qui lui faisait prendre une détermination judicieuse au moment précis où elle pouvait lui valoir un maximum de rendement.

Je ne puis me dispenser de citer le nom du docteur Rossignon, qui au cours des différents combats, parcourait la ligne de bataille sous une grèle de balles pour prodiguer ses soins aux blessés et qui fut même, à un moment donné, chargé du service des pièces. Et à ce propos, il est un fait digne de remarque dans l'histoire du Congo : les médecins qui accompagnaient les expéditions surent rarement résister à la tentation de prendre

place dans les rangs au moment du combat, et il faut reconnaître qu'ils s'en sont toujours tirés à leur honneur, ce qui n'empêchait pas l'homme de science de reprendre le dessus aussitôt le combat terminé.

Colonne Dhanis. — Alors que tous les efforts précédents étaient partis de Niangara, Dhanis, en dépit des conseils qui lui furent donnés notamment par le gouverneur général baron Wahis, s'obstina à choisir comme point de départ Stanleyville.

Une seconde faute fut le manque d'organisation : Les dépôts de vivres manquaient alors qu'on allait avoir à traverser une région forestière où les routes faisaient souvent défaut et dont les populations, généralement hostiles, refusaient de fournir de bonne volonté les vivres nécessaires ; la troupe elle-même comprenait en grand nombre des Batetela dont on connaissait par expérience la propension à la révolte et d'une façon générale, les soldats manquaient de discipline. Enfin l'expédition traînait à sa suite dix mille Arabes qui devaient créer des postes de culture.

Cette négligence dans l'organisation devait hélas ! être chèrement payée.

La colonne s'était donc formée aux Stanley-Falls au moyen de troupes recrutées aux Falls et dans le Maniema. Son avant-garde commandée par le capitaine Leroy, avait quitté cette station au mois de septembre 1896 : elle était forte de trois mille hommes et divisée en trois fractions à la tête desquelles étaient placés les capitaines Mathieu, Julien et Doorme.

Quant au gros de l'expédition, il se mettait en marche à la fin d'octobre. Après avoir passé par Avakubi, Kavali et Tamara, l'avant-garde atteignait les environs de Dirfi, le 12 février 1897, dans un état de démoralisation facile à comprendre si l'on songe aux fatigues, aux privations et aux souffrances de toute nature dont avaient été marquées les pénibles étapes de cette entrée en campagne.

Le 14 février la révolte éclatait : les Batetela et les Bakusu mettaient à mort le chef de l'avant-garde, le capitaine Leroy et plusieurs de ses adjoints : Inver, Mellen et Andriane.

La pointe d'avant-garde que commandaient le docteur Védy, le lieutenant Verhellen et les sergents Bricourt et Spellier échappa à la contagion et parvint à rallier Avakubi au mois de mai : elle était, il est vrai, composée de Likwangula. Nous aurons l'occasion de voir au chapitre des révoltes, combien longue fut la répression et les sacrifices qu'elle coûta.

En somme, des deux colonnes dirigées vers l'enclave de Lado, seule celle de Chaltin, avait atteint son but.

Quelque sérieux cependant qu'aient été les succès remportés, ils n'avaient pas mis définitivement hors de cause les Derviches qui continuaient à occuper Bôr.

Au mois de septembre 1897, ces derniers poussèrent vers Redjaf une reconnaissance qui dût rétrograder.

Le 21 mai 1898, ils tendirent un guet-apens qui coûta la vie au commandant Walhousen, au lieutenant

Coppejans et au sergent Bienaimé, mais les reconnaissances démontrèrent que c'était là le fait d'une bande peu importante.

Chaltin ne quitta Redjaf qu'après y avoir accumulé des vivres et des munitions et après l'avoir sérieusement fortifiée.

C'est au commandant Hanolet qu'échut l'honneur de le remplacer.

Ayant appris que les Anglais approchaient de Kartum, les Derviches de Bôr résolurent de se procurer des cartouches en attaquant la place de Redjaf. Ils choisirent la nuit du 3 au 4 juin 1898, pour tenter, vers une heure du matin, un coup de surprise. Bien que les circonstances leur fussent favorables, les Mahdistes furent, en fin de compte, repoussés, mais cette attaque avait coûté à la garnison de Redjaf deux tués : MM. Desneux et Bartholi et quatre blessés : Hanolet, Syllie, Van Pottelsberghe et Lauterbach. Parmi les blancs qui se sont particulièrement distingués pendant ce combat, il convient de citer le docteur Rossignon, le capitaine Lequeux, l'adjudant Delarge, les sous-officiers Collet, Van Pottelsberghe et Dieupart et le sous-intendant Seghers.

Pour éviter toute nouvelle surprise, le commandant Hanolet décida d'établir à Lado un poste avancé, dont il confia la direction au commandant Henry, qui venait de lui être envoyé par Dhanis : dès le 15 juillet le poste était occupé par six cents hommes, cinq officiers, un sous-officier et un sous-intendant.

Dans le but d'en finir avec les Mahdistes d'Arabi, le commandant Hanolet alla les chasser de leur refuge de

Bôr, puis laissa sa succession au commandant Henry qui renforça les fortifications de Redjaf et construisit un camp fortifié à Kero, non loin de la frontière nord de l'enclave.

Vers la fin du mois d'octobre 1899, Chaltin arriva à Redjaf à la tête de douze cents soldats, avec mission d'occuper complètement la zone concédée.

Pendant ce temps, le commandant Henry poussait différentes reconnaissances sur le Nil jusqu'au 10° de latitude Nord. Dans le courant de l'année 1899, il entreprit un troisième voyage au cours duquel il atteignit Kartum.

Occupation du Bahr-el-Gazal. — Nous avons vu que l'arrangement du 21 mars 1899 avait rendu caduc l'accord avec la France du 14 août 1894.

Le Roi Léopold décida alors d'envoyer des missions de reconnaissances dans les territoires de Bahr-el-Gazal.

Au mois d'octobre 1902, le commandant Lemaire quittait Yambuya à la tête d'une mission scientifique, ayant pour adjoints les lieutenants Paulis et Colin. Il longe d'abord l'Uele, puis la Dungu ; passant ensuite par Faradje, il franchit la ligne de faîte Congo-Nil en mars 1903, puis établit un poste fortifié à Ye. De là, il se dirige vers l'Ouest pour atteindre le bassin du Yalo-Rhol et organise l'exploration de la zone située entre la frontière nord de l'Etat et le 5e degré de latitude nord.

Il suffira de dire que le commandant Lemaire a relevé au cours de cette mission 148 points et 122 altitudes pour donner une idée de l'activité déployée.

La pénétration dans le territoire du chef azande M'Bio,

amena des opérations de guerre contre ce dernier. Les lieutenants Paulis et Colin en furent chargés, mais alors que le premier parvenait à remplir sa mission pacifiquement, Collin ne tardait pas à être attaqué à Maiawa, sur un affluent du Sueh, par 3000 Azande ; après un combat très violent, ces derniers furent repoussés avec de fortes pertes.

Apprenant la position critique de son adjoint, Lemaire vola à son secours, mais il n'eut plus à intervenir et parvint, grâce à son tact et à son doigté, à nouer des relations d'amitié avec les Azande.

Il remit ensuite le commandement au lieutenant Paulis qui continua le travail dans la zone de la Meridi.

LA CAMPAGNE ARABE.

Il y a quelque douze siècles que commença l'invasion de l'Afrique par les Arabes.

Pour qui connait les doctrines du Coran, rien d'étonnant à ce que cette irruption ait pris rapidement des proportions énormes parmi des peuplades primitives : ces doctrines, en effet, flattent les passions humaines dans ce qu'elles ont de plus cruel et de plus sensuel.

Qu'ils soient asiatiques ou africains, les Arabes ont toujours eu comme trait d'union l'emploi de la main-d'œuvre servile obtenue au moyen de la traite. Dès lors il était évident que tôt ou tard un conflit était inévitable avec l'Etat indépendant du Congo, qui non seulement était moralement intéressé à la disparition de la traite, mais encore avait pris l'engagement formel de s'y appli-

quer. Et ce conflit ne pouvait comporter des demi-mesures : ce devait être une lutte décisive, une lutte à mort que la vaillance de nos officiers rendit victorieuse pour les armes belges.

Que les idées de prosélytisme aient eu une influence prépondérante sur la conduite des premiers envahisseurs arabes, la chose ne semble guère douteuse, mais à la longue, de nombreux métissages aidant, deux ordres de préoccupations sollicitèrent surtout l'attention de leurs successeurs : la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire. Il est juste d'ajouter qu'au moment où se pose la question arabe au Congo, on n'y rencontre plus que quelques centaines d'Arabes véritables sur les innombrables chasseurs d'esclaves qui s'y livrent à leur honteux trafic et qui se composent partie de métis d'Arabes et de nègres, partie de nègres proprement dits (ces derniers en grande majorité), enrolés de gré ou de force et liés à la fortune de leur maître.

Partis de Zanzibar, les Arabes envahissent l'Uniamwezi vers 1830 et dans les environs de 1840 on les trouve établis à la rive orientale du lac Tanganika vers Udjidji qui allait devenir bientôt le marché d'esclaves le plus conséquent de toute la contrée.

Ils ne tardent pas à étendre le théâtre de leurs opérations et vers 1868 ils ont déjà atteint Nyangwe où ils sont signalés par Livingstone en 1870 et par Stanley en 1876.

Ils font des incursions vers le nord : (Kasongo, Riba-Riba et Kirundu), vers le nord-est et vers le sud (dans le pays du sultan Msiri), mais leur principal centre d'action

est le Maniema. Ils y sèment habilement la division entre les chefs indigènes et tout en saignant cette malheureuse contrée, ils y recrutent cependant leurs meilleurs auxiliaires parmi les jeunes gens.

Entre 1868 et 1880, les Arabes prennent pied dans la région que limitent le Lualaba, le Lomami et le Sankuru, occupant eux-mêmes certaines parties, établissant dans d'autres des chefs importants de la région tout dévoués à leur œuvre, tels que Pania Mutombo, Lupungu et même un ancien esclave de Tippo-Tip, Gongo Lutete.

Vers 1880, dans une nouvelle poussée vers le nord, nous les voyons s'établir successivement aux Stanley-Falls, dans le Lomami et l'Aruwimi; toutefois dans cette dernière région ils furent repoussés à plusieurs reprises avec des pertes sérieuses et ce n'est que vers 1887 qu'on les y trouve fixés sous les ordres du rapace Sélim.

L'immense pays qu'ils occupent ne suffit pas encore à leur débordante activité : bientôt les bandes de Selim jettent leur dévolu sur les villages riverains de la Lulu, du Rubi et de l'Uele et poussent jusqu'au pays des Moganga, indigènes installés derrière les Bangala.

Vers le nord-est ils s'étendent jusqu'à la Makongo, le Bomokandi et la Nepoko où Stanley les rencontre vers 1887. Enfin à l'ouest ils font sentir leur action sur la rive gauche du Congo et sur les bords du Lopori et de la Lukenie à une époque postérieure à l'année 1883.

« En résumé » dit Chaltin, « dans l'espace de cinquante années, les Arabes envahissent, dévastent et soumettent un territoire d'une superficie de près de deux

millions de kilomètres carrés, soit soixante-cinq fois celle de la Belgique. »

Avant de décrire les péripéties de la lutte engagée entre les troupes de l'Etat indépendant et les hordes arabes, il n'est pas sans intérêt d'esquisser en quelques mots les procédés généralement employés par les chasseurs d'esclaves.

Lorsqu'ils ont jeté leur dévolu sur un village, les Arabes l'entourent de nuit et, au point du jour, se lancent à l'attaque en utilisant tous les moyens dont ils disposent pour jeter l'épouvante parmi les habitants.

Les jeunes femmes et les adolescents sont capturés, tandis que les vieillards et les jeunes enfants sont impitoyablement massacrés et leurs cadavres livrés aux meutes d'anthropophages qui accompagnent toujours les bandes esclavagistes.

Il leur arrive d'épargner certains villages, mais la situation des habitants n'en vaut guère mieux : plus rien ne leur appartient, tout l'ivoire doit être livré ; ils sont, de plus, soumis à un travail très dur dont les Arabes seuls tirent tout le profit et aucune corvée ne leur est épargnée.

Les horreurs qu'entraîne cette chasse à l'homme dépassent tout ce qu'on peut imaginer et il faudrait la plume d'un Poë pour en tracer un tableau fidèle.

Cependant, il ne manque pas de récits indignés de voyageurs, qui permettent de s'en faire une idée.

« Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic (la traite), est d'une telle horreur, que je m'efforce sans cesse de le chasser de ma mémoire,

et sans y arriver. Les souvenirs les plus pénibles s'effacent avec le temps ; mais les scènes atroces que j'ai vues se représentent, et, la nuit, me font bondir horrifié par la vivacité du tableau » WALLER. *Dernier journal de Livingstone.*

« Que ne pouvons-nous faire le récit exact des horreurs de la traite de l'homme et donner un total approximatif des existences qu'elle détruit chaque année ! Car, nous le sentons, si la moitié de ces horreurs pouvaient être connues, l'indignation et la pitié qu'elles éveilleraient seraient telles, que ce trafic infernal disparaîtrait bientôt, quelque sacrifice qu'il dût en coûter pour l'anéantir.... Pour quelques centaines d'individus que procure une de ces chasses, des milliers d'hommes sont tués ou meurent de leurs blessures, tandis que les autres, mis en fuite, expirent de faim et de misère ou périssent dans les guerres civiles et de voisinage, tués, qu'on ne l'oublie pas, par les demandes des acheteurs d'esclaves.

Les nombreux squelettes que nous avons trouvés dans les bois ou parmi les rochers près des étangs, le long des chemins qui conduisent aux villages déserts, attestent l'effroyable quantité d'existences sacrifiées par ce trafic maudit » LIVINGSTONE. *Exploration du Zambèze.*

« Pendant onze mois la bande avait mis à sac toute la région qui s'étend entre le Congo et le Lubiranzi sur la rive gauche, et elle s'était engagée à faire la même monstrueuse besogne entre le Biyerri et Ouané-Kirundu. En étudiant ma carte, je trouve que la région ainsi dévastée, sur la rive droite et sur la rive gauche, occupe une superficie de 55.000 kilomètres carrés, soit 3.200

kilomètres carrés de plus que l'Irlande, et qu'elle a une population d'environ un million d'âmes. » STANLEY. *Cinq années au Congo.*

« Toutefois il faut en attribuer l'origine (de l'esclavage) à l'influence pernicieuse de la race arabe, la véritable peste de l'Afrique, contre laquelle, tous en Europe, nous devrions nous réunir dans une croisade permanente. » H. CAPELLO et R. IVENS. *From Benguela to the territory of Yacca.*

« Je fis une visite au camp de Sayol. A l'entrée, un échafaudage formé de poutres était orné de cinquante mains droites abattues à coups de hache. Un peu plus tard des coups de fusil nous indiquèrent que le chef de bande s'exerçait au tir sur ses malheureux prisonniers. Quelques-uns de mes hommes me dirent que les victimes de cet acte cruel avaient été immédiatement dépecées pour servir à une fête de cannibales. » VON WISSMANN. *Proceedings.*

« Mais sur aucun point de l'Afrique ces horreurs n'approchent de ce qui se passe sur les terres du Haut-Congo. Là, les esclavagistes ont tout détruit dans des régions entières où il ne se trouve bientôt plus ni villages, ni habitants. » Cardinal LAVIGERIE. *L'esclavage africain.*

Les quelques malheureux qui parviennent à la côte ont encore à subir le transport par mer : « La marée montante met le bateau à flot ; alors tous ces esclaves sont secoués les uns contre les autres ; ils sont trop serrés non seulement pour pouvoir se coucher, mais même s'asseoir et changer de place ; dans cette position

difficile, le mal de mer ne tarde pas à les abattre et il faut renoncer à décrire le spectacle de ce fumier vivant. Les horreurs de ce voyage restent gravées dans la mémoire des nègres pendant toute leur vie ; leur esprit est hanté d'épouvantables cauchemars et ils croient toujours entendre le bruit que produit la chute d'un cadavre jeté à l'eau, car la mort fait là aussi sa razzia. A l'arrière du boutre se trouve un plancher de 6 à 7 mètres carrés où se tiennent le capitaine et les matelots. C'est là que se prépare la maigre pitance des esclaves pour les empêcher de mourir de faim quand le voyage se prolonge : elle consiste en boulettes de sorgho, de maïs et de haricots indigènes qu'un matelot jette aux rares esclaves qui ont encore la force de manger. Lorsque les boutres sont poursuivis par un croiseur, les esclaves sont ligottés, une pierre attachée aux pieds, jetés à la mer où ils tombent vivants dans la gueule des requins habitués à suivre la trace de ces sinistres convois. » *L'Afrique explorée et civilisée.*

Nous pourrions multiplier les citations des Cameron, des Nachtigale, des Soleillet et de tant d'autres, mais nous croyons avoir montré suffisamment à quel horrible régime a mis fin la campagne arabe.

Il nous reste, avant d'entamer cette dernière, à dire deux mots des chefs arabes.

Le plus puissant d'entre eux, Tippo-Tip, avait en sa possession toute la rive gauche du Congo, de Kirundu à Isangi, sans compter sa résidence de Kasongo. Il avait comme alliés : Sefu, Rachid, Saïd et Selim, tous parents plus ou moins proches ; parmi ses vassaux, chefs noirs

du Haut-Lomami et souvent esclaves libérés, le plus important était Gongo Lutete que Tippo-Tip avait mis à la tête de quelques troupes qu'il avait lancées vers le Lomami et le Sankuru. D'autres chefs moins importants, tels que Lupungu, Pania Mutombo, etc., étaient également à sa solde.

Kibonge était le sultan de Kirundu établi sur la rive droite du Congo en amont des Falls : ses possessions atteignaient au nord le haut Aruwimi, au sud Riba-Riba.

Il avait désigné comme successeur Saïd, jeune homme très entreprenant, qui s'était réfugié chez lui à la suite de guerres malheureuses. Leurs forces réunies étaient estimées à 20.000 fusils.

Quant à Munie Moharra, le chef de la région du Maniema, il avait choisi comme résidence Nyangwe. Il était particulièrement bien doué pour faire la guerre et son fils Munie Pembe lui était d'un réel secours sous ce rapport. Un de ses vassaux, Nserera, commandait le poste de Riba-Riba.

Les premiers contacts. — Les premières escarmouches entre Arabes et troupes de l'Etat remontent à l'année 1886.

En 1883, avons-nous vu, Stanley avait fondé aux Falls, un poste placé sous le commandement de l'Ecossais Bennie ; celui-ci avait ensuite été remplacé et au moment de l'attaque de la station par les Arabes, deux Européens y séjournent : un officier Anglais, Deane et un lieutenant de cavalerie belge, Dubois.

Sous un prétexte futile, les Arabes assaillent le poste

le 24 août 1886. Malgré leur forte infériorité numérique et le manque de munitions, les occupants opposent une résistance héroïque ; malheureusement le courage des noirs de la défense n'est pas à hauteur de celui de leurs chefs et ces derniers, lâchement abandonnés, sont obligés de quitter la station après l'avoir incendiée.

C'est pendant cette retraite que le malheureux Dubois se noya malgré les efforts tentés par son camarade pour le sauver. Je ne puis passer sous silence l'appréciation émise par Deane sur notre courageux compatriote : « Au plus fort de la lutte, il m'envoyait de petits billets écrits sur le genou pour demander des munitions nouvelles ou quelque autre chose. *Ces notes étaient comme calligraphiées* et ne trahissaient pas la moindre émotion. Vous pouvez être fiers de compter de tels hommes dans votre armée ; aucune autre n'en a de meilleurs. »

Le 15 juin 1888, Van Kerckhoven et Van Gèle rétablissent le poste des Stanley-Falls dans la région dont Tippo-Tip avait été nommé *vali* en février 1887.

Lorsqu'on parcourt les journaux de l'époque, on est frappé de la façon sévère dont cet acte fut jugé par des personnes qui ne tenaient pas suffisamment compte de l'ambiance et de la situation du moment.

Supposons un instant que l'Etat se soit décidé à ce moment pour l'offensive contre les Arabes : en tenant compte des forces en présence et des moyens de transport dont on disposait, on courait à un échec certain ; résultat : la perte de toute cette région et probablement l'occupation par une autre Puissance.

Au contraire, en agissant comme il l'a fait, l'Etat

faisait flotter, grâce aux troupes de Tippo-Tip, le drapeau bleu étoilé d'or, sur toute la région du nord, et réalisait ainsi une occupation effective qui seule pouvait avoir de la valeur au regard des Puissances.

Cette nomination, tant décriée fut un acte de haute politique ; l'effet n'en était d'ailleurs que provisoire, car dès ce moment, la lutte à mort, la guerre sans merci contre les Arabes était déclarée en principe.

On en trouve la preuve dans la fondation décidée en 1888 des camps retranchés de Basoko et de Lusambo, destinés à agir contre les Arabes du nord et de l'est.

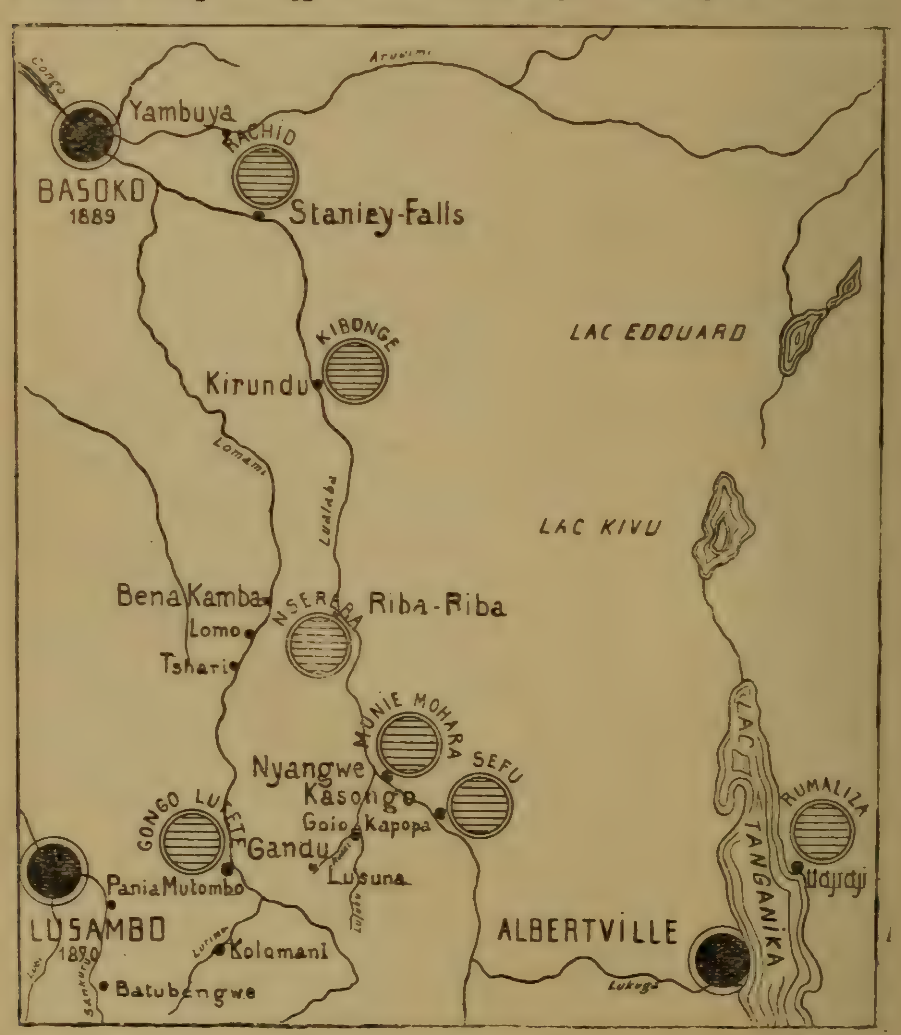
A partir de 1890, les escarmouches se multiplient : le sous-lieutenant Duvivier défait un parti d'Arabes aux environs d'Ibembo, tandis que son chef, le capitaine Roget, amène l'évacuation du pays des Moganga et de l'Itimbiri ; Van Gèle et Milz se portent à la rencontre d'une bande nombreuse d'Arabes et arrêtent net leur marche vers l'Itimbiri par leur succès de Majorapa (sur le Rubi).

En 1891, le capitaine Fiévez attaque des Arabes établis sur la Lulu et les rejette au-delà de l'Aruwimi ; Ponthier et Daenen, de l'expédition Van Kerckhoven, mettent en déroute les occupants du camp de la Mokongo, amenant par cette victoire la libération de plus de deux cent cinquante esclaves.

Le 9 août de la même année, les troupes de Rumaliza parviennent à bloquer les troupes antiesclavagistes dans Albertville sur le Tanganika.

Pendant les années 1891 et 1892, le capitaine Chaltin soutient plusieurs combats qui empêchent les Arabes de franchir l'Aruwimi.

Dans le sud, l'année 1890 voit se produire le premier choc entres les Arabes de Gongo Lutete et les troupes de l'Etat conduites par le lieutenant Descamps; la brillante victoire remportée par ce dernier rejette Gongo à Gandu.



La Campagne arabe.
Situation des Arabes en 1892.

La campagne arabe proprement dite ne commence toutefois qu'en 1892.

Le massacre de la mission Hodister vint démontrer qu'il ne pouvait plus être question d'une entente avec les Arabes et que le moment était venu de jouer la partie définitive dont l'enjeu était la possession incontestée du territoire de l'Etat.

Deux agents de cette mission commerciale avaient été installés à Riba-Riba : le sous-lieutenant Michiels et Mr Noblesse. Trois autres adjoints, MM. Jouret, Doré et Page, avaient remonté le Lualaba, mais en arrivant à Nyangwe ils n'eurent que le temps de fuir et en passant devant le poste de Kasuku ils apprirent l'assassinat de Michiels et de Noblesse ; ils essuyèrent même le feu des Arabes.

Vers la même époque (mai 1892), le malheureux Pierret était tué à Lomo et le chef de mission lui-même, accompagné de MM. Magerie, Desmedt et Goedseels perdait la vie dans une embuscade à Ikamba, entre Bena-Kamba et Riba-Riba.

Le 24 octobre 1892, Emin Pacha, assassiné sur l'ordre de Kibonge et de Munie Moharra, prédisait en mourant, qu'avant deux ans plus un Arabe n'existerait dans la région.

La carte de la page 98, indique quelle était la situation des Arabes en 1892, au début de la campagne.

Opérations du groupement de Lusambo. — **Dhanis**, qui venait de succéder au lieutenant **Le Marinel** dans le commandement de la station de Lusambo, apprenant

que Gongo Lutete marchait vers le Sankuru, se porte à sa rencontre et lui inflige coup sur coup deux sanglantes défaites les 5 et 9 mai 1892 : le 5 mai il le surprend à Kisima-Sauri et le 9 mai, aidé de Michaux qu'il charge d'un mouvement tournant, il met ses bandes en fuite.

Le résultat de ces victoires ne se fit pas attendre : Gongo vint faire acte de soumission, apportant ainsi à Dhanis l'aide d'un grand nombre d'auxiliaires et de chefs indigènes importants qui le suivirent dans sa défection.

L'acte posé par Gongo Lutete devait naturellement faire naître des idées de vengeance dans le cerveau de ceux qu'il avait trahis, et l'un d'eux, Sefu, fils de Tippo-Tip vint occuper la rive droite du Lomami et fit connaître par l'intermédiaire de De Bruyne au lieutenant Scheerlinck, établi sur l'autre rive, ses prétentions exorbitantes : la tête de Gongo, l'abandon du poste de Gandu et le droit de tracer la limite de la zone d'action du commissaire de district du Lualaba.

C'est ici que se place l'épisode de la mort héroïque du sergent De Bruyne et je ne résiste pas au plaisir de céder la plume à Madame Séverine :

« Ce fut alors que, successivement, il reçut deux messages (il s'agit du lieutenant Scheerlinck) : l'un de son collègue Lippens ; l'autre du sergent De Bruyne.

Leur sort n'avait pas été le même, quoique faits ensemble prisonniers.

Lippens, effroyablement éprouvé par le climat, était demeuré, sous bonne garde, dans sa barza, à Kasongo. Il écrivait : « Depuis quatorze mois, je suis mortellement malade. Après avoir eu la dysenterie à Léopoldville et

une rechute en route, j'ai été, dès mon arrivée à Kasongo, atteint de la variole, suivie d'une terrible maladie de poitrine consécutive. Ensuite, nouvelle dysenterie extrêmement violente ; après cela, une hépatite suivie d'un abcès du foie. L'abcès a percé en dedans, mais j'ai le foie hypertrophié ; j'ai de plus, une maladie de cœur, de l'estomac, des intestins, et une grave affection des reins. »

La lettre était datée du 6 octobre, avant même la captivité.

On était au 14 novembre. Scheerlinck pensa : Lippens est mort.

Et le docteur Hinde, son compagnon tout haut le formula.

La seconde missive était de De Bruyne. Lui, on l'avait emmené. Il se trouvait à trois heures de là, avec deux cents Arabes, chargé d'aller signifier le lendemain à ses ex-compagnons d'armes, d'une rive à l'autre du Lomami, les volontés, les ordres de Sefu.

Profitant de ce que le chef lisait mal le français, Henri-Auguste laissait parler librement sa colère et sa douleur. « Sefu, écrivait-il, se refuse à parlementer en personne : moi, dit-il, je ne me dérange pas, je reste étendu sur ma natte. D'ailleurs, moi, je suis le grand chef et ces blancs me prennent pour leur esclave.

S'ils veulent me voir, ils n'ont qu'à venir ici ».... Jamais, lieutenant Scheerlinck, je n'ai vu un individu aussi stupide, aussi lâche, aussi menteur, que cet ignoble assassin ! Je suis traité ici en vil esclave..... »

Scheerlinck songea : demain nous le sauverons.

Le lendemain — c'était le 15 novembre 1892 — sur l'autre berge du fleuve, le lieutenant et le médecin virent apparaître une sorte de spectre.

Affaibli, décharné, vieilli par cinq mois de souffrances physiques et morales, De Bruyne était quasi méconnaissable. Un groupe d'Arabes, à une quinzaine de mètres en arrière, le surveillait. Ses vêtements étaient en lambeaux. Comme il avait beaucoup marché et qu'il n'avait point de chaussures, il lava dans le Lomami ses pieds couverts de sang et de poussière.

Scheerlinck avait, à l'avance, apposté dix de ses meilleurs tireurs dans les buissons de la rive, et rallié le restant autour de lui.

Tout d'abord, il cria au captif :

— Quelqu'un par là comprend-il le français ?

— Non.

— Savez-vous nager ?

— Oui.

Alors la conversation s'engagea :

— Mon pauvre ami, fit l'officier, Lippens n'est plus en vie.

Vous pouvez vous évader, sans manquer à l'honneur ni au dévouement que vous professez envers votre chef. Vous ne le trouverez plus.

— Et s'il était encore en vie ?

— Ce serait miraculeux, c'est impossible ! ajouta le docteur Hinde.

— Les Arabes, fit De Bruyne, m'ont assuré qu'il n'est pas mort.

— Mensonge ! reprit le lieutenant. C'est pour vous

engager à retourner. Allons ! décidez-vous ! L'occasion est unique.

Pourquoi retourner chez vos bourreaux ? Songez aux supplices qu'ils ont fait endurer à Hodister, à Michiels...

Et Scheerlinck commanda tout bas à ses hommes :

— Visez bien !

Et Scheerlinck dit au sergent :

— J'ai du monde dans l'herbe. Faites le saut !

Un calme effroyant régnait. La voix portait aisément au-dessus de l'eau silencieuse. Point de doute qu'un violent combat ne se livrât dans les pensées et dans le cœur du jeune captif. On voyait luire des larmes en ses yeux caves. C'était la liberté offerte, la fin des tortures, le retour à la patrie.

Dans les joncs, les tireurs retenaient leur haleine, le doigt sur la détente du fusil. La rivière était étroite, la retraite assurée, le pas facile à franchir.

Scheerlinck et le docteur Hinde insistaient, très pressants, la gorge étreinte. L'obstination du sergent De Bruyne les désolait.

— « Je vous en supplie, dit-il enfin d'une voix grave, ne me tentez plus. Je ne puis abandonner Lippens. S'il est vraiment mort, je chercherai à fuir. »

Il fit un geste d'adieu, à bout d'héroïsme, et retourna se livrer à ses bourreaux. Scheerlinck et les autres le regardaient disparaître, navrés — ; ses haillons faisaient une tâche parmi les hautes herbes....

Reste à narrer l'épilogue.

De Bruyne, sous bonne escorte, fut reconduit à Kasongo. Il y retrouva Lippens vivant, mais sur sa fin. On était alors aux premiers jours de décembre.

Un matin l'on frappe à la porte :

— Qui va là ?

— Moi, Kaboïdi. J'ai des esclaves à libérer.

Le lieutenant, flairant un piège, refusa d'ouvrir.

— Mais si ! ami. Nouvelles importantes de la part de Sefu.

Viens, si tu préfères.

Lippens tire les gâches, fait jouer les pènes, sort. Il tombe sans proférer un cri, percé de coups de poignard !

Par l'huis entrebaillé, les meurtriers se glissent, arrivent à la muette, sur leurs pieds nus, jusqu'au sergent occupé à écrire — et l'égorgent !

Aux deux corps pantelants on coupa les pieds, les mains, expédiés en arrhes à Munie-Moharra, le grand chef de Nyangwe.

Puis Sefu fit enfouir, non loin de la case, les deux corps mutilés.

C'est là que sur l'indication d'un boy qui avait assisté au drame, il furent retrouvés, serrés l'un contre l'autre, lors de la prise de Kasongo par les troupes de l'Etat sous le commandement de Dhanis.

Les volets, les portes de la barza furent arrachés pour leur confectionner un cercueil ; ils eurent pour suaire le drapeau bleu étoilé d'or qui cacha leurs moignons sanglants.

Et toute la Wallonie, et toutes les Flandres se passionnent, aujourd'hui, pour que se dresse, sur la place de Blankenberghe, quelque hommage commémoratif perpétuant à jamais la mémoire de Henri-Auguste

De Bruyne, qui préféra trépas et supplices plutôt qu'abandonner son chef [1].

Vingt-quatre ans, du sang plein les veines, la soif de vivre..... et renoncer à l'existence parce qu'un pauvre homme, inévitablement et prochainement condamné par la nature même, mais qui vous fut bon, aurait peine et douleur à se voir seul, à se sentir abandonné, cela, non, n'est pas d'une âme vulgaire !

Vous êtes venu trop tard, petit sergent, jeune Belge à figure naïve, cœur de héros : — Plutarque est mort. »

Je me garderai bien d'ajouter à ce récit angoissant un commentaire quelconque.

Apprenant que Sefu, à la tête de plus de dix mille hommes, prenait ses dispositions pour attaquer les forces de l'Etat, Dhanis donne l'ordre à Michaux de se porter sur Gandu pour y protéger Gongo Lutete, tandis que lui-même se dirige vers Goie Moyassa.

Prévenu le 21 au soir de ce que Sefu passait le Lomami en aval, à Chige, Michaux s'était immédiatement mis en route précédé de Gongo et de ses auxiliaires.

Le 22 au matin il donne l'ordre d'attaquer en trois colonnes ; dès l'aube, en effet, Gongo était venu lui déclarer que ses fusils à piston étaient mouillés et le lieutenant, dont on ne saurait assez louer l'esprit d'à propos et de décision, s'était dit fort judicieusement que les fusils de Sefu devaient se trouver dans le même état. Les deux palissades sont enfoncées et l'ennemi fuit en désordre vers le Lomami qui allait se charger d'achever

(1) Le monument existe actuellement à Blankenberghe.

les Arabes que le feu avait épargnés. Ce combat du Lomami coûta à ces derniers des pertes énormes et produisit un effet moral considérable.

Continuant sa marche victorieuse vers l'est, Dhanis opère sa jonction avec Michaux dès le 22 et passe immédiatement à l'attaque, au cours de laquelle Sefu fut grièvement blessé avec nombre de ses compagnons d'armes.

Dhanis se décide alors à faire franchir à ses troupes le Lomami et se porte vers Lusuna où il rejoint les forces de Michaux ; apprenant que Munie Pembe, fils de Moharra n'est pas loin, il se porte vers le camp de Dungu : les Arabes en sont rejetés en désordre et franchissent le Lualaba pour se réfugier à Nyangwe (31 décembre).

Les défaites successives de Sefu et de Pembe avaient démontré aux Arabes la nécessité d'agir de concert, aussi les dispositions suivantes furent-elles arrêtées : le camp de Goio Kapopa serait attaqué du côté de l'est par Sefu, pendant que Moharra entamerait l'action sur les derrières de la position ; quant à Pembe, il se réservait le flanc gauche de Dhanis.

Cette concentration des Arabes ne put se réaliser grâce à l'exploit du sergent Cassart ([1]) qui tint en échec les

---

[1]) En 1890 le sergent Cassart commandait l'escorte de l'expédition Delcommune. Il se distingua particulièrement dans l'attaque du boma de Rumaliza peu de temps après la jonction Delcommune avec les troupes de l'expédition antiesclavagiste de Jacques.

En 1894 il chasse les Kioko, marchands d'esclaves, du territoire de l'Etat.

forces de Munie Moharra et retarda ainsi leur arrivée sur le champ de bataille.

Dhanis ayant appris le retour de l'expédition Delcommune, avait prié ce dernier de lui fournir l'appoint des forces dont il pourrait disposer ; le sergent Cassart, quoiqu'ayant fourni à l'expédition des services qui eussent semblé suffisants à bien d'autres pour justifier un repos bien mérité, n'hésite pas à demander le commandement de la troupe de secours.

Il quitte Gandu le 3 janvier 1893 avec vingt-six soldats et deux cent cinquante porteurs, emportant quarante chassepots et vingt-cinq mille cartouches.

Le 8, vers 4 heures, dans l'impossibilité de continuer la marche à cause de la fatigue extrême des porteurs, Cassart est obligé de camper dans un village abandonné non loin de Kasongo-Luakila ; mais comme la position se présentait dans des conditions très défavorables en cas d'attaque, il décide de se mettre en route le 9 dès l'aube.

D'autre part Moharra et Pembe, ayant appris l'approche de la petite colonne, prennent la résolution très judicieuse de l'anéantir pour diminuer d'autant les forces auxquelles ils auront à faire face dans le combat décisif.

Au mois de septembre de la même année, il intervient à temps pour empêcher son chef en reconnaissance, le commandant Peltzer, de tomber aux mains de l'ennemi.

Les 25, 26 et 27 octobre il livre combat au chef Kalamba et aux Kioko : trente de ses soldats sont blessés et lui-même a le fémur gauche brisé.

Enfin en juillet 1895 lors de la révolte de Luluabourg il a le flanc droit traversé par une balle.

A peine les sentinelles sont-elles rentrées, que Munie Moharra dessine son attaque par l'ouest ; la petite troupe de Cassart, immédiatement rassemblée, réussit à maintenir les Arabes en respect. Environ une demi-heure plus tard les forces de Munie Pembe entrent en ligne et attaquent par l'est. Cassart laisse vis-à-vis de Moharra un caporal et dix hommes et se porte vers Pembe ; malheureusement, il ne peut que l'empêcher, par un tir violent, de prendre la position d'assaut.

En présence d'une situation aussi désastreuse en égard à la supériorité numérique écrasante des Arabes, plus d'un chef se fut tenu le raisonnement suivant : « nous sommes perdus, vendons notre vie le plus chèrement possible. » Cassart, lui, conserve un sang-froid imperturbable et son esprit reste assez lucide pour imaginer une ruse qui va donner le change à son adversaire au sujet de son effectif : après avoir harangué sa troupe, il parvient à faire reculer Moharra d'une centaine de mètres, puis, ayant donné l'ordre au caporal auquel il laisse dix hommes, de conserver le terrain conquis en continuant le tir à genou, il se porte en personne avec l'effectif restant et la plupart des porteurs armés de fusils tirés des caisses éventrées, vers le flanc droit de Munie Pembe en poussant des hurlements destinés à faire croire à la présence d'une troupe beaucoup plus nombreuse.

Ce mouvement amène chez les hommes de Pembe une débandade immédiate qui permet à Cassart de rejoindre son caporal.

A ce moment, les troupes de Moharra aperçoivent les

fuyards de Pembe, et cette constatation leur cause une telle stupeur que le feu cesse comme par enchantement.

Le « courageux petit homme » comme l'appelle le docteur Hinde ne va pas laisser passer une aussi belle occasion et sus à l'ennemi.

Cette attaque provoque la retraite de Moharra, mais Cassart se laisse entraîner trop loin et, le manque de cartouches se faisant sentir, il est obligé de rétrograder après avoir failli être fait prisonnier par la garde du corps de son ennemi qui le serrait de si près qu'il entendit distinctement le chef arabe dire à ses hommes: « Prenez-le ! ne le tuez pas ! prenez-le vivant ».

Malgré ce succès inespéré, il était temps de reprendre la marche vers Goio Kapopa, car petit-à-petit, les troupes arabes se reformaient.

Au cours de ce combat, les hommes de Cassart brulèrent cinq mille cartouches et mirent plusieurs fusils Mauser hors d'usage.

Cassart se met donc en route suivi à distance par l'ennemi qu'il est encore obligé de tenir en respect à la traversée du Muadi, dont la défense lui est facilitée par ce fait, qu'un arbre jeté en travers de la rivière en constituait le seul passage.

Dhanis considère, à juste titre, cette défense de Cassart comme le plus beau fait d'armes de la Campagne arabe.

A la tête d'une troupe infime, le sergent a tenu tête pendant plus de cinq heures à six ou sept mille Arabes, ce qui prouve qu'un petit noyau d'hommes bien instruits et *bien commandés* peut résister aux bandes les plus considérables.

En entendant la fusillade, Dhanis avait envoyé au secours de Cassart un détachement de cent hommes et deux officiers, les lieutenants Michaux et de Wouters, qui, n'ayant rien vu, avaient rebroussé chemin et étaient rentrés au camp; mais à peine arrivés ils virent accourir un noir qui leur annonça que le blanc était attaqué. Immédiatement Michaux repart accompagné de de Wouters et de Scheerlinck et tombe sur le camp arabe après trois heures de marche: de Wouters et Scheerlinck sont chargés de l'attaque de front pendant que Michaux opère sur le flanc de l'ennemi : le résultat ne se fait pas attendre et bientôt les Arabes fuient en désordre. Ils avaient pris les troupes de l'Etat pour les renforts que devait leur envoyer Sefu et n'avaient ouvert le feu qu'à une cinquantaine de mètres. Munie Moharra qui avait été blessé le matin même lors du combat livré à Cassart, fut mortellement atteint dès le début de l'action. L'échec qui lui fut infligé et sa mort eurent un retentissement énorme parmi les Arabes : ses troupes, en effet, jouissaient d'une réputation de bravoure bien établie et lui-même n'avait jamais connu la défaite.

Restait à déloger Sefu, mais il convenait d'agir sans retard pour tirer profit de l'effet moral produit par la mort de Moharra. Dhanis fit construire par les hommes de Gongo un pont sur le Lufubu sous la protection des troupes de Michaux. Apprenant que Sefu ne se trouvait pas à plus de deux heures de marche, l'officier belge se décide à se porter vers lui. Voyant venir à lui une troupe peu nombreuse Sefu passe immédiatement à l'attaque mais une circonstance heureuse favorisa l'impulsion

téméraire de Michaux: une rivière étroite mais profonde le séparait des Arabes et ne présentait qu'un seul point de passage fort étroit formé par un tronc d'arbre ; de sorte que la supériorité numérique de Sefu ne lui fut d'aucun secours. Au cours du combat ce dernier perdit deux chefs importants.

Lorsque le lendemain, Dhanis vint attaquer le camp avec toutes ses forces, il le trouva abandonné : Sefu, impressionné par ses pertes et par la mort de Moharra avait levé le camp la veille pour retourner à Kasongo.

Le chef d'expédition reprit sa marche vers le Lualaba, le 20 janvier et le 21 il arrivait en vue de Nyangwe.

Les Arabes retranchés sur l'autre rive échangent journellement des coups de feu avec les pelotons qui, à tour de rôle, gardent la rive.

Cependant le 25 février, les Arabes se décident à passer le Lualaba sans cependant rien oser entreprendre contre Dhanis, qui, le lendemain, prenait l'initiative de l'attaque : comme deux routes conduisaient aux bomas arabes, un détachement avec de Wouters, Hinde et Cerckel emmenant le canon, fut envoyé par la plus longue, Dhanis se réservant de partir plus tard avec Michaux par la route la plus courte ; le camp devait être gardé par une centaine de soldats sous les ordres de Scheerlinck et de Cassart. Cependant, changeant d'avis, Dhanis envoya bientôt Michaux pour renforcer la première colonne. Après un moment de confusion causé par la rencontre des colonnes Dhanis et Michaux qui poursuivaient deux partis d'Arabes se retirant par des chemins qui se rejoignaient à angle droit, les bomas tombèrent rapidement au pouvoir des troupes de l'Etat.

Ce combat coûta la vie à plus de neuf cents Arabes.

L'inspecteur d'Etat Fivé, arrivé à Lusambo sur ces entrefaites, et apprenant les succès de Dhanis, envoie à ce dernier l'ordre de s'emparer de Nyangwe. De plus, afin d'obtenir une action simultanée contre les Arabes par l'ouest et par le nord, il donne comme instructions au capitaine Chaltin à Basoko, de remonter le Lomami et de s'emparer de Bena-Kamba et de Riba-Riba.

L'attaque de Nyangwe était déjà décidée dans l'esprit de Dhanis lorsqu'il fut touché par l'ordre de Fivé : après s'être procuré chez les Wagenia, riverains du fleuve, une bonne centaine de canots, il fit embarquer ses soldats le 4 mars au matin ; la résistance des Arabes ne fut guère longue et ils ne tardèrent pas à fuir.

Le lendemain un camp arabe ayant été signalé à quelques lieues de la ville un détachement d'une soixantaine de soldats fut envoyé pour le surprendre pendant la nuit et réussit fort bien dans sa mission.

Le 9 mars il y eut encore une alerte à Nyangwe, mais après deux heures de fusillade l'ordre fut définitivement rétabli.

Fivé avait eu soin de réunir et d'organiser un contingent de cent cinquante bons soldats destiné à Dhanis et qu'il plaça sous les ordres du commandant Gillain et du lieutenant Doorme.

Le 5 avril, ce renfort arrivait à Nyangwe et d'autre part on annonçait à Dhanis l'arrivée prochaine de troupes amenées par Chaltin, Lothaire et Ponthier.

Opérations du groupement de Basoko. — Le 8 mars 1893, le capitaine Chaltin s'embarquait pour le haut Lomami, accompagné du docteur Dupont, du sous-intendant Coppée et du sergent Nahan, à la tête d'une troupe forte de deux cent quatre-vingts hommes, dont cent quatre-vingts soldats réguliers armés de fusils à tir rapide et une centaine d'indigènes porteurs de fusils à piston ou de lances.

Le 28 mars le détachement atteignait Bena Kamba, non sans avoir soutenu maint combat contre les riverains du Lomami.

Ce n'est que le 6 avril que Chaltin arrive au Tchari, vaste camp arabe établi sur la rive gauche de cette rivière et dont il déloge les habitants sans difficulté sérieuse.

Redescendant ensuite le Lomami, il arrive le 15 à Bena Kamba, ayant vu son détachement se grossir en cours de route de 125 hommes, placés sous les ordres du lieutenant De Bock, qu'accompagnait Mr Mohun, agent consulaire des Etats-Unis.

Le 21, les deux détachements réunis se dirigent vers Riba-Riba et rencontrent, le 29, un parti d'Arabes qu'ils délogent des bords de la Kasuku. Malheureusement, le manque d'embarcations fait perdre du temps au passage de la rivière et lorsque les troupes de l'Etat arrivent en vue de Riba-Riba, les Arabes ont disparu.

Chaltin n'hésite pas longtemps sur le parti à prendre et, avec le bon sens qui caractérise le Belge, il juge que ses adversaires n'ont pu prendre que le chemin des Falls ; il dispose de deux grands steamers, il y a moyen de devancer l'ennemi : à toute vapeur vers le nord !

Dès le 12 mai, Chaltin a l'occasion de se féliciter de sa prompte décision en recevant une lettre des Stanley-Falls demandant du secours ; le 17, une missive du résident, le lieutenant Tobback, lui annonce que sa station a été attaquée le 15. Il est temps d'agir, et le 18, Chaltin culbute les Arabes des Falls et leur fait 2.000 prisonniers.

Pendant trois jours la station avait subi assaut sur assaut, mais l'énergique petite garnison, loin de se laisser abattre, avait à plusieurs reprises attaqué les positions arabes sous la conduite du courageux sergent Van Lint ; il n'est pas douteux cependant, qu'en raison de leur écrasante supériorité numérique, les Arabes ne fussent venus à bout de la résistance des troupes de la défense sans l'intervention opportune de Chaltin.

En retournant à Basoko celui-ci rencontra l'inspecteur d'Etat Fivé qui avait quitté Lusambo avec le sous-lieutenant Henry et le sergent Jacob et accepté à Bumba les services du commandant Daenen de l'expédition Van Kerckhoven. En approchant des Falls, Fivé avait été accueilli en libérateur par les malheureuses populations riveraines qui l'acclamaient au passage en criant : « Boula matamatam » ; « le casseur d'Arabes ». Le premier contact de l'inspecteur avec les Arabes s'était produit le 21 mai au camp d'Isangi dont il s'était emparé ; il avait ensuite délogé l'ennemi successivement de Jafora, de Jauwami et de la Romée.

Le combat de la Romée au cours duquel s'opéra la jonction de Chaltin et de Fivé, donna l'occasion à

Daenen, Henry et Jacob de se distinguer d'une façon toute particulière.

La poursuite amena les troupes de l'Etat jusqu'à Kayumbo dont elles s'emparèrent le 23 ; elle fut complétée par les opérations du capitaine **Marck**, du sous-lieutenant **Henry** et du sergent **Rue**, rétablissant définitivement l'autorité de l'Etat dans la contrée qui s'étend entre Basoko et les Falls.

Opérations du groupement de Lusambo. — Le 22 avril Dhanis s'était emparé de Kasongo, malgré la situation avantageuse des Arabes dont les moyens de défense et la situation tactique semblaient rendre un succès très problématique.

Jonction des deux groupements. — Restait à assurer la soumission du pays compris entre les Falls et Kasongo où l'influence de Kibonge était prépondérante. Une expédition fut organisée et placée sous le commandement du capitaine **Ponthier**.

En passant à Nouvelle-Anvers, celui-ci demanda du renfort au commandant Lothaire, qui mit á sa disposition deux cents soldats.

Une première rencontre eut lieu à Kewe avec les forces de Rachid qui avaient été chassées des Falls ; quelques jours plus tard, une nouvelle victoire, celle de Bamanga, ouvrait à Ponthier le chemin de Kirundu, résidence de Kibonge, dont il s'assurait la possession sans difficulté, le 8 juillet 1893.

Le lendemain commençait la poursuite pendant

laquelle un parti d'Arabes était dispersé, et le 10 juillet, au combat de Kima-Kima, Ponthier rencontrait les forces réunies de Rachid, de Kibonge et d'Ugarawa et les repoussait avec de lourdes pertes. Ce ne fut toutefois que le 6 août 1893, après avoir été rejoint une seconde fois, que Kibonge fut mis définitivement hors de cause.

En huit jours l'expédition a couvert 54 lieues à travers un terrain détestable composé en majeure partie de bois et de marais ; pour qui connaît les difficultés d'une marche, même normale, au Congo, il y a là un bel exemple d'endurance.

Les victoires de Ponthier débarrassèrent le nord et l'est de l'Etat des bandes dévastatrices des Arabes.

Ayant reçu de Dhanis une demande de renfort, le capitaine se rendit immédiatement à Kasongo pour arrêter avec lui un plan de campagne destiné à porter le dernier coup à la puissance arabe en attaquant Rumaliza, sultan d'Udjiji.

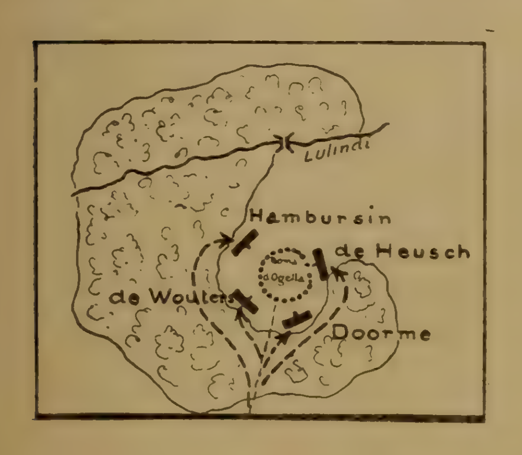
L'annonce de l'approche de ce dernier précipita les événements et Dhanis marcha immédiatement contre lui : déjà le 15 il venait se buter à deux solides bomas dont il ne parvenait pas à s'emparer. Le 19, les troupes de Rumaliza tentent une sortie en masse ; elle est repoussée, mais à quel prix : Ponthier à la mort, le lieutenant Lange blessé au genou et de nombreuses pertes parmi les soldats de l'Etat.

Le brave Ponthier expira six jours plus tard ; après avoir fait preuve de qualités remarquables dans le commandement de l'expédition contre Kibonge, il était venu

se placer volontairement sous les ordres de Dhanis, combattant en première ligne et s'attelant même, à un moment donné, à une pièce avec le lieutenant Hambursin. L'homme doué d'assez de grandeur d'âme pour se plier à des besognes de second ordre après avoir commandé en chef, était digne de voir passer son nom à la postérité : aussi un poste du district de Stanleyville porte-t-il l'appellation de Ponthierville.

Dhanis attendait toujours l'arrivée de renforts avant de se décider à frapper le coup décisif.

Cependant, comme le 16 novembre les Arabes cherchaient à se dérober, il donna l'ordre de reprendre le contact et la colonne chargée de la poursuite les rencontra à Ogella.



Ici encore, la victoire fut chèrement achetée : l'intrépide lieutenant de Heusch, ayant découvert à la face postérieure du boma d'Ogella une brèche qui permettait de tenter un coup de main de ce coté, s'était jeté résolument en avant, mais il tomba presqu'immédiatement, mortellement atteint ; de plus quatre hommes avaient été tués et dix autres plus ou moins grièvement blessés.

Ayant enfin reçu les renforts demandés, Dhanis résolut d'en finir avec Rumaliza qui occupait une position très solide, à cheval sur la Lulindi.

Le boma occupé par le chef arabe fut attaqué par le commandant Lothaire, accompagné des lieutenants de Wouters et Hambursin. Par un hasard providentiel, le premier obus lancé y mit le feu et l'attaque fut décidée sur le champ : elle réussit au-delà de toute espérance et Rumaliza prit la fuite.

Restaient les bomas d'avant-garde ; ce fut le commandant Gillain, aidé de Rom, Van Lint et Augustin qui alla s'établir à proximité de ces bomas ; le chef Bwana M'Zé, se rendant compte de sa situation désespérée, demanda à négocier. La mission périlleuse d'entrer en rapports avec lui fut confiée à Rom qui l'avait sollicitée.

Le commandant Lothaire se chargea de la poursuite de Rumaliza à la tête d'une troupe forte de huit blancs et de trois cents hommes. Il s'empara facilement de Kabambare.

Se dirigeant ensuite vers le Tanganika, il opéra, à Miketo, sa jonction avec les troupes antiesclavagistes.

Ceci nous amène à retourner quelque peu en arrière pour faire le récit des opérations du groupement du Tanganika.

Opérations du groupement du Tanganika. — L'éloquence persuasive du Cardinal Lavigerie, avait amené la création de la *Société antiesclavagiste de Belgique* qui se chargea d'organiser des expéditions qui eurent toutes pour premier objectif le Tanganika.

La première composée de MM. Hincq, de Kerkhoven et Ectors, partie d'Europe en 1890, se vit forcée de rebrousser chemin à la suite du massacre de la mission Hodister.

La deuxième commandée par Jacques ayant sous ses ordres MM. Renier, Docquier et Vrithoff, arrivait en juin 1891 à Zanzibar et marchait vers le Tanganika où elle rencontrait le capitaine Joubert. Celui-ci, ancien zouave pontifical, commandait la station de Pala où il avait tenu tête aux Arabes malgré le nombre restreint de soldats dont il disposait ; cependant sa situation était devenue très précaire et l'aide de Jacques le tira d'un mauvais pas.

Ce dernier s'occupa d'abord de la fondation de la station d'Albertville.

Le 5 avril 1892, il entrait en contact à Muny avec les Arabes de Rumaliza, mais le sort des armes ne lui fut pas favorable malgré l'impétuosité de son attaque : le malheureux Vrithoff fut tué après avoir fait preuve d'un courage surhumain. Toutefois la retraite s'exécuta en bon ordre.

Jacques se vit alors contraint de demander des renforts : heureusement qu'en Belgique, comme si on avait eu l'intuition de ce qui se passait, on avait envoyé dès le 2 avril la troisième expédition sous la conduite du lieutenant Long accompagné de MM. Duvivier et Demol.

Prévoyant qu'il se passerait du temps avant qu'une suite pût être donnée à sa demande, Jacques prit le parti le 16 août de s'adresser à Joubert qui accourut à son secours avec... Delcommune, Diderrich et Cassart que la Providence semblait avoir dirigés, au moment voulu, à l'endroit où leur présence pouvait être du plus grand secours.

Dès lors Jacques décide l'attaque du boma arabe ;

malheureusement ses hommes, pour la plupart, voyaient le feu pour la première fois, et après avoir combattu assez longtemps, ils furent pris de panique en voyant un des nyamparas blessé.

Le cœur serré, Jacques dut bien se résigner à commander la retraite, d'autant plus que le manque de cartouches se faisait sentir.

Désormais, le canon apparaissait comme le seul moyen de déloger les Arabes ; aussi la même demande revient-elle comme un Delenda Carthago dans toutes les missives de Jacques : « envoyez-moi du canon ».

Sur ces entrefaites la mission Long, dont la marche avait été retardée par les Arabes soulevés contre les Allemands, approchait du Tanganika et le lieutenant Duvivier, envoyé en avant, apportait des ravitaillements à Jacques. Celui-ci, confiant le poste d'Albertville à Duvivier, se porte à la rencontre de Long.

A peine a-t-il quitté le poste que Duvivier apprend que la famine a jeté la démoralisation parmi les occupants du boma.

Il faut sans hésiter tirer tout le parti possible de cette situation favorable et Duvivier n'y manque pas; bien lui en prend, car dès les premiers coups de feu la panique se met dans les rangs ennemis et quelques heures plus tard il ne restait plus du boma qu'un monceau de cendres.

Les appels de Jacques avaient provoqué en Belgique une émotion considérable qui se traduisit par l'envoi d'une quatrième expédition sous les ordres du capitaine Descamps et de MM. Miot et Chargois.

Le 22 septembre 1893, le capitaine rencontrait Jacques

à Abercorn et lui amenait deux canons et de nombreuses munitions.

Dès ce moment les forces dont disposait Jacques sont suffisantes pour agir contre Rumaliza qui venait d'envahir le Maniema après avoir, à l'annonce de l'approche de troupes allemandes d'Udjiji, déchiré le pavillon germanique.

Mais avant tout il désirait mettre hors de cause un lieutenant du sultan qui avait construit un solide boma à Mtowa sur la route du Maniema. Jacques escomptait très judicieusement que la prise de ce boma devait fortement compromettre la ligne de retraite de Rumaliza. Malgré l'emploi du canon, il fallut une journée de combat pour s'en rendre maître.

Jacques décida alors de passer le commandement au capitaine Descamps et de confier à celui-ci l'exécution de la dernière partie du plan qu'il s'était tracé : la jonction avec Dhanis.

Descamps quitte Albertville le 8 février 1894 se dirigeant vers Kabambare et le 10, il rencontre à Miketo l'avant-garde de Dhanis sous le commandement de de Wouters.

Le 19, les troupes réunies de Lothaire et de Descamps étaient à Songhera ; de là elles se dirigeaient vers Mazance d'où les Arabes prenaient la fuite à leur approche.

Rentré à Kabambare, Lothaire y fonda un vaste camp retranché destiné à parer à tout retour offensif des Arabes de l'est.

Ainsi se terminait la campagne arabe qui, après dix-neuf mois de lutte, avait débarrassé définitivement le

territoire de l'Etat des bandes dévastatrices des Arabes et amené la disparition de la traite des noirs, cette plaie hideuse qui déshonorait l'Afrique.

L'Etat du Congo réalisait de la sorte, grâce au dévouement de ses officiers, l'engagement moral que les plénipotentiaires belges avaient pris à la Conférence de Bruxelles, lorsqu'ils proposaient aux Puissances de s'obliger à poursuivre la répression de la traite.

Il serait difficile de décrire tous les actes glorieux de nos compatriotes au cours de cette campagne ; nous avons rappelé les plus connus, mais il faudrait des volumes pour les relater tous.

Qu'il nous suffise de dire que tous et à tous les degrés de la hiérarchie militaire, ont été au-dessus de leur tâche, affirmant ainsi à la face de l'Europe que l'héroïsme, l'esprit d'initiative et l'endurance, sont encore à l'heure actuelle, les qualités dominantes de notre race.

Je tiens de source sûre, de témoins qui résidaient à l'étranger à l'époque de cette remarquable campagne, qu'il est difficile de se rendre compte de l'augmentation de prestige qu'elle valut aux officiers belges, notamment chez nos voisins du sud.

Enfin il est juste d'ajouter que si les officiers y dépensèrent sans compter leur sang pour une noble cause, le Roi et la Belgique seuls firent face aux lourdes charges qu'elle entraîna.

****

LES RÉVOLTES

Les Révoltés du Sud.

Nous abordons ici l'examen de la partie la plus pénible de l'histoire militaire du Congo.

Ce n'est plus, en effet, la période des brillantes victoires contre un ennemi que l'on attaque avec la conscience de remplir un devoir glorieux ; ce sont des rencontres avec des soldats de l'Etat qui seront d'autant plus difficiles à vaincre qu'ils auront été mieux formés par leurs officiers.

Révolte de Luluabourg. — Le 4 juillet 1895 éclatait au poste de Luluabourg la révolte des soldats batetela.

Les mutins tuaient le capitaine Peltzer, blessaient le lieutenant Cassart, en suite, après s'être emparés des armes, des munitions et des marchandises d'échange, marchaient sur la mission de Kalala Kapemba qu'ils s'empressaient de piller, puis sur le poste de Kaiec II dont les soldats de la même race venaient se joindre à eux.

Un premier détachement est envoyé de Lusambo sous le commandement du lieutenant Bollen, accompagné de Shaw et de Froment, ayant sous leurs ordres une cinquantaine de soldats. Deux à trois cents indigènes de Lupungu et de Pania Mutombo les renforcent.

Bollen se porte directement à Kaiec I, par où les révoltés devaient passer et leur tend une embuscade : il a couché ses soldats dans les herbes en travers du sen-

tier que suivront tantôt les Batetela ; les indigènes armés de fusils à piston sont groupés à droite et à gauche du dispositif.

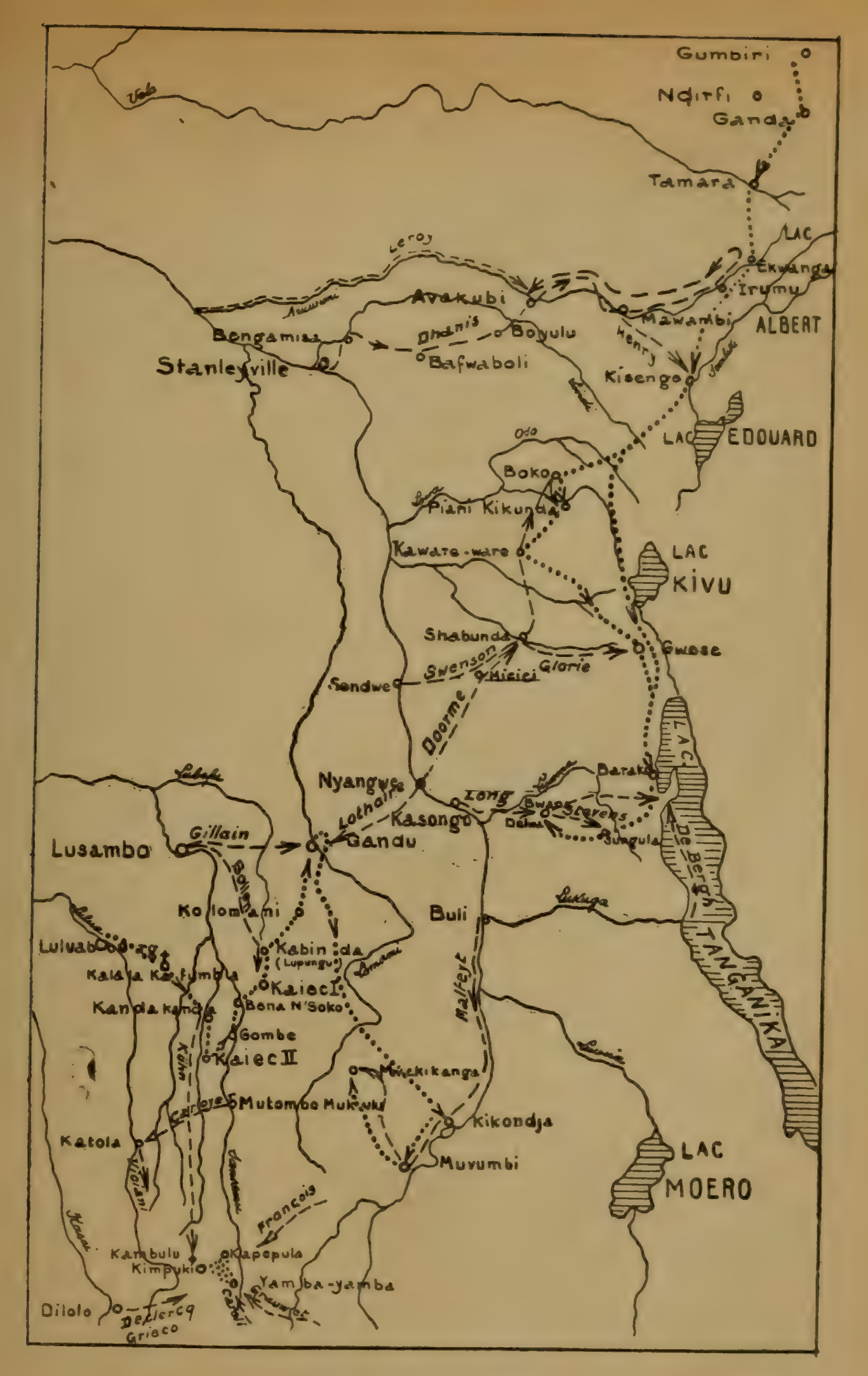
Cent cinquante révoltés, mal éclairés, arrivent sans s'en douter sur les hommes de Bollen dont le feu à bout portant produit des ravages sérieux et amène le désarroi dans les rangs ennemis.

Bollen croit la partie gagnée lorsqu'un clairon des révoltés sonne le ralliement : ceux-ci se ressaisissent et se reportent en avant en faisant lâcher pied aux troupes de Bollen ; abandonné de ses hommes, le malheureux officier est fait prisonnier et mis à mort après avoir été martyrisé. Shaw et Froment, plus heureux, ne furent pas atteints.

Ces révoltés sont des hommes de Gongo Lutete dont l'éducation militaire a été dirigée par Cassart et Peltzer : leur conduite dans cette action ne montre-t-elle pas d'une manière pertinente, combien cette éducation avait été soignée ?

De Kaiec I les révoltés se dirigent vers Gandu avec l'intention d'y passer le Lomami. Apprenant la chose, le lieutenant Augustin, qui commandait le poste de Gandu, fait demander du secours à Kasongo ; Lothaire lui envoya deux cents hommes sous les ordres du lieutenant Franken et du sergent Langerock.

Ils vinrent ensemble se placer sur le passage des mutins, formant ainsi une troupe comprenant cinq blancs, deux cent quatre-vingts soldats et trois à quatre cents auxiliaires. Le combat eut lieu le 18 août à environ trois heures de marche du Gandu.



LES RÉVOLTES

· · · · · · · · ➤ Itinéraire suivi par les révoltés.

▬ ▬ ▬ ▬ ➤ » » troupes de l'Etat.

Les troupes de l'État opposèrent une belle résistance, mais l'action d'un détachement envoyé par les révoltés pour tourner Augustin par sa droite, provoqua la déroute: Augustin, Franken et Langerock furent tués.

Ce nouveau succès livre aux révoltés le poste de Gandu et leur vaut l'appui de toutes les populations du Lomami.

C'est à ce moment que le commandant Gillain prend la direction des opérations et quitte Lusambo pour se diriger vers Gandu. Malheureusement, terrassé par la maladie, il se trouve dans l'obligation de remettre la direction des opérations à Michaux. Celui-ci décidait l'attaque pour le 8 septembre.

Fractionnant ses troupes en deux colonnes, il prit lui-même le commandement de la première, aidé de MM. Konnigs, Dufour, Lapierre, Droeven et Palate et plaça la seconde sous les ordres de MM. Swenson et de Bèche. Il n'y eut malheureusement pas simultanéité dans l'action et la colonne Michaux s'étant portée sur la rive droite du Lomami, eut à faire face à elle seule à une attaque des révoltés ; aussi dut-elle bientôt se résigner à la retraite.

Au cours de cette affaire, le sergent Palate avait été tué d'une balle au front ; Lapierre, Dufour et trente-huit hommes avaient été blessés.

L'intervention de la colonne Swenson-de Bèche vint heureusement intervertir les rôles et mettre les révoltés en déroute.

En apprenant la révolte, le commandant Lothaire se hâta d'envoyer des renforts et se mit lui-même en route

avec cent soixante-cinq hommes ; son personnel blanc était formé du lieutenant Sandrart et de deux sous-officiers.

Arrivé à Gandu, il passait immédiatement à l'attaque ; la déroute des révoltés eut été plus complète si une blessure malencontreuse n'avait pas empêché le commandant d'organiser la poursuite immédiate ; celle-ci ne fut entreprise que le lendemain et confiée au lieutenant Sandrart qui fut fait prisonnier et tué. Ses troupes se replièrent, serrées de près par les révoltés reprenant l'offensive. Après une contre attaque générale, Lothaire ordonna la retraite sur Lusuna où il s'occupa activement des préparatifs d'une nouvelle expédition : après avoir appelé à lui des renforts en blancs et en soldats noirs de Nyangwe, de Kasongo et de Kabambare, il reprenait bientôt le chemin de Gandu, à la tête de huit blancs et de sept cents hommes ; les renforts qu'amena Michaux portèrent bientôt son effectif total à quinze blancs et mille hommes.

Le chef d'expédition avait eu soin d'assurer la cohésion et la discipline dans sa troupe par de nombreux exercices journaliers exécutés pendant la marche.

Le 18 septembre, laissant deux cents hommes à la garde du camp, il attaquait les révoltés avec un succès complet.

Doorme marchait en tête avec les troupes de Kasongo ; il eut à soutenir le plus fort de l'attaque ; aussi le succès de la journée lui revient-il en grande partie.

Les débris des bandes de révoltés s'éloignèrent dans la direction du sud.

Ils se réunirent bientôt aux gens de Dibué et de Kolomoni et ne tardèrent pas à faire parler d'eux ; une caravane de la zone arabe commandée par quatre blancs, fut détruite par eux ; dès lors, une nouvelle expédition s'imposait.

Doorme commandait l'avant-garde ayant derrière lui Michaux avec cent cinquante hommes et Lothaire avec le gros ; sur la droite, Swenson disposait de cent trente hommes et de Bèche gardait la gauche avec soixante-dix soldats. L'effort principal des révoltés se porta sur Swenson, auquel Lothaire dut envoyer coup sur coup le sergent Spilliart, avec septante hommes et Michaux, dont les cent cinquante soldats purent arriver à temps pour rétablir le combat, grâce à l'énergique résistance de Swenson et de Spilliart.

Vers la mi-octobre 1896, les révoltés, unis aux indigènes de Kabongo, de Dibue et de Kolomoni, menaçaient à nouveau Gandu ; cela faisait un total de cinq cents albini et de quatre à cinq mille auxiliaires.

Le commandant Michaux fut chargé de conduire les opérations : dès le 5 novembre, il avait concentré à Kolomoni sept blancs : Swenson, Gervais, Burke, Windeg, Bastien, Spilliart et Bollen, commandant à cinq cent cinquante soldats.

Dans la nuit du 11 au 12, les révoltés attaquèrent le campement avec véhémence, mais durent se retirer devant l'énergique défense des troupes de Michaux ; leur retraite ne tarda pas à se changer en débandade.

Expédition Malfeyt.— Toutes ces expéditions n'avaient cependant pas anéanti les révoltés de Luluabourg et

ceux-ci continuèrent leurs razzias, aidés d'ailleurs par les négriers arabes dont ils devinrent des pourvoyeurs sérieux et aussi hélas ! par des traitants portugais.

Ils mirent en coupe réglée toute la région du Katanga et poussèrent même jusque Pweto, excités par le traitant autrichien Rabinek.

Au moment où fut décidée l'expédition d'extermination que dirigea le major Malfeyt, ils occupaient les environs du lac Kisale. Après avoir organisé sa colonne avec le plus grand soin, le major répartit sa troupe de la manière suivante :

1) Sept cents hommes sous ses ordres directs à Buli.

2) Cent cinquante hommes avec le commandant Sannaes au confluent du Lualaba et de la Luvua.

3) Deux cents hommes confiés au capitaine Van den Broeck à Lukafu.

4) Cent hommes sous les ordres du lieutenant Saroléa sur les plateaux de l'Utembo.

5) Cinquante hommes à Kilwa avec le commis Liot.

Et enfin 6) cinquante hommes confiés au lieutenant Bouvier à Pweto.

On le voit, toutes les précautions étaient bien prises pour cerner les révoltés et les réduire à merci.

Malfeyt se dirigea vers le sud accompagné du commandant Sannaes et occupa Kikondja le 21 juillet 1901 sans difficulté sérieuse. Le 4 août eut lieu la première rencontre avec les révoltés à Muvumbi ; ceux-ci s'enfuirent vers Kilemba, mais désirant en finir, l'inspecteur les atteignit le 27 août à Mwakikanga, non loin de Kilemba.

Outre Sannaes, Malfeyt avait sous ses ordres les lieutenants Vitalis et Saroléa, les sous-lieutenants Blanchard et Lanser et comme sous-officiers, MM. Hommelen, Brisoni, Bourgaux et Craybex.

Les révoltés manœuvrèrent adroitement et se battirent avec acharnement, mais après deux heures de lutte, ils durent abandonner le terrain.

Le lieutenant Hendrickx, ayant comme adjoint le sous-officier De Clerck et disposant de cent cinquante hommes, fut chargé de la poursuite. Il atteignit les révoltés à Tshantobo où il leur porta le coup fatal qui les décida à se réfugier en territoire portugais.

Une autre bande fut encore rencontrée par Malfeyt le 27 octobre 1901 : elle subit le sort des autres.

Enfin au mois de janvier 1902 l'inspecteur d'Etat avait affaire non plus à des révoltés mais à une bande de....... métis portugais qu'il mit également en déroute.

Le major Malfeyt sait allier à une grande fermeté, une inaltérable bonté. Ces qualités faisaient de lui à ce moment « the right man in the right place », car la politique d'apaisement qu'il appliqua dans la suite, lui valut des soumissions sans nombre et fit renaître rapidement dans la région le calme dont ces malheureuses populations avaient perdu le souvenir.

Expédition De Clerck. — Pendant plusieurs années les débris des bandes de révoltés qui avaient échappé au major Malfeyt ne firent plus parler d'eux mais, en 1907, on apprit qu'ils s'étaient alliés, notamment au chef Kapepula qui, après différents combats avec les troupes de l'Etat, était allé se réfugier au sud de Pomino. Dès

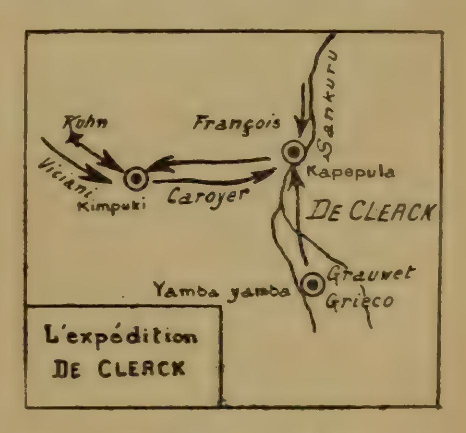
lors une nouvelle répression devenait nécessaire, et elle fut confiée à M. De Clerck.

Celui-ci appela à lui des fractions d'un certain nombre de garnisons de façon à disposer de quatre cents soldats divisés en huit pelotons de cinquante hommes commandés par sept blancs et un gradé noir.

Les révoltés disposaient de six cents fusils perfectionnés et de deux mille quatre cents fusils à piston.

La concentration s'opéra de manière à maintenir les révoltés dans le triangle formé par les trois positions de Kimpuki, Kapepula et Yamba-Yamba.

Le 22 juillet 1907, De Clerck s'empare de Yamba-Yamba, puis laissant à cet endroit le sous-lieutenant Grauwet et l'agent militaire Grieco avec cent vingt hommes pour s'y installer solidement, il se porte vers Kapepula avec soixante-quinze soldats afin d'y agir de concert avec le 1er sous-officier François.



Au cours de cette marche, De Clerck est cerné par les révoltés auxquels manque heureusement le courage de l'assaut ; prompt à saisir ce moment d'hésitation, le chef de colonne, avec un esprit de décision qu'on ne saurait assez louer, fait sonner la charge, et provoque du coup la panique dans les rangs de ses assaillants.

De Clerck s'empare de Kapepula le 28 juillet, puis laissant Caroyer à Kimpuki, et accompagné de Viciani,

de Kühn et de deux pelotons et demi il se met à la recherche des gens de Kimpuki sans parvenir à les rencontrer. Il prend alors les dispositions suivantes : les trois positions conquises seront occupées par des garnisons de cinquante à soixante-quinze hommes qui se fortifieront en édifiant des palissades et une colonne volante de deux cents hommes poursuivra les révoltés sans leur laisser de répit.

Dès ce moment les combats vont se multiplier dans des proportions telles qu'il devient impossible de les citer tous.

La colonne mobile s'empare successivement du campement de Kapepula et de celui de Kimpuki ; le chef Kimpuki et son frère, sont parmi les tués; le 29 août, le chef Yamba-Yamba trouve la mort en défendant son campement.

Le 8 septembre, la colonne mobile de Viciani se porte vers les débris de trois groupes qui se sont réunis et les atteint le 11 : ce fut une rude journée et les troupes de l'Etat combattirent avec une grande bravoure ; à un moment donné Grauwet, attaqué par des forces vingt fois supérieures est obligé de former le carré.

Apprenant que les révoltés se sont à nouveau réunis, De Clerck décide de réduire les garnisons de façon à former une colonne de deux cent cinquante-huit combattants.

L'audace des révoltés va croissant ; de nouveaux combats leur sont livrés les 10, 11 et 12 novembre.

Le 18 novembre la prise d'un campement s'effectue avec une facilité relative, mais les troupes de poursuite

sont à un certain moment serrées de si près qu'elles doivent recourir au carré.

De Clerck tente alors d'affamer les mutins par la destruction des plantations, pendant que des reconnaissances sont envoyées chez les Kioko, qu'on soupçonne de donner asile aux révoltés et de leur fournir des armes perfectionnées.

Pendant les mois de janvier et de février, la prise de plusieurs campements produit chez les mutins des pertes considérables et dès le 13 une détente semble se produire.

Le 21, après la prise du campement de Kapepula, ce chef vient faire sa soumission et se retire sur la rive droite du Lubilash.

Cependant il n'est pas suivi par tous les révoltés et le 2 mars De Clerck apprend que les insoumis veulent se diriger vers le sud avec l'intention soit de passer en territoire portugais, soit de se joindre au chef Kalamba de la région de Mai-Munene.

Immédiatement il organise une colonne volante et le 5 la poursuite commence ; les troupes font preuve d'un courage et d'une endurance remarquables.

Le 11 mars deux émissaires des révoltés se présentent : c'est la soumission complète ; le 12 mai, enfin, la campagne était complètement terminée et les mutins remettaient toutes leurs armes.

On ne saurait assez louer l'esprit de décision et l'activité inlassable du chef d'expédition. Il ne se passe pour ainsi dire pas de jour sans combat, et malgré le nombre élevé des rencontres, les troupes de l'Etat ne subissent pas un insuccès.

Tout commentaire serait superflu.

Les Révoltés du Nord-Est

La Révolte de Dirfi. — Comme nous l'avons vu précédemment, le 14 février 1897 l'expédition Dhanis avortait par la révolte de son avant-garde.

Les mutins reprirent la direction du sud et rencontrèrent des bataillons en marche dont bon nombre de soldats firent cause commune avec eux ; parmi les victimes de ces révoltes successives, citons les sergents Tagon et Closset.

Dhanis résolut d'arrêter les révoltés à Ekwanga, au passage de l'Aruwimi, mais en présence de leur supériorité numérique, il dut renoncer à son premier projet. L'honneur de couvrir la retraite dans ces circonstances difficiles, échut à deux officiers belges : le commandant Julien et le sous-lieutenant Delecourt. Grâce au sacrifice de leur vie, ils permirent au chef d'expédition de ramener sa colonne à Irumu, en subissant toutefois de nouvelles pertes parmi lesquelles le sous-lieutenant Dhanis, frère du baron, le capitaine Cromberg et l'armurier Crahez.

A ce moment deux mille fusils Albini et de nombreuses munitions étaient entre les mains des révoltés ; la désertion des deux cents Tanganika amenés par Hambursin vint encore aggraver la situation.

Les débris de la colonne Dhanis se replièrent sur Avakubi pendant que les révoltés poursuivaient leur marche vers le sud, pillant les stations sur leur passage et massacrant les garnisons qui leur résistaient.

Il s'agissait d'organiser la poursuite.

Le commandant Henry à la tête de trois cents soldats se porte vers Mawambi et de là sur Kisenge qu'il atteint le 21 juin 1897 pour y apprendre la marche des mutins vers le sud ; déjà à Mokupi, il avait été rejoint par le lieutenant Sannaes qui, accompagné de quarante hommes avait eu l'occasion de repousser un parti de révoltés ayant pris la direction de la Semliki et attaqué le fort anglais de Katwe.

Accompagné des lieutenants Derclaye, Friart et Sannaes ainsi que des sergents Kimpe et Sauvage, Henry reprend la marche en avant et surprend les révoltés le 15 juillet 1897 au combat de la haute Lindi ; ceux-ci étaient divisés en deux camps commandés par Kalula et Kandolo. Le second se débanda en moins d'un quart d'heure, mais les hommes de Kalula attaquèrent Henry avec une telle impétuosité, que les blancs durent payer de leur personne pour maintenir leur troupe. Après trois heures d'un combat au cours duquel Sannaes tombait frappé à bout portant, Henry restait maître du terrain, mais eu égard à la fatigue extrême de ses hommes, il dut se résigner à reprendre le chemin du Haut-Ituri après une poursuite d'une demi-heure.

Le baron Dhanis, qui entretemps avait reçu des renforts, reprit alors personnellement la direction des opérations, après avoir organisé sa base en fortifiant Stanleyville et Nyangwe, et en posant des camps à Kirundu et à Kasuku.

Une bande de révoltés s'étant portée vers Kibanga au nord du Tanganika et y ayant mis le feu à l'ancien

établissement de la mission, le lieutenant Dubois se mit en route pour rejoindre Doorme qu'il croyait en marche vers le Tanganika. Malheureusement le 13 novembre 1897, à trois étapes du nord d'Uvira, il fut surpris par le groupe des révoltés originaires du Tanganika.

Le chef de bande, Tshanguvu, avait réparti très adroitement ses hommes de manière à simuler une attaque par des troupes très supérieures en nombre ; du côté de Dubois, les soldats ne disposaient que de dix cartouches par homme, car l'officier, ne se doutant pas du danger qui le menaçait, n'avait pas donné l'ordre d'ouvrir les caisses contenant la réserve de dix mille cartouches. Voyant que l'issue du combat n'était pas douteuse, Dubois engagea ses hommes à le quitter et continua la lutte seul, en désespéré.

Mais tout a une limite et le malheureux officier se vit bientôt contraint de se cacher dans la brousse où il erra pendant deux jours.

Cependant le 15 novembre, Dubois, décidé à en finir, se rend chez les mutins, où il est accueilli par une grêle de balles. Alors se passe un fait extraordinaire : en voyant à terre, mortellement blessé, le courageux officier belge, les révoltés présentent les armes ! Tant d'héroïsme a produit sur ces âmes frustes une telle impression que ces noirs, ces sauvages, rendent au blanc un hommage que seuls les êtres civilisés ont coutume d'exprimer.

Les soldats de Dubois qui échappèrent au massacre furent amenés à Towa par le capitaine Tielemans.

Entretemps Dhanis s'était décidé à envoyer le détache-

ment Doorme à la recherche des révoltés en lui assignant comme étapes Micici, Shabunda et Kaware-Ware. Il lui donne comme adjoints les lieutenants Tombeur, Mellaerts, Adlersträhle, Paternostre, De Ceuninck, le docteur Meyers et les sous-officiers Vermeulen et Eliard.

Doorme ne tarde pas à apprendre que l'ennemi commettait la faute de se diviser en deux groupes : celui du Tanganika comprenant trois cents hommes et celui de Boko formé en deux bandes ; l'une de celles-ci, la bande de Saliboko (six cents hommes), avait échappé à Henry et se tenait à Boko même ; l'autre, celle de Kandolo, forte de mille hommes environ était arrêtée à deux journées de là.

Ne recevant pas les renforts qu'il avait demandés à Dhanis, Doorme n'hésite pas à pousser de l'avant et le 23 décembre 1897, il inflige un échec complet aux révoltés de Boko ; les débris de Saliboko allèrent renforcer les forces de Kandolo. Malheureusement ce succès était chèrement payé par la mort de Mellaerts.

Dans une nouvelle rencontre qui eut lieu le 10 janvier 1898 à Piani Kikunda, Doorme après avoir infligé des pertes sérieuses aux révoltés dut, après quatre heures de combat donner le signal de la retraite : toutes les munitions disponibles avaient été brûlées. Il se retira sur Kasoko.

Quant au groupe du Tanganika, c'est le commandant Long qui fut chargé d'opérer contre lui. Parti de Kasongo, il quittait Kabambare le 14 décembre à la tête de cinq cents soldats et de sept adjoints blancs parmi lesquels les lieutenants Van de Moere et Stevens.

Le 2 janvier 1898, Long installé chez le chef Simorane était attaqué vers deux heures et demie du matin mais parvenait à repousser les mutins avec des pertes sérieuses ; le commandant Langhans avait été tué au cours de cette surprise.

Le commandant Long fit alors preuve d'un rare courage : sachant qu'il avait toujours été aimé de ses anciens soldats, actuellement révoltés, et croyant pouvoir obtenir leur soumission, il se porta à une journée de marche de leur campement avec quelques hommes seulement et leur dépêcha des émissaires pour entrer en pourparlers. Pendant deux jours, presque seul, il attendit la réponse qui ne fut pas favorable. Ce ne fut pas là un acte posé dans l'ardeur d'un combat, mais une détermination froidement prise et mise bravement à exécution, malgré le sérieux danger couru, car rien n'eut été plus facile aux révoltés que de venir massacrer cet audacieux.

Cependant le succès de Long n'avait pas été assez décisif pour empêcher les révoltés de continuer leurs attaques de villages et leur commerce d'esclaves.

Le commandant De Bergh reçut mission de les exterminer : il disposait d'un effectif total de deux cents hommes commandés par Deffense, Andrews, Chargois, Harinck et Mohonval. Parti de Towa par voie d'eau il réoccupa le poste L'Uvira le 27 décembre 1897.

Le combat de Kaboge (avril 1898) fut d'abord favorable aux révoltés. Le lieutenant Chargois (soixante-quinze hommes, adjoint Harinck) et le sous-lieutenant Deffense (soixante-quinze hommes, adjoint Andrews)

subirent en effet, seuls, au début de l'action, l'effort des mutins trois fois supérieurs en nombre, et déjà les troupes de l'Etat rétrogradaient, lorsque la réserve, arrivant à la rescousse, permit de reprendre l'offensive et de changer en défaite le demi-succès des révoltés.

Cependant ceux-ci continuaient à menacer le poste d'Uvira. Décidé à en finir, le commandant De Bergh prit avec lui cent trente hommes et partit dans la nuit du 17 mai ; au moment où le lendemain il se préparait à reprendre la marche, sa colonne fut attaquée inopinément : De Bergh mort et Tielemans blessé, tel fut le bilan de cette triste journée.

Nous avons laissé le groupe de Boko à Piani-Kikunda, d'où il se dirigea vers Kaware-Ware et au sud.

Dhanis envoya contre lui la colonne Svenson, composée de sept cents soldats de choix. Pendant que le chef de colonne restait à Shabunda pour observer la route, un détachement de trois cent vingt soldats, sous les ordres du lieutenant Glorie, accompagné de Marcussen et de Paternostre, se dirigeait vers l'est à la recherche des révoltés. Glorie campait depuis quatre jours à Gwese, lorsque le 17 juin, à huit heures et demie du matin, il vit déboucher l'ennemi de la montagne située au nord du village ; bien que les révoltés fussent au nombre de six cents, l'officier belge parvint à les refouler vers Uvira.

Au commencement du mois d'octobre, trois colonnes étaient en marche vers Kabambare, pour y opérer leur

jonction : la colonne Svenson (trois cent trente hommes) dont le chef, malade, a dû remettre le commandement au lieutenant Stevens, la colonne Adlersträhle (trois cent quatre-vingts soldats) et la colonne Alban Lemaire (deux cent soixante hommes).

Le 27 octobre Stevens avait atteint Sungula où il avait été rejoint par le capitaine Hardy.

Le 4 novembre 1898, à l'aube, il subissait une attaque enveloppante qui lui coûtait le capitaine Hardy et le sergent Ardevel ; la résistance ne pouvant se prolonger à cause de la grande disproportion de forces, il se voyait forcé de donner le signal de la retraite et rencontrait successivement, trop tard hélas ! les renforts d'Alban Lemaire, la colonne Adlersträhle et les troupes de Long.

Les révoltés victorieux se lancent vers Kabambare et dès le 13 novembre, ils sont en contact avec les avant-postes que dirige le lieutenant Sterckx. Le lendemain matin branle-bas de combat ; malheureusement Sterckx trop confiant, ayant permis aux hommes du chef N'Guma de pénétrer dans la place la veille, le désordre fut immédiatement porté à son comble. Résultat : Sterckx, Rahbeck et deux cents soldats tués, le lieutenant Adlersträhle, les sergents Van Herck, Schrynmackers et plusieurs noirs blessés.

Tout ce qui put s'échapper se replia en désordre sur Kasongo : ce que fut cette retraite, aucune plume ne saurait le décrire !

A Kasongo, Dhanis se hâte d'organiser une colonne de huit cent cinquante hommes qu'il confie au docteur

Meyers qu'accompagnaient le commandant Sund, les lieutenants Delhaize, Peterson, Lindholm, Tandrup, Myrrhe et le sergent Bernard.

Une seconde colonne forte de cinq cents hommes était placée sous les ordres directs du chef d'expédition, secondé par le commandant Rue et le sergent Eyckermans.

La colonne d'avant-garde (Sund) réoccupa Kabambare sans coup férir.

Apprenant que les révoltés s'étaient repliés sur Sungula, Meyers, avec une promptitude de décision remarquable, décida de se porter vers eux sans même attendre les renforts de Dhanis. Le 31 décembre, à six heures du matin, Meyers les surprenait à Bwana-Debwa et, après cinq heures d'une résistance désespérée, les mutins s'enfuirent en désordre vers le village de Lubilo. Succès chèrement acheté : du côté des troupes de l'Etat, quarante tués et quatre-vingts blessés.

Cependant les bandes de révoltés continuaient leurs déprédations dans la région située au nord-ouest du Tanganika et, le 20 juillet 1899, ils entouraient au nombre de deux mille cinq cents, le camp de Sungula, croyant surprendre le commandant Hennebert. Mais celui-ci, qui n'avait négligé aucune mesure de sécurité, les accueillit avec un calme qui impressionna sa troupe et assura le succès. Chassés par une sortie d'Hennebert, les mutins se dirigèrent vers Baraka.

La colonne du commandant Hecq, concentrée à Sungula, fut chargée de les en déloger ; elle compre-

nait huit cents hommes et quatorze Européens dont Hennebert, le capitaine Verhellen et le lieutenant Conterio.

Le 8 octobre la colonne était attaquée sans succès non loin de Baraka. Apprenant qu'il n'avait eu affaire qu'à une fraction des révoltés, Hecq se porta successivement vers les trois autres groupes et les défit.

Enfin le 10 du même mois, décidé à en finir, le commandant de colonne se portait vers Kaboge occupé par le fameux Tshanguvu, chef suprême des mutins.

Le 12 octobre ces derniers attaquaient le camp, mais après quatre heures de combat, ils battaient en retraite sur toute la ligne ; la poursuite dura trois jours. Hecq réoccupa Uvira où ses hommes trouvèrent à se ravitailler largement.

Au mois de mai 1900, des révoltés ayant à nouveau été signalés à Pimba, au nord-est de Sungula, les troupes de l'Etat se portèrent à leur rencontre sur trois colonnes, mais ils n'attendirent pas le choc et s'enfuirent vers le sud.

Enfin le 31 juillet de la même année de nouvelles bandes de mutins s'approchèrent jusqu'à une demi-journée de marche du camp de Luburizi ; le capitaine Poortmans accompagné d'un blanc et de cent hommes les mit en déroute et une poursuite active les obligea à passer la frontière allemande où ils furent désarmés.

La Révolte de Shinkakasa.

On conçoit aisément qu'à la suite de ces révoltes,

l'Etat n'ait plus conservé qu'une médiocre confiance dans ses soldats de race batetela ; aussi fut-il décidé qu'on les isolerait dans les stations de Léopoldville et de Tumba ainsi qu'au fort de Shinkakasa.

Ce qui va suivre prouve que cette mesure était justifiée.

Le 17 avril 1900, à l'appel de l'après-midi, les Batetela du fort se mutinaient, désarmaient les sentinelles, tuaient un blanc, en blessaient un autre.

Le lieutenant Bernard parvint à maintenir pendant un certain temps dans le haut du fort les 102 révoltés, mais bientôt ceux-ci mirent à sac une factorerie voisine.

A deux heures et demie la compagnie de Boma marchait vers Shinka et une heure plus tard, on échangeait les premiers coups de feu.

A quatre heures et demie commençait le bombardement de Boma qui devait durer deux jours sans produire un effet sérieux.

Un détachement venu du camp de Luki, vint bientôt renforcer la compagnie d'attaque.

Pendant la nuit du 18 au 19, les révoltés parvinrent à s'enfuir.

Immédiatement une colonne de poursuite fut organisée et placée sous le commandement du lieutenant Syllie.

La révolte est définitivement étouffée.

L'histoire ne dira jamais ce qu'il s'est dépensé de courage obscur, d'abnégation et d'énergie dans ces combats, où l'on ne pouvait avoir confiance qu'en soi-

même ; où l'on n'était jamais sûr qu'au plus fort de la bataille, on n'allait pas voir ses propres soldats faire cause commune avec les mutins; où l'on avait la perspective de subir les pires supplices, si le malheur voulait qu'on tombât vivant entre les mains de ces derniers.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, l'histoire des révoltes correspond à la période la plus pénible qu'ait traversée l'Etat, il est consolant de constater que même dans des circonstances aussi critiques, le Gouvernement était en mesure de faire respecter son autorité.

LES OPÉRATIONS ISOLÉES

Nous avons examiné jusqu'à présent les opérations de grande envergure ; il nous reste à dire un mot des opérations isolées, qui, si elles ont eu moins de retentissement, n'en ont pas pour cela exigé de la part de ceux qui y ont pris part une moindre somme de courage et d'énergie.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'il faut bien plus de force de caractère à un blanc livré à lui-même, qui sait qu'il n'a comme témoin de ses défaillances éventuelles que sa propre conscience, pour faire son devoir en toute circonstance, qu'à celui qui combat sous les yeux de ses chefs et dans le coude à coude de ses camarades.

Cependant, comme le récit détaillé de ces opérations nous eut entraîné trop loin et que d'autre part nous eussions pû passer sous silence des actes méritants posés par tel ou tel agent, ou donner des développements exa-

gérés aux faits d'armes de tel autre, nous nous bornerons à des indications générales sur les opérations en question.

En 1898 le commandant Van Bredael et plus tard le lieutenant Desaegher, conduisent une expédition contre les Bankusu, tribu turbulente qui se refusait obstinément à reconnaître l'autorité de l'Etat.

Dans le courant de la même année, le puissant chef avungura Bokoyo s'étant mis en révolte ouverte, le commandant Gérard fut chargé d'assurer sa soumission ; il avait comme adjoints le commandant Wtterwulghe, les lieutenants de Rennette de Villers-Perwin, Yannart et de Brabant et le sous-lieutenant Andersen. Bokoyo s'était construit une zériba formidable dont on ne parvint à s'emparer qu'au prix d'énormes difficultés. Le commandant de la colonne lui-même fut blessé au cours du combat.

En 1898 également, une tribu insoumise de la Mongala, les Budja, ayant massacré des agents d'une société de commerce, une expédition placée sous les ordres du commandant Lothaire, fut dirigée contre eux ; le commandant Van Doorm et les lieutenants Vandebossche, De Meulemeester, Moureau et Fabry lui étaient adjoints. Après dix jours de marche, Lothaire fut attaqué lui-même, mais toutes les précautions étaient bien prises et les Budja dispersés vinrent faire leur soumission.

En 1899 le commandant Verdussen est obligé à deux reprises d'entrer en campagne contre les Budja-Eloa.

L'année suivante, quarante hommes de Weynants tombaient dans une embuscade et se faisaient massacrer jusqu'au dernier. L'officier lui-même, ne disposant que

de trente hommes, était bloqué dans son poste lorsque le lieutenant Gilson accourut à son secours avec deux cents hommes après avoir été assailli à son tour. Weynants fut laissé au poste avec cent hommes, mais on apprit bientôt que le 4 mars il avait été massacré avec tous ses soldats au nord de Yalombo.

Un trait à citer : lors de cette révolte, un sergent noir tint tête avec vingt soldats à plus de cinq cents Budja et ce pendant plus de trois jours : n'y a-t-il pas là une preuve indéniable des brillants résultats qu'obtiennent au Congo la patience et le dévouement de nos officiers ?

Des mesures énergiques s'imposaient.

Le 9 juillet 1900, Verdussen quitte Dobo avec cinq cents soldats et quatre blancs pour opérer contre les Budja-Risasi, puis, poussant plus au nord, il se rend chez les Budja-Eloa. A Yalombo trois mille Budja attaquent la colonne de l'officier belge, mais leur déroute est complète.

En octobre 1900, nouvelle révolte des Eloa ; c'est encore Verdussen qui se charge de la répression et de sérieuses difficultés entravent sa marche : ici il vient se buter à une formidable palissade ; plus loin c'est une embuscade qui est tendue à ses troupes.

En juin 1901 une nouvelle expédition fut entreprise par le commandant Mardulier.

Après trois années de tranquillité, un nouveau soulèvement eut lieu en 1905. Le commissaire général Gérard parvint à faire rentrer les indigènes dans la voie du devoir, sans tirer un coup de fusil.

Au commencement de l'année 1900 la tribu des

Azande, sous la conduite du chef Engwetra, menaçait sérieusement les voies de communication ; aussi le commissaire de district de l'Uele, le capitaine Verstraeten, entreprit-il contre eux une opération de guerre. Il disposait comme personnel blanc des sous-lieutenants Tilkens, Hutereau, Lespagnard et Landeghem et du médecin Casalini ; sa troupe était forte de deux cent quatre-vingts hommes. Après avoir fait face à de nombreuses attaques vigoureusement menées, mais non moins vigoureusement repoussées grâce à la cohésion des troupes et aux heureuses dispositions prises par le chef de colonne, Verstraeten arrivait le 5 mars en vue du village d'Engwetra que l'ennemi en fuite avait incendié.

En 1901 les Ababua ayant pillé le poste de Libokwa et toute la région menaçant de se soulever, le commissaire de district de l'Uele, le commandant Lahaye, réunit à Bomokandi (Bambili) une expédition de six cents hommes, comportant comme Européens : le capitaine Laplume, les lieutenants Versluys, Landeghem, Breyssen, Thibaut et Perin, le sous-lieutenant Dewalque et le docteur Védy. Lahaye se porta contre Bima, mais il fut attaqué lui-même et son arrière-garde fut complètement cernée ; elle était commandée par Dewalque, qui, blessé d'un coup de lance au côté gauche, ne tardait pas à expirer. Les Ababua furent néanmoins complètement écrasés.

Une nouvelle rébellion de la même tribu nécessita en 1902 une nouvelle expédition que dirigea le capitaine Lespagnard aidé de MM. Collin, Stevens, Marillus, Devos et Kyper.

Les trois cents soldats concentrés à Bomokandi, furent divisés en six colonnes qui devaient se réunir à Zobia, pour de là pointer vers Libokwa. Au village de Bagui, une violente attaque se produisit, mais elle fut repoussée et la colonne atteignit Libokwa d'où elle se porta à la rencontre du chef Zeperet. Le 5 juillet, une nouvelle et violente attaque des Ababua eut le sort des précédentes.

Pour assurer l'occupation effective du pays des Abandia, une démonstration, placée sous la direction du commandant Holm, accompagné de quatre cent cinquante soldats, y fut opérée en 1905. Bien que l'officier eût pris soin d'avertir Djabir de ce que cette expédition n'était pas un acte hostile dirigé contre lui, il fut accueilli à coups de fusil dès l'entrée dans le territoire du sultan et blessé, de même que le sergent-major Leclercq. Les troupes de Holm marchèrent alors à l'assaut de la zériba qui fut prise ; malheureusement le chef succomba à sa blessure.

La saison des pluies (juillet à septembre) interrompit momentanément la répression ; elle fut reprise à la saison sèche par une expédition de six cents hommes, commandée par le commandant Quiévreux et le capitaine Uittenhove.

A la suite de la défaite qui fut infligée à Djabir le sultanat fut divisé en trois chefferies, sous la direction d'anciens vassaux du sultan, tout dévoués à l'Etat.

D'autres tribus turbulentes durent encore être mises à la raison : telles sont celles des Medje du Nepoko, des Momvu du Bomokandi et des montagnards de la Semliki.

Le 17 décembre 1906, les troupes de l'Etat enlevaient d'assaut le boma du chef Mwene Tonto, du secteur de la Lulua : celui-ci était depuis plusieurs années en état de rébellion ouverte, et pillait tout ce qui passait à sa portée.

Vers la même époque un autre chef important : Kalamba, du sud-ouest de Luebo, qui pratiquait la traite sur une large échelle, fut également anéanti.

Le 8 septembre 1905, des Topoke massacraient deux agents de la Compagnie du Lomami et plusieurs noirs de la factorerie ; le corps de police du Lomami, intervenant aussitôt, arrêta les coupables, qui furent déférés à la justice.

En avril 1906, deux factoreries établies dans la Wamba furent également pillées ; un agent blanc fut tué ; cette fois ce fut au tour du corps de police du Kwango d'intervenir et d'arrêter le principal coupable, le Kiamfu Pelende.

D'autres opérations furent encore rendues nécessaires par l'incendie de la factorerie d'Isambi, l'attaque de la mission suédoise de Kingoie dans le nord de l'ancien district des Cataractes et les troubles de la région de la Maringa Lopori où le commissaire général Gérard trouva une fois de plus l'occasion de faire montre de ses qualités de calme, de doigté et d'énergie.

Dans le courant de l'année 1908, 26 opérations de police ont été ordonnées ; celles-ci sont, en somme, des promenades militaires effectuées avec une force suffisante pour donner aux indigènes l'impression que toute rébellion contre l'autorité de l'Etat pourrait devenir

dangereuse pour eux, mais au cours de laquelle il n'est pas fait usage des armes.

Un certain nombre d'opérations militaires ont été menées à la même époque : ce sont d'abord celles contre le chef Bazia de la Gurba-Dungu, qui se livrait à des pratiques barbares et prêchait dans sa région la révolte ouverte contre les autorités et contre les Barumbi dans l'ancienne zone des Stanley-Falls ; ensuite l'opération contre les Mituku dans l'ancienne zone de Ponthierville et enfin celle dirigée contre le chef Maboko qui terrorisait la région à l'ouest du lac Edouard par ses actes de banditisme.

LES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

Bien que ce chapitre soit consacré plus spécialement aux missions purement scientifiques nous y rattacherons un certain nombre d'explorations qui n'ont pû être citées jusqu'à présent parce qu'elles relèvent du domaine de la Science plutôt que de celui de la Conquête.

C'est ainsi que des voyages fructueux en résultats sont entrepris en 1891 par Emin Pacha et Stuhlmann dans la région des lacs ; en 1892 par Lugard aux environs du lac Albert-Edouard ; de 1891 à 1893 par Baumann vers les sources du Nil ; en 1892-93 par Lehrmann et les membres de la Commission de délimitation de la frontière portugaise : par Grenfell et Gorin qui portent leur attention vers le sud-ouest ; par von Götzen qui de 1893 à 1894 explore le lac Kivu et les monts Virunga (Fumbiro).

En 1895 le lieutenant Lange reconnait la Ruzizi ; en 1896 Brasseur effectue une intéressante exploration de l'Urua et achève l'étude de la région des lagunes ; il remonte ensuite la vallée de la Luvua jusqu'au lac Moero ; en 1897 Versepuy au cours de sa traversée de l'Afrique, descend l'Aruwimi.

L'année 1898 est marquée par l'exploration du commissaire général Jacques dans la Lukenie. Celui-ci recherche également le tracé le plus avantageux pour la construction du troisième tronçon du chemin de fer des Grands Lacs, destiné à relier un point du Lualaba accessible à la navigation à vapeur, à la région minière du Katanga ; au cours de ce voyage Jacques reconnaît la Lufira, les branches supérieures de la Dikuluwe et descend ensuite la vallée de la Kaluila.

En 1904-05 le commandant étudie un nouveau tracé de voie ferrée mettant en communication avec le bassin du Kasai la région des mines.

En 1899 le lieutenant Glorie reconnait le cours moyen de l'Elila et le cours supérieur de l'Ulindi ; l'ingénieur Adam étudie la vallée de l'Aruwimi et lève une partie du tracé du chemin de fer projeté entre Stanleyville et le lac Albert ; le commandant Cabra, lors de son séjour au Mayumbe, détermine astronomiquement la position de 31 points.

En 1900, Moore opère dans la région des lacs où Grogan s'était rendu l'année précédente, mais il s'occupe surtout du Tanganika ; Poullett Weatherley explore les lacs Bangwelo et Moero, pendant que Chesnaye, Lyons et Kennely effectuent des reconnaissances dans la partie méridionale de l'Etat.

En 1901 les commandants Sillye et Siffer étudient la région qui borde à l'ouest les lacs Tanganika et Kivu, et le commandant Cabra commence la détermination sur le terrain du parallèle de Noki.

La mission Frobenius étudie en 1904 le Kasai au point de vue ethnographique, pendant que Cunnington complète les travaux de Moore aux lacs Tanganika et Nyasa.

En 1906 le duc des Abruzzes met au point les données relativement vagues que l'on possédait sur le Ruenzori.

Enfin, comme mission intéressante, il y a lieu de citer encore la traversée de l'Afrique de Dar-es-Salaam à Banana par le Kivu et l'Ituri, effectuée par le duc A.-F. de Mecklembourg.

Les missions Lemaire. — 1) *La mission du Katanga.* En 1899 le commandant Lemaire retournait en Afrique à la tête d'une mission scientifique remarquablement outillée : aussi les résultats en furent-ils considérables à tous égards.

Parti de Stanleyville, Lemaire suivait d'abord le fleuve jusque Kasongo d'où il piquait vers Toa sur le Tanganika ; longeant ensuite le lac jusque Pala il se dirigeait vers le lac Moero, recoupait successivement la Lufira, le Lualaba et le Lubudi et poussait jusqu'au Kasai. Une étude des abords du lac Dilolo et l'examen de la ligne de faîte Congo-Zambèze qu'il longe et franchit un grand nombre de fois terminent le voyage du consciencieux explorateur.

Les résultats de la mission ont été consignés dans seize mémoires dont la compréhension est facilitée par

une carte en deux feuilles à l'échelle du millionnième.

Pour donner une idée du travail accompli par cette mission, il suffira de dire que du 24 mars au 3 juillet 1900, ses membres déterminèrent la latitude et la longitude de deux cent nonante-neuf points et l'altitude de cent quatre-vingt-un d'entre eux.

2) *La mission Congo-Nil* (1903-1905) a déjà été citée au chapitre de l'occupation du Bahr-el-Gazal.

La mission géographique du lac Dilolo dirigée par M. Willmoes d'Obry, opère de 1904 à 1906 ; elle se porte de Lusambo vers le Haut-Kasai et relève de nombreux itinéraires dans la région du lac précité en fixant l'hydrographie de cette partie du pays (cent dix-huit points astronomiques déterminés).

La mission de délimitation des territoires du Comité spécial du Katanga (1907-1908) comprenant MM. Willmoes d'Obry et Wilse s'occupe de l'abornement de la frontière ouest du Katanga et du parallèle de 5° de latitude sud ; des itinéraires le long des frontières répérées ainsi qu'entre Lusambo et le Lomami, complètent ce travail.

La mission géographique du Kasai (1908-1909) dirigée par M. Willmoes d'Obry étudie plus spécialement le Kasai et ses affluents ; elle relève notamment les embouchures des principaux d'entre eux.

Les missions de délimitation des frontières orientales (1900-1911). 1) *Triangulation de la Ruzizi-Kivu.* Les travaux ayant comme objet le relevé de la carte du territoire contesté, sont entrepris en 1900 par une commission mixte germano-belge. Membres allemands : Prof.

Lamp, commandant Hermann, lieutenant Fonck. Membres belges : commandant Bastien, lieutenant Mercier et M. Tilman, (ce dernier bientôt remplacé par le lieutenant Von Stockhausen). Après la rentrée en Belgique du commandant Bastien, les opérations sont continuées par les lieutenants Mercier et Von Stockhausen auxquels est adjoint M.Thévoz, cartographe; au départ de ce dernier, Mercier est aidé du capitaine Maury et de M. Laurent. En août 1906 les travaux sont suspendus et les membres de la mission reçoivent l'ordre de rejoindre celle qui jalonne le 30e méridien.

2) *Mission d'abornement du 30e méridien.* Composée du commandant Bastien et des lieutenants Mercier et Von Stockhausen, elle opère en 1904.

3) *Commission mixte anglo-belge pour l'étude du 30e méridien.* Membres belges : Mercier, capitaine Maury, lieutenant Weber. Membres anglais : lieutenant colonel Bright, capitaine Jack et lieutenant Prittie. Lorsqu'elle atteignit en novembre 1907 la crête Congo-Nil, la mission belge était fortement réduite comme effectif, mais elle fut renforcée lors de l'arrivée du commandant Bastien qu'accompagnaient les lieutenants Von Stockausen et Gendarme et l'ingénieur Wuidart.

La commission opéra la triangulation entre les parallèles 1° sud et nord et dressa une carte au 250.000 de la zone triangulée.

4) *Mission de mesure de l'arc de méridien du 1° S à 1° N.* Cette mission qui entreprit le travail en question en 1908, comprenait comme membres anglais deux géodèses : le capitaine Jack et M. Mac Caw et comme membre belge, M. Dehalu, astronome.

Les documents recueillis par la mission anglo-congolaise du 30e méridien servirent de base à ce travail.

5) Mission Kivu-Ufumbiro. En 1909, l'Angleterre avait fait valoir des prétentions sur la région des volcans Virunga, ce qui nécessita la réunion à Bruxelles de délégués de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Belgique. Une partie de la région en cause, celle comprise entre le parallèle 1° de latitude sud et les volcans Virunga, étant encore inexplorée, l'envoi d'une commission anglo-germano-belge fut décidé. Celle-ci partit en novembre 1911. Membres anglais : capitaines Jack et Prittie ; membres allemands : major Schlobach et commandant Fonck ; membres belges : commandant Bastien et capitaine Maury ; trois cartographes étaient attachés à chaque section ; les belges étaient : le capitaine Weber, le lieutenant Gendarme et l'ingénieur Wuidart. Les documents géographiques fournis par la mission sont : triangulation Ngabua Kivu, carte au 200.000 d'une partie de la vallée de la Rutshuru et carte au 100.000e d'une partie de la frontière germano-belge.

La mission de délimitation Katanga-Rhodésie a commencé en 1911 ses travaux qui s'étendront sur toutes les frontières rhodésiennes sauf le long du Luapula entre les lacs Bangwelo et Moero. Membres belges : major Begrand, capitaine Weber, lieutenants Donner, Lepoivre, Van Bleyenberghe et Gendarme, ingénieur Wuidart ; directeur de la section anglaise : major Gillam.

Les sociétés privées ont fourni un appoint sérieux de travaux cartographiques :

La Société des Grands Lacs a envoyé des missions d'études dans le district de Stanleyville (ingénieurs Preumont et Passau) et dans l'enclave de Lado (capitaine anglais Newcomb et ingénieur belge Slosse).

La Société forestière et minière a fourni une fort bonne carte du Maniema à l'échelle du 250.000e (topographes : Olivier, Ball, Shaler, Smith, A. F. H. Reid et C. A. Reid.) Les missions de R. Reid le long de l'Aruwimi, d'Avakubi à Basoko et celle de C. et R. Reid dans l'Uele, donnant la carte du bassin de l'Itimbiri et de la région s'étendant entre l'Uele et l'Aruwimi, sont également à citer.

La société du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga a pu présenter grâce aux travaux de l'ingénieur Ckiandi, des documents cartographiques importants de la région située entre Lusambo et le Haut-Katanga.

Enfin la société " Tanganika Concessions „ envoya au Katanga différentes missions d'études, notamment celle conduite par MM. Grey et Holland.

Il suffit d'avoir étudié quelque peu l'histoire de la fondation du Congo pour être persuadé que c'est l'élément militaire qui en a écrit les plus belles pages ; les officiers et sous-officiers ont mis à son service une chaleur de dévouement et un esprit de sacrifice bien faits pour réconforter à une époque où les pessimistes prétendent ne constater que les pires affaissements de la conscience ou du caractère.

LA DESCRIPTION
DE
L'ŒUVRE CIVILISATRICE

L'ŒUVRE CIVILISATRICE

Avant d'entamer l'œuvre civilisatrice proprement dite en organisant le pays de manière à y faire pénétrer nos idées de civilisation et à tirer les malheureux noirs de la barbarie où ils s'enlisaient depuis des siècles, il s'agissait de reconnaître et d'occuper le territoire.

Nous avons vu comment la reconnaissance et l'occupation furent menées à bien grâce à l'énergie, au dévouement et à l'abnégation dont firent montre tant de nos compatriotes en Afrique.

Nous avons suivi pas à pas les exploits de nos officiers contre les bandes d'esclavagistes et assisté à l'anéantissement de la puissance arabe ; personne ne songera à contester que ce fut là un service inappréciable rendu à la cause de la civilisation et qui suffit, à lui seul, à entourer d'une auréole impérissable le front du second Roi des Belges.

Nous avons enfin assisté anxieusement aux luttes pénibles qui mirent aux prises l'Etat avec les bandes de soldats révoltés, mais qui nous permirent de faire cette consolante constatation, que l'organisation de la force publique permettait de faire face aux situations les plus troublantes, les plus inextricables.

Ces deux grands périls écartés, le gouvernement put se vouer tout entier à la poursuite de son œuvre civilisatrice.

Comme il a fallu tout créer au Congo, où il n'y a pas bien longtemps la majeure partie du territoire était vierge de toute influence européenne, il suffira d'exposer la situation actuelle pour montrer le chemin parcouru.

L'ORGANISATION RATIONNELLE DES DIFFÉRENTS SERVICES

En tête des devoirs d'un Etat se place naturellement l'organisation irréprochable de ses services qui remplit, au regard du gouvernement, le rôle de l'outil sans lequel l'ouvrier, quelqu'habile qu'il soit, est impuissant.

A ce point de vue, le résultat obtenu en moins de vingt-cinq années, au Congo, supporte avantageusement la comparaison avec ce qui s'est fait dans les autres colonies du centre de l'Afrique ; il est d'autant plus remarquable que l'œuvre fut réalisée malgré des difficultés que ne connurent pas celles-ci.

Le Congo belge est une colonie ayant une personnalité distincte de celle de la métropole.

Son Souverain, Sa Majesté Albert Ier, exerce à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sous la responsabilité du Ministre des Colonies.

L'Administration centrale du Ministère des Colonies comprend : le Cabinet du Ministre, le secrétariat et cinq directions générales.

Le gouvernement local à Boma, est assuré par le

Gouverneur général aidé de neuf directeurs placés à la tête de Directions qui dirigent les grands services de l'Etat. Un vice-gouverneur du Katanga est investi des pouvoirs législatifs du gouverneur général.

2.386 fonctionnaires et agents, dont 248 ressortissant au vice-gouvernement général du Katanga, résident actuellement dans la colonie.

Celle-ci comprend vingt-deux districts :

1. Le district du Bas-Congo.
2. » Moyen-Congo.
3. » lac Léopold II.
4. » de l'Equateur.
5. » de la Lulonga.
6. » des Bangala.
7. » de l'Ubangi.
8. » du Bas-Uele.
9. » du Haut-Uele.
10. » de l'Aruwimi.
11. » de Stanleyville.
12. » de l'Ituri.
13. » de la Lowa.
14. » du Kivu.
15. » du Maniema.
16. » du Tanganika-Moero.
17. » du Haut-Luapula.
18. » de la Lulua.
19. » du Lomami.
20. » du Sankuru.
21. » du Kasaï.
22. » du Kwango.

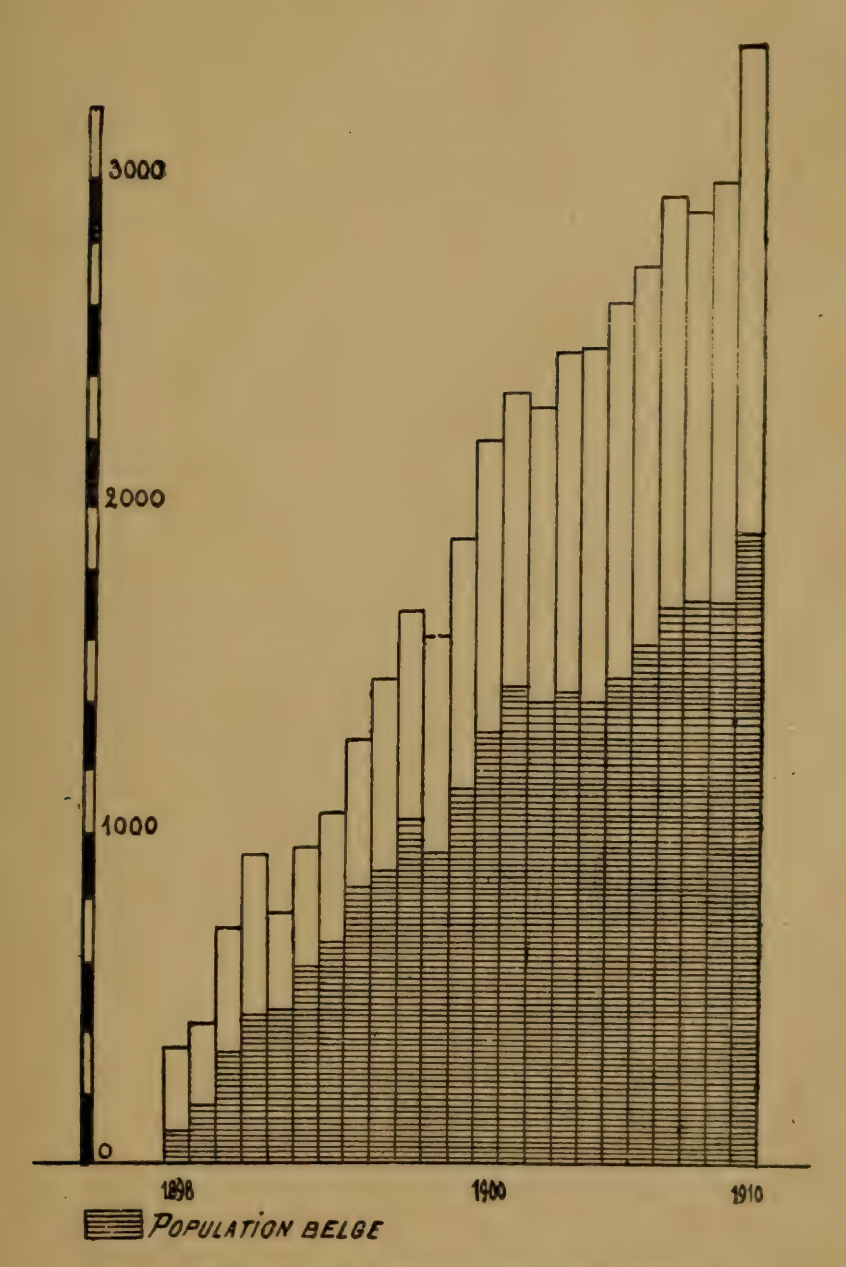
A la tête de chaque district est placé un commissaire de district. L'ancienne subdivision des districts en zones et secteurs a été supprimée ; actuellement, le district est divisé en territoires dirigés par des administrateurs



Les districts.

territoriaux placés sous l'autorité immédiate des chefs de district.

Enfin le dernier échelon administratif est la chefferie placée sous l'autorité du chef indigène.



La population non-indigène au Congo.

La consécration, sous le contrôle des fonctionnaires blancs, du pouvoir du chef indigène, est une des mesures les plus politiques que le jeune Etat ait été appelé à prendre. Dailleurs, pour un grand nombre d'entre eux, elle existait déjà en fait depuis 1891 et avait du reste toujours attiré l'attention du Gouvernement.

A l'heure actuelle plus de deux mille chefferies et sous-chefferies sont organisées et reconnues.

La population blanche s'élevait en 1910 à trois mille trois cent nonante-neuf dont mille neuf cent vingt-huit Belges.

Nous n'entrerons pas dans les détails de l'organisation que renseignent d'ailleurs des ouvrages spéciaux.

Nous nous bornerons à examiner ceux des organismes qui répondent davantage à la mission civilisatrice que s'est assignée l'Etat indépendant dès sa fondation.

LA RÉGÉNÉRATION MORALE DE L'INDIGÈNE

L'enseignement.

Il ne suffit pas, pour assurer le relèvement moral des populations indigènes, de leur donner le goût du travail ; il faut encore leur fournir les moyens, une fois ce premier résultat acquis, de continuer à gravir les différents échelons qui les mèneront, en fin de cause, au maximum de progrès dont elles sont susceptibles.

Population blanche comparée :

1910. Protectorat du Kamerum 1284
1911. Protectorat de l'Afrique orientale britannique. . 2000
1910. Protectorat de l'Afrique orientale allemande . . 3756

L'enseignement est un des facteurs puissants qui facilitent cette tâche ; aussi l'Etat du Congo s'y est-il particulièrement intéressé.

Une commission de l'enseignement a été instituée à Boma.

Des commissions fonctionnant dans les différents districts, examinent la situation des enfants abandonnés, délaissés ou orphelins, et dès qu'il est établi que ces malheureux n'ont à compter sur l'aide d'aucun parent, l'Etat les prend sous sa tutelle jusqu'à l'âge de 21 ans.

Ils sont alors envoyés dans les colonies scolaires de Boma et de Nouvelle-Anvers, dirigées, la première par les Frères des écoles chrétiennes, la seconde par les Pères de Scheut. A Boma les garçons sont initiés soit aux connaissances primaires, soit à la pratique des petits métiers ; une éducation militaire est donnée, en outre, aux pupilles normalement constitués. La section des filles est installée à Moanda. Quant à la colonie de Nouvelle-Anvers, elle présente un caractère exclusivement militaire.

A l'issue de leur stage dans les colonies scolaires, les pupilles sont versés dans les services administratifs ou dans la force publique.

Ceux compris dans cette dernière catégorie qui se sont particulièrement distingués, sont envoyés à l'école des sergents comptables de Boma.

L'attention du Gouvernement s'est portée surtout sur l'organisation des écoles professionnelles : des écoles de ce genre sont notamment annexées aux ateliers de l'Etat à Boma, Léopoldville et Stanleyville. Les sujets

des colonies scolaires ou des écoles primaires qui ont fait preuve d'aptitudes spéciales pour les professions manuelles, y sont, pendant deux années, initiés au métier de leur choix. Une quatrième école professionnelle, érigée au Jardin botanique d'Eala, s'occupe de la formation de chefs de culture.

De plus une école pour infirmiers s'est ouverte à Boma, où fonctionnent également une école de candidats commis choisis parmi les élèves originaires des colonies scolaires ou des écoles primaires, qui ont témoigné d'aptitudes spéciales pour les professions de commis, de clerc, etc., et une école gardienne.

Des écoles primaires dont le programme embrasse l'enseignement primaire et l'enseignement professionnel sont installées à Léopoldville, Stanleyville, Lusambo, Buta, Kabinda et près d'Elisabethville ; cette dernière localité sera dotée sous peu d'une école pour enfants européens.

Une école de filles est aménagée à Léopoldville.

Les missionnaires s'occupent également d'enseignement sur une grande échelle : notamment à Lusaka où les Pères blancs forment des instituteurs indigènes et des commis de couleur, et à Tumba, où les Pères rédemptoristes ont créé un établissement réservé d'une façon exclusive aux enfants mulâtres pour lesquels le Gouvernement se propose de créer une colonie ; de plus quelques établissements scolaires sont desservis par des membres de congrégations enseignantes de la métropole : la population totale des écoles des missions catholiques comporte de dix-huit à vingt mille enfants.

Les Missions.

La part qui revient aux missions dans l'œuvre civilisatrice est considérable : la régénération de la race noire est, en effet, l'objet des préoccupations des missionnaires et leur participation à l'œuvre d'enseignement est un appoint sérieux aux efforts tentés par le Gouvernement dans cet ordre d'idées.

L'activité des missionnaires ne se manifeste pas par des actions d'éclat, mais par un travail régulier, continu et obscur qui en augmente le mérite. Aussi n'est-il pas toujours facile de se rendre un compte exact du résultat obtenu ; les statistiques permettent de s'en faire une idée, incomplète, il est vrai ; les chiffres que nous donnons plus loin, sont néanmoins suggestifs.

Les missionnaires qui se consacrent à l'œuvre d'évangélisation au Congo appartiennent soit à la religion catholique, soit à des sectes protestantes.

Missions catholiques. Le territoire est divisé, au point de vue religieux, en trois vicariats et six préfectures sans compter les missions.

Le vicariat apostolique du Congo belge occupe une grande partie du bassin central.

Il est confié à la congrégation de Scheut (soixante-dix religieux — treize postes principaux — vingt-cinq postes secondaires — huit mille neuf cent septante-deux chrétiens — vingt-quatre mille neuf cent trente-sept catéchumènes).

Des sœurs franciscaines missionnaires de Marie (vingt-cinq), s'occupent, les unes d'éducation, les autres des soins à donner aux malades.

Le vicariat Apostolique du Haut-Congo belge est établi entre le Lualaba et le lac Tanganika. Des Pères blancs (quarante-sept) aidés par des sœurs (cinq), y ont fondé dix missions comportant trente-quatre chapelles-écoles, de nombreuses écoles, des orphelinats et des hôpitaux.

Le nombre des chrétiens s'élève à cinq mille cinq cent dix et les catéchumènes sont vingt-neuf mille dix-neuf.

Le vicariat apostolique des Stanley-Falls est limité au sud par le vicariat du Haut-Congo, à l'ouest par celui du Congo belge et au nord par le deuxième degré de latitude nord. Il est occupé par trente et un religieux de la congrégation des prêtres du Sacré-cœur et par onze sœurs franciscaines missionnaires de Marie et comprend huit stations, cinquante-trois fermes-chapelles, six mille neuf cent quatre-vingt quatre chrétiens et huit mille huit cent trente neuf catéchumènes.

La préfecture apostolique du Kwango étend son action sur tout le bassin du Kwango. Elle est administrée par les Jésuites et comporte sept stations et près de quatre cents fermes-chapelles dirigées par trente-six religieux et quinze sœurs de N.-D. de Namur. Le nombre des chrétiens dépasse les trois mille. Le centre de la mission : Kisantu, est remarquable : on y peut admirer entre autres une église gothique et une imprimerie qui édite chaque mois une revue populaire.

La préfecture apostolique de l'Uele, qui s'étend sur les

bassins de l'Uele et du Rubi, accuse le nombre de deux mille cent trente et un chrétiens sans compter de nombreux catéchumènes. Ces résultats ont été obtenus par les chanoines Prémontrés de l'abbaye de Tongerloo (vingt) qui occupent trois postes principaux, septante et un postes secondaires et fermes-chapelles ; ils sont aidés par onze sœurs du Saint-Cœur de Marie (Berlaer).

La préfecture apostolique du Haut-Kasai est établie dans le bassin du Kasai. Placée sous la juridiction des Pères de Scheut, elle a fondé treize missions et seize postes secondaires dirigés par cinquante-deux religieux et onze sœurs de Charité de Gand, ces dernières se consacrant surtout aux soins à donner dans deux lazarets, aux noirs atteint de la maladie du sommeil. Le nombre des chrétiens atteint trois mille quatre cent septante-deux et celui des catéchumènes est de cinq mille deux cent trente-six.

La préfecture apostolique du Katanga est administrée par les Bénédictins de l'abbaye de Saint-André et comprend deux missions et huit religieux.

La préfecture apostolique du Katanga septentrional englobe trois missions et compte treize religieux de l'ordre des Pères du Saint-Esprit.

La préfecture apostolique de Matadi (Pères Rédemptoristes) a son siège dans le Bas-Congo ; elle comprend sept stations (y compris l'hôpital de Kinkanda que gèrent six sœurs de Charité de Gand) et septante-six postes secondaires et chapelles-écoles. Administrée par trente-neuf religieux, elle compte deux mille cinq cents chrétiens et six mille catéchumènes.

La *mission des Pères Trappistes* établie non loin de

Coquilhatville comporte cinq postes fixes principaux, vingt-trois postes de passage, vingt-trois fermes-chapelles, cinq écoles, quatre églises, dix-neuf chapelles, des hôpitaux pour dormeurs, des ateliers, etc. Au total vingt-trois religieux et onze sœurs ont obtenu à ce jour les résultats suivants : treize mille chrétiens et plus de quinze mille catéchumènes.

Deux missions établies récemment au Congo, celle des *Pères de Mill-Hill*, arrivés dans le district de l'Equateur en 1906 et celle des *Pères de Scheut* ayant depuis 1907 leur siège à Sendwe, comprennent, la première deux stations et neuf religieux, la seconde un poste et six religieux.

Enfin différentes missions sont venues s'installer depuis quelques mois : ce sont celles des Capucins, des Bénédictins, des Frères des écoles chrétiennes et des Maristes.

En résumé, trois cent trente-trois missionnaires et cent trente-une religieuses, administrent soixante-quinze stations et un grand nombre de postes secondaires, fermes-chapelles, hôpitaux, etc., et le nombre de néophytes obtenu est de cent soixante mille (cinquante mille baptisés, cent dix mille catéchumènes).

De pareils résultats n'ont pas été acquis sans sacrifices : cent nonante-deux religieux des deux sexes, belges pour la plupart, ont payé de leur vie, leur dévouement à l'œuvre du relèvement moral des indigènes.

En ce qui concerne les **missions protestantes**, elles comptent quarante-trois stations principales dirigées par cent quatre-vingt-quatre missionnaires des deux sexes.

L'influence du passage dans la Force publique.

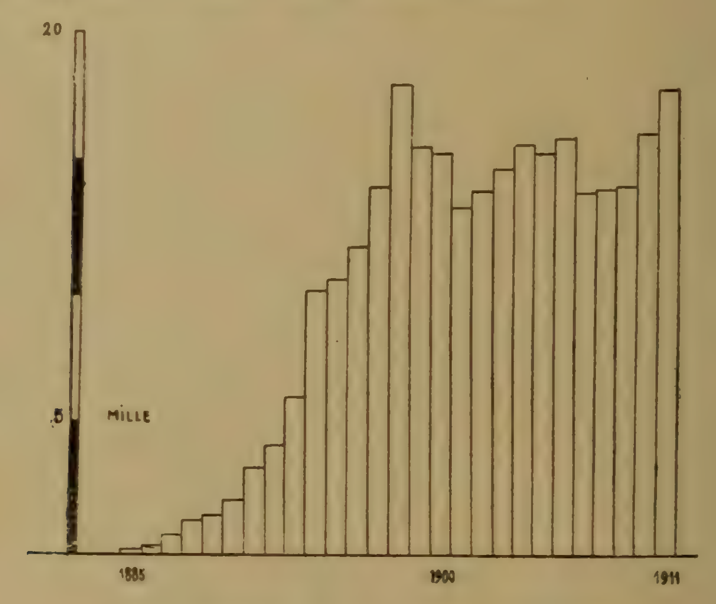
A mesure que s'étendait l'occupation, que se créaient des stations nouvelles, la nécessité d'une solide armée nationale se faisait sentir de plus en plus. Il fallait couper court aux luttes de village à village, garantir la liberté des voies de communication ; plus tard nous avons vu abattre la puissance arabe et éteindre les derniers ferments de révolte grâce à la vaillance et à l'énergie des troupes noires et de leurs chefs.

Mais si la force publique répond à une nécessité, elle est aussi pour les noirs qui passent dans ses rangs, une école d'ordre et de moralité.

Le passage sous les drapeaux, la commission d'enquête elle-même l'a constaté, inculque aux indigènes la notion du devoir et le respect de l'autorité ; le contact de l'élément blanc éveille en eux des idées de discipline et de morale, de sorte qu'ils rentrent dans leur village avec un prestige qui pousse leurs camarades, l'esprit d'imitation aidant, à s'améliorer moralement en quelque sorte à leur insu.

A l'expiration de leur terme de service, les soldats sont autorisés à s'établir à proximité des stations : ils ont jusqu'à présent usé largement de cette faveur et les agglomérations d'anciens soldats constituent des villages modèles, tant sous le rapport du confort et du respect des règles de l'hygiène, que par le maintien et la conduite de leurs habitants. Soucieux de la régénération morale du soldat, le Gouvernement encourage les mariages des miliciens et des volontaires.

Au début de l'occupation, celui-ci dut faire appel aux services de mercenaires de la côte ; mais il eut tôt fait de s'apercevoir des nombreux inconvénients que présentait ce mode de recrutement et chercha dès lors à obtenir chez lui des engagements volontaires, dont les premiers furent signés en 1886.



Les effectifs de la force publique

Bien que de cent trente en 1886 le nombre de volontaires se soit élevé à sept cent deux en 1891, il ne tarda pas à être insuffisant et un décret du 30 juillet 1891 consacra le principe des levées annuelles.

Force publique comparée :

		noirs	blancs
1910.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande.	4228	328
1910.	» du Kamerun.	1300	154
	force de police	570	24
1911.	Afrique équatoriale française	3855	322

Les soldats, miliciens ou volontaires, touchent une solde de o fr. 21 par jour, qui peut être augmentée par des suppléments pour grade; de plus, afin de leur fournir un petit pécule à la fin de leur terme, une allocation mensuelle de réserve de 1 fr. 25 par mois passé sous les drapeaux, leur est remise au moment où ils quittent.

La nourriture, le logement et l'habillement leur sont fournis par l'Etat.

Le terme de service des miliciens est de sept ans, à l'issue desquels ils passent administrativement et pour cinq ans au corps de réserve.

Les militaires qui se rengagent à la fin de leur terme, touchent une prime de cinquante francs et une solde de fr. 0,35 ; des avantages sont également accordés à leurs femmes qui reçoivent deux francs par mois et une ration journalière sans devoir fournir aucun travail aux cultures vivrières, tandis que la femme d'un soldat qui n'a pas parfait sept années de service, doit travailler aux cultures d'alimentation pour toucher un franc par mois et la ration.

Ces avantages réservés aux rengagés ont pour but d'assurer à l'Etat la possession d'un noyau de vétérans parmi lesquels il choisit de préférence ses gradés noirs.

Les miliciens et volontaires de plus de quatre ans sont instruits dans les quatre camps d'instruction d'Irebu, de Lisala, de Lokandu et de Lukula-Bavu; quant aux volontaires de moins de quatre ans ils sont formés par les soins de la compagnie dans laquelle ils sont incorporés.

Les miliciens, leur instruction terminée, sont répartis

entre les compagnies de la colonie, dont le nombre s'élève à vingt-quatre sans compter la compagnie d'artillerie et du génie et les dix-neuf cents hommes qui forment les troupes du Katanga.

La partie active du corps de réserve est établie au camp de la Lukula-Bavu.

L'instruction des cadres noirs a requis également l'attention du Gouvernement ; deux écoles ont été créées :

1) une école des sergents-comptables destinée à former les gradés noirs nécessaires à la bonne administration des compagnies (Boma).

2) une école d'armuriers noirs (Léopoldville).

Dans les camps sont organisés une école pour les enfants de militaires noirs et un cours pour les gradés et soldats qui désirent apprendre à lire et à écrire.

Indépendamment des compagnies actives et des camps d'instruction, la force publique comprend encore un Etat-major.

Ajoutons que pour maintenir la discipline parmi les troupes et pour éviter qu'une révolte éventuelle ne puisse s'étendre à tous les hommes d'une unité, chacune de celles-ci est composée d'hommes appartenant au moins à quatre origines différentes ; de plus, la proportion des volontaires originaires du district ne peut dépasser ni le quart de l'effectif total de la compagnie ni le tiers de l'ensemble de ses volontaires.

L'influence de l'impôt.

Le noir est naturellement paresseux et toute nation colonisatrice soucieuse de ses devoirs, doit s'employer

par tous les moyens à le faire sortir de sa torpeur; parmi ceux-ci un des plus puissants est l'établissement d'un impôt qui, obligeant l'indigène à une besogne subie d'abord avec répugnance, finit par lui infuser petit à petit l'habitude puis le goût du travail, l'un des grands facteurs du relèvement moral des races indigènes.

Jusqu'en ces derniers temps, l'impôt dû par tout indigène valide et adulte, variait de six à vingt-quatre francs par an.

Il pouvait être acquitté en produits, en travail ou en numéraire.

En cas de refus bien établi de payer les prestations, les indigènes pouvaient être soumis à la contrainte, mais cette mesure n'est pour ainsi dire plus appliquée.

Comme nous le verrons au chapitre de l'introduction de la monnaie, l'impôt acquitté en argent est devenu la règle, mais il est aisé de concevoir que dans des modifications de cette nature, il ait fallu agir avec circonspection et progressivement.

L'impôt en vivres est supprimé depuis le 1er juillet 1910.

De larges exemptions sont accordées, notamment aux travailleurs des missions, aux pères d'une nombreuse famille et aux femmes sauf dans le cas de polygamie. On exempte couramment de l'impôt d'une façon temporaire les populations qui coopèrent volontairement à des transports extraordinaires; celles chez lesquelles la rareté des commerçants ne permet pas de se procurer du numéraire; celles que la pénurie des vivres place dans une situation difficile, etc.

Enfin le taux de l'impôt a été diminué : il varie de neuf à douze francs au Katanga, et de cinq à douze francs dans les autres régions.

La répression des coutumes barbares.

L'Etat du Congo s'est toujours montré soucieux de respecter, dans la mesure du possible, les mœurs et les coutumes des indigènes, mais il eût manqué gravement à sa mission civilisatrice, s'il avait négligé de s'attaquer énergiquement aux coutumes barbares et aux épreuves judiciaires qui étaient d'application courante avant l'arrivée des Européens.

Nous avons suffisamment mis en évidence les efforts tentés par le Gouvernement pour extirper de son territoire la traite, c'est-à-dire le commerce brutal d'êtres humains.

L'abolition de l'esclavage est moins facile à obtenir : non-seulement cette coutume est profondément enracinée au Congo, mais encore la situation des esclaves n'est pas aussi malheureuse qu'on se la figure généralement ; l'esclave, en effet, considère souvent son maître comme un père ; il prend part aux repas de la famille et le travail qu'on exige de lui n'est pas excessif.

L'extirpation de cette coutume est donc une affaire de temps et dans laquelle il faut se garder de brusquer les choses.

Hâtons-nous d'ajouter que le Gouvernement réprime énergiquement tous les actes d'esclavage même déguisé, qui pourraient être commis par son personnel ou par les blancs établis dans la colonie.

Le cannibalisme est né de la faim, du goût immodéré des noirs pour la viande, de la fréquence des famines, etc. ; de plus il a été entretenu par certaines idées de transmutation des qualités d'un guerrier tué au combat dans le corps de celui qui le mange.

C'est une plaie difficile à extirper, car le noir n'ignore pas l'aversion du blanc pour cette pratique et il se cache soigneusement quand il se livre à ce triste penchant.

Le Code pénal commine des peines sévères contre ceux qui s'adonnent encore à cette odieuse coutume ; un autre moyen efficace de la combattre est l'élevage du bétail : nous en reparlons plus loin.

Les épreuves judiciaires ne sont autre chose qu'une des formes du jugement de Dieu encore en honneur dans nos pays il y a quelques siècles ; dans l'épreuve de la casque, l'inculpé est obligé de boire une certaine dose de poison : la mort survient-elle, il est déclaré coupable; la femme accusée d'infidélité se verse dans l'œil un suc corrosif : l'inflammation de l'œil indique la culpabilité.

Tous ces poisons sont préparés par le féticheur ou sorcier, personnage tout puissant qui se livre à des dosages savants qu'influence l'état de la bourse de l'accusé.

Un décret punit de mort ou de servitude pénale quiconque fait soumettre un indigène à l'épreuve du poison.

Une autre coutume, qui n'a souvent pas d'autre but que de fournir les éléments d'odieux banquets, c'est celle des sacrifices humains ; il est cependant des cas où le respect des morts seul en est la cause : lors du décès d'un chef, par exemple, on immole un certain nombre

d'esclaves et de femmes, afin que le mort entre dans l'autre monde avec un entourage digne du rang qu'il a occupé ici-bas. Dans d'autres cas, les sacrifices sont inspirés par le féticheur qui désigne l'un ou l'autre malheureux comme étant la cause d'une calamité : une sécheresse trop grande, des pluies trop abondantes, la mort d'un indigène de marque.

Les mutilations étaient également pratiquées autrefois sur une vaste échelle : l'amputation du poignet en cas de vol,

Inutile de dire que tous les indigènes qui se rendent coupables de ces délits sont impitoyablement déférés aux tribunaux.

La guerre à l'alcool.

L'alcool est, après la traite, le plus grand fléau de la race noire.

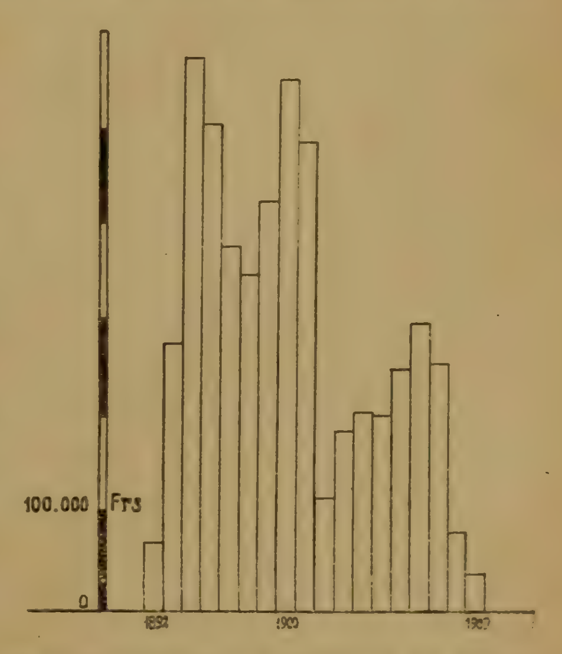
Dans son rapport au Roi-Souverain du 25 janvier 1897, le baron Van Eetvelde, secrétaire d'Etat, résumait en quelques mots la ligne de conduite suivie par le Gouvernement dans cette grave question de l'alcool. « L'Etat indépendant du Congo. » disait-il, « a subordonné les considérations fiscales à la nécessité supérieure de protéger les populations contre l'introduction des spiritueux. »

A une époque où le jeune Etat, à peine fondé, se débattait dans d'inextricables embarras financiers, à un moment où toute mesure destinée à fournir de faciles ressources devait-être la bienvenue, ses dirigeants eurent le courage de renoncer aux bénéfices assurés et certains

que leur eut valu la libre consommation de l'alcool au Congo.

Dès 1887 (17 décembre), une taxe annuelle élevée frappait tout établissement de commerce qui exercerait le trafic des boissons alcooliques dans les régions situées en amont de l'Inkisi.

En 1890 on allait plus loin : toute importation ou débit de boissons alcooliques était prohibé dans le territoire situé en amont de cette rivière, c'est-à-dire dans presque tout l'Etat.



Les importations d'alcool de traite

Le 9 avril 1892, après la Conférence de Bruxelles, le droit d'entrée pour les boissons alcooliques introduites en dehors de la zone de prohibition, était fixé à quinze francs par hectolitre à 50° centésimaux, c'est-à-dire au maximum autorisé par les conventions internationales.

Quelqu'étendue que fut la zone en question, l'Etat la jugea encore insuffisante, puisque la limite en était reculée le 4 mars 1896 jusqu'au Kwilu et le 15 avril 1898 jusqu'à la Pozo.

Quant aux droits d'entrée, fixés comme nous venons de le voir, à quinze francs, ils furent portés à soixante-dix francs à la suite de la convention du 8 juin 1899 et à cent francs par le décret du 12 novembre 1907.

Enfin, un décret du 15 octobre 1898 interdit d'une façon absolue l'importation des boissons alcooliques à base d'absinthe dans tout le territoire de l'Etat, même pour l'usage des blancs.

Il suffit d'examiner les importations d'alcool au Congo, pour constater que toutes ces mesures ont porté leurs fruits.

Cependant les membres de la Commission permanente pour la protection des indigènes les trouvent encore insuffisantes et ont exprimé le vœu de voir prohiber strictement l'alcool dans toute la colonie.

La guerre au chanvre.

L'habitude de fumer le chanvre a été introduite par les Arabes et s'est répandue rapidement.

L'ivresse que procure la fumée âcre et brûlante du chanvre est plus dangereuse encore que celle que donne l'absorption exagérée d'alcool.

Le chanvre exerce ses ravages sur l'organisme, même en dehors des accès d'ivresse : la santé physique et intellectuelle du fumeur s'altère rapidement au point qu'il ne tarde pas à dépérir et à s'abrutir complètement.

L'établissement de plantations étendues de tabac, considéré comme un des meilleurs moyens d'enrayer le mal, a donné, en effet, d'excellents résultats.

Indépendamment des mesures disciplinaires sévères qui sont prises contre les soldats et les travailleurs qui seraient surpris à fumer le chanvre, le décret du 1er mars 1893 interdit la culture, la vente, le transport et la détention du chanvre à fumer.

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION MATÉRIELLE DES INDIGÈNES.

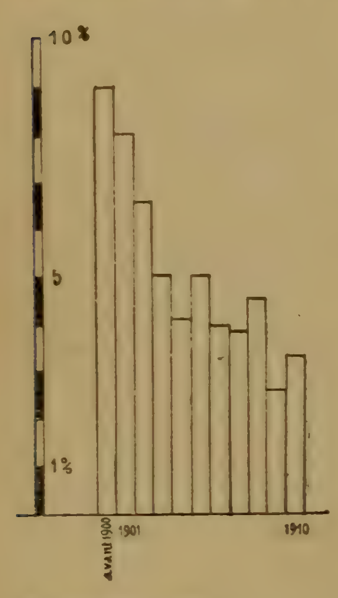
L'organisation médicale — La lutte contre la maladie du sommeil et la variole.

L'amélioration des conditions de la vie matérielle des indigènes rentre dans les préoccupations qu'un Gouvernement ne peut laisser à l'arrière plan ; fût-il même peu soucieux de ses devoirs, son propre intérêt lui commanderait d'en agir ainsi : le noir qui vit dans des conditions matérielles défectueuses, devient, en effet, bientôt la proie des maladies qui le déciment, d'où diminution de la main d'œuvre sans laquelle rien ne peut être entrepris dans une colonie.

A plus forte raison le Gouvernement du Congo, qui s'est toujours montré inquiet de justifier la confiance que les Puissances avaient placée en lui, devait-il attacher une importance capitale à une bonne organisation de son service médical.

Alors qu'on ne comptait que deux médecins attitrés en 1885 et huit en 1891, les services médicaux du Gouvernement sont assurés en ce moment par quatre-vingt-quatre médecins, dont vingt-quatre au Katanga.

Dans les chefs-lieux de district et de zone des Commissions d'hygiène veillent à l'observation des principes de l'hygiène et proposent à l'autorité les mesures prophylactiques qu'il y a lieu de prendre ; les chefs de poste surveillent tout particulièrement à ce sujet les villages indigènes.



La mortalité au Congo (blancs)

Des hôpitaux pour blancs sont installés à Boma, Léopoldville, et Banana et les agents rentrés malades en Europe sont soignés aux frais de l'Etat soit à l'hôpital Sainte-Camille à Anvers, soit à la villa coloniale de Watermael ; quant aux hôpitaux pour noirs, on en constate l'existence à Boma, Léopoldville et Nouvelle-Anvers ; des améliorations y sont apportées constamment. Grâce aux sommes élevées que le Roi Albert a mises à la disposition du Gouvernement, des hôpitaux en matériaux durables seront édifiés dans vingt-huit stations ;

Mortalité comparée (blancs) :

1907-08.	Protectorat de l'Afrique orientale britannique .	0,9 %
1907.	» » » » » .	2,19 %

d'autre part les lazarets de trypanosés, qui existent actuellement, seront également remplacés par des bâtiments plus solides : des tôles et de l'outillage ont été expédiés à vingt-sept établissements. De plus un lazaret pour maladies épidémiques telles que la peste, la fièvre jaune, le choléra, etc., est en voie d'édification à Banana.

Pour combattre efficacement la malaria une série de mesures ont été prises, notamment des travaux de débroussement, de comblement des marais et de pétrolage des eaux stagnantes.

Telles sont les mesures d'ordre général ; mais le Gouvernement ne tarda pas à se rendre compte de la nécessité d'entreprendre une lutte énergique contre deux fléaux redoutables : la variole et la maladie du sommeil.

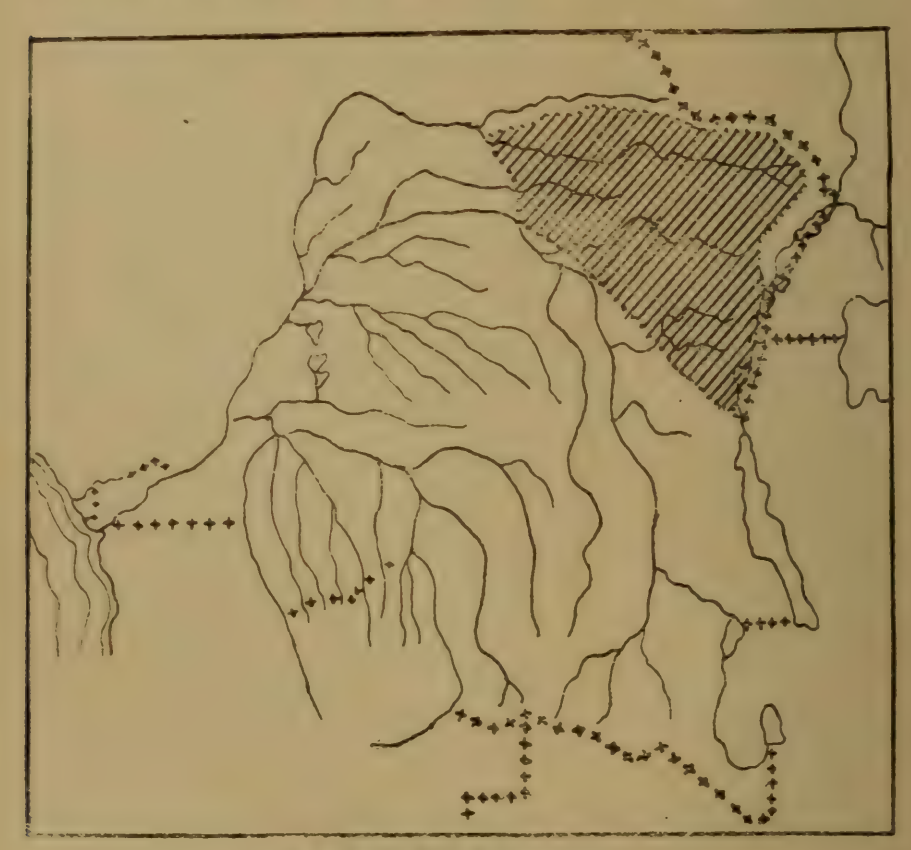
L'installation d'un institut vaccinogène central à Boma et d'une série d'offices vaccinogènes dans tout le territoire, ont amené des résultats remarquables et déjà en 1906 on ne voyait plus se reproduire une seule de ces terribles épidémies de variole qui frappaient jadis des régions entières.

La maladie du sommeil est moins facile à abattre.

Par décret du 3 juin 1906, le Roi Léopold allouait un prix de deux cent mille francs à quiconque découvrirait le remède de cette désolante maladie; plus tard il portait de cinq cent mille à huit cent mille francs l'allocation à prendre sur le fonds spécial pour les mesures d'hygiène et la lutte contre la maladie du sommeil.

Le Roi Albert a fourni au Gouvernement des crédits importants grâce auxquels celui-ci a pu prendre ses dispositions pour terrasser le terrible fléau.

Les mesures du début furent d'abord : l'installation à Léopoldville d'un laboratoire de recherches et l'envoi aux frais de l'Etat d'une mission scientifique composée



La maladie du sommeil

de médecins de l'école de médecine tropicale de Liverpool et chargée de se livrer sur place à une enquête approfondie.

A la suite de ces travaux, le Gouvernement a pris une série de mesures parmi lesquelles la création de postes d'observation médicale avec lazarets, d'une ligne de

surveillance avec lazarets et de nombreux lazarets locaux ; il existe en ce moment vingt-sept lazarets dirigés par un ou deux médecins. Malheureusement le système des lazarets n'a pas fourni les résultats qu'on avait escomptés, mais la nonchalance et la méfiance du noir sont les seules causes de cet état de choses.

De plus, on a organisé des brigades sanitaires, au nombre de trente et une ; celles-ci parcourent le pays, soignant les malades sur place et surveillant l'exécution des travaux jugés nécessaires. Un appel a été adressé aux missions pour qu'elles envoient le plus grand nombre possible de leurs membres se mettre au courant du traitement de la maladie du sommeil au laboratoire de Léopolville et faire un stage à l'école de médecine tropicale de Bruxelles. Cet appel, on s'en doute, a été entendu : en 1910, vingt-cinq missionnaires catholiques ont suivi les cours de Bruxelles et quarante-sept religieux de la même confession ont fait un stage à Léopolville.

Un facteur important de prophylaxie est le déplacement des agglomérations indigènes voisines des lieux infestés ; celui-ci est réalisé d'une manière systématique, notamment au Katanga et dans les environs du lac Kivu.

A la suite de toutes ces mesures la situation est restée stationnaire dans certaines régions ; elle s'est améliorée dans le dictrict du lac Léopold II, près du lac Tumba, à Kabinda, à Kiambi et sur les rives du lac Tanganika ; si quelques rares régions telles que l'Uele, le Haut-Aruwimi et le Haut-Katanga restent indemnes, par

contre les rapports signalent une aggravation du mal le long des rives des lacs Léopold II, Albert et Edouard, dans le district de l'Aruwimi, entre l'embouchure de l'Itimbiri et celle de l'Aruwimi.

Aussi ne faut-il pas se dissimuler qu'on ne viendra à bout du fléau qu'au prix de longues années de lutte opiniâtre.

Enfin, dans le but d'assurer la protection des régions qui jusqu'à présent ont échappé au fléau, le Gouvernement a barré par des stations d'observation les routes aboutissant aux régions non infestées ; on y examine ous ceux qui pénètrent dans ces régions. Ces stations, au nombre de dix-sept coopèrent également à l'exécution des mesures prophylactiques et au traitement des indigènes.

Une mission de recherches scientifiques envoyée en 1910 au Katanga a déjà eu l'occasion de spécifier des mesures prophylactiques à prendre.

Une ordonnance du 29 avril 1909 englobait dans les régions suspectes tout le territoire de l'Etat sauf la partie du nord-est ; seule la partie hachurée sur la carte de la page 184 est restée indemne et un simple coup d'œil jeté sur ce croquis permet de se rendre compte à quelle besogne colossale se sont attelés sans défaillance l'Etat indépendant et le Gouvernement du Congo belge.

Celui-ci s'est ému du nombre relativement élevé des cas de lèpre qui lui étaient signalés et a fait procéder à une enquête à la suite de laquelle des léproseries seront installées dans les régions atteintes.

Vers la suppression du portage par le développement des moyens de communication.

Les moyens de communication sont à la base de l'action civilisatrice : plus ils sont développés, et plus sont étendus les territoires sur lesquels s'exerce l'action efficace et bienfaisante des blancs sur leurs frères noirs.

Le Congo se présentait, à ce point de vue, dans des conditions tout à fait spéciales : un admirable réseau s'offrait à l'activité des Belges, mais avant de pouvoir l'utiliser, il fallait se décider à entreprendre l'œuvre colossale du chemin de fer des Cataractes sans lequel, suivant l'expression typique de Stanley, le Congo ne valait pas un penny.

On ne se rend généralement pas compte des difficultés énormes qu'il fallut vaincre avant l'inauguration de la ligne Matadi-Léo ; tout semble conspirer au début contre la réussite de l'œuvre : l'absence de documents, de cartes, etc., le terrain avec des pentes abruptes, la rareté de la main d'œuvre volontaire, l'éclaircissement des rangs des travailleurs par les maladies contagieuses, les désertions, les ennuis financiers résultant des erreurs de devis, etc., etc.

Aussi ne saurait-on assez rendre hommage à l'énergie et à la ténacité dont firent preuve les promoteurs de cette entreprise parmi lesquels on ne peut se dispenser de citer le colonel Thys.

La construction du chemin de fer des Cataractes rendait du coup utilisables seize cents kilomètres du fleuve ; cependant d'autres biefs importants restaient fermés à

la navigation et bientôt la apparut qu'un nouvel effort devenait nécessaire : ainsi fut décidée la création du chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains.

Un premier tronçon contournant la partie du Congo que les Stanley-Falls rendent inutilisable, unit Stanleyville à Ponthierville (cent vingt-sept kilomètres).

Le second tronçon destiné à éviter le bief Kindu-Kongolo a été inauguré le 31 décembre 1910 (trois cent cinquante-cinq kilomètres).

Enfin, la Compagnie du chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains construit encore un chemin de fer qui partira de Kabalo à septante-sept kilomètres en amont de Kongolo pour se diriger vers le lac Tanganika par la vallée de la Lukuga (trois cents kilomètres environ).

Plusieurs voies ferrées en construction ou en projet convergeront vers la région minière du Katanga. Ce sont :

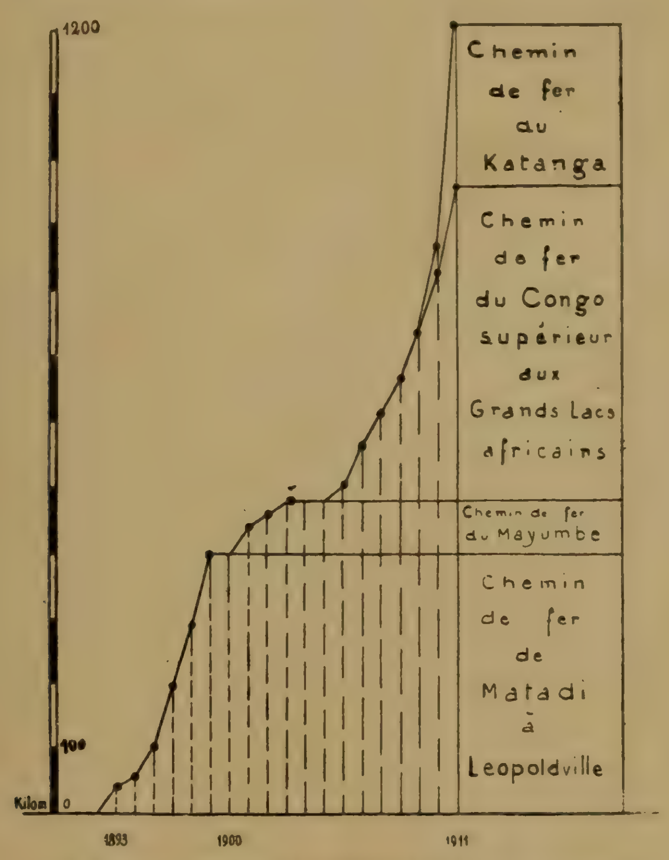
a) le chemin de fer du Cap au Caire qui, partant de l'extrémité sud de l'Afrique, se dirige vers le nord en passant par Broken-Hill après avoir été rejoint par un embranchement venant de Beira. La locomotive est arrivée à la frontière du Congo le 11 décembre 1909 et le

---

Chemins de fer comparés :

1911	Protectorat de l'Afrique orientale britannique .	939 k. 656
1909.	» du Kamerun	520
1909.	Angola	836 k. 688
1911.	Protectorat de l'Afrique orientale Allemande .	341 k. 108

rail a été prolongé jusqu'au de là d'Elisabethville ; le tronçon en territoire congolais, se développe sur deux cent cinquante-cinq kilomètres et a été mis en exploitation le 1er novembre 1910 ;



La progression du rail au Congo belge

b) le chemin de fer de Bukama à Kambove ;

c) le chemin de fer partant de Lobito bay et se dirigeant directement vers la région en question.

Un chemin de fer reliant le Haut Kasaï à Bukama est également projeté.

Enfin un chemin de fer vicinal relie le Mayumbe, centre agricole de premier ordre, au Congo maritime ; il va de Boma à la Lukula (quatre-vingt kilomètres) et les travaux de prolongement vers le Shiloango se poursuivent activement.

Les voies navigables ont été améliorées et des travaux hydrographiques de toute nature ont été entrepris pour atteindre ce résultat.

Des ports bien outillés ont été créés : Banana à la côte — Boma, capitale de la colonie — Matadi, grand poste de transit des produits du Haut-Congo — Léopoldville et Kinshasa sur le haut-Congo.

Des services réguliers de navigation ont été organisés entre Léopoldville et Stanleyville, de même qu'entre Léopoldville et Lusambo.

Le Gouvernement dispose dans le Haut-Congo de quarante steamers jaugeant trois mille huit cent soixante-cinq tonnes : quatre de cinq cents tonnes — quatre de cent cinquante tonnes — deux remorqueurs avec barge de trois cent cinquante tonnes et un de soixante-dix

---

Mouvement des ports comparé :

		Navires.	Tonnage.
1909-10.	Protectorat de l'Afrique orientale britannique : (Mombasa et Kilindi) . .		1.914.153 T
1909.	Protectorat du Kamerun	329	1.034.654 T
1908.	Afrique équatoriale française. . . .	115	244.829 T
1908.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	964	1.752.039 T
1908.	Angola.	1741	1.005.004 T

MOUVEMENT DU PORT DE BANANA (Entrées)

	NAVIRES AU LONG COURS		BATIMENTS DE CABOTAGE	
	NOMBRE	TONNAGE	NOMBRE	TONNAGE
1895	84	130,061	258	6,314
1896	87	140,376	224	7,733
1897	103	171,961	263	11,670
1898	122	204,796	267	13,915
1899	108	205,610	244	13,353
1900	132	261,621	229	12,983
1901	119	228,474	197	14,396
1902	113	229,385	228	14,881
1903	127	229,483	182	17,088
1904	106	217,975	217	17,454
1905	112	252,805	191	14,065
1906	107	252,388	179	16,983
1907	112	292,326	139	15,753
1908	113	291,943	139	6,849
1909	116	305,432	133	8,387
1910	119	321,253	142	11,175

tonnes et vingt-neuf bateaux d'un tonnage moindre ; la flottille du Bas-Congo comprend dix steamers jaugeant globalement cinq cents tonnes.

Le Gouvernement s'est préoccupé de rechercher les moyens de remplacer le bois comme combustible pour l'alimentation des chaudières de steamer. Cette mesure entraînerait la suppression de nombreux postes de bois et permettrait d'utiliser pour d'autres travaux le personnel qui en assure le service actuellement.

Un bateau à moteur Diesel est en construction et un bateau à moteur Bolinder navigue sur le bas Congo. De plus on se propose de chauffer au pétrole certains bateaux du Bas Congo et d'appliquer le même système à quelques unités du Haut-Congo dans les directions où le bois est rare.

Enfin, pour compléter le réseau des voies de communication, d'importantes routes ont été créées, parmi lesquelles : la route Congo-Nil reliant Buta sur l'Itimbiri, à Redjaf sur le Nil ; on y a employé des bœufs et des automobiles, mais ces dernières n'ayant pas donné des résultats encourageants, le tronçon Buta-Uele où elles étaient mises à l'essai, sera desservi par un chemin de fer Decauville — la route carrossable partant de Pania-Mutombo, sur le Sankuru, à Buli sur le fleuve et où l'on utilise des chariots à bœufs ; de Buli on peut atteindre dans de bonnes conditions de transport, soit le lac Moero, soit le Katanga — la route Avakubi-Mawambi-Irumu-Mahagi avec embranchement de Mawambi vers Beni.

La route Kasongo-Kabambare-Baraka (17 jours).
» » » » Albertville (23 jours).

Enfin, la route vers le lac Dilolo partant de Lusambo et passant par Kanda-Kanda et Katola.



Les voies de communication

De nouvelles mesures sont prises dès qu'en apparaît la possibilité, en vue de diminuer encore la corvée du portage à dos d'hommes : c'est ainsi que le Ministre des

Colonies a décidé la suppression de l'ancienne ligne de portage de Stanleyville à Avakubi : le trafic se fait par vapeurs de l'embouchure à Yambuya et de là en pirogue jusqu'au poste d'Avakubi.

Un autre moyen employé par le Gouvernement pour diminuer la corvée des transports, c'est l'envoi par la côte orientale des ravitaillements destinés aux postes voisins de la frontière.

Des voies télégraphiques suivent les voies ferrées : la plus importante est celle qui prolonge d'une part vers Boma et d'autre part vers Coquilhatville, la ligne qui suit le chemin de fer des Cataractes ; cette dernière devait être prolongée vers Stanleyville mais les résultats obtenus par la télégraphie sans fil sont tels, qu'on a renoncé aux travaux de prolongement ; une autre ligne relie Kasongo sur le fleuve, à Uvira sur le Tanganika ; Sakania est reliée télégraphiquement à Elisabethville ; un cable sous-fluvial de Kinshasa à Brazzaville, unit le réseau télégraphique congolais au réseau français et par lui au réseau mondial ; enfin des lignes téléphoniques suivent les tronçons du chemin de fer des grands lacs.

On le voit, le perfectionnement des voies de communication marque journellement des progrès nouveaux dans la diminution du portage, corvée inhérente à tout début dans une colonie non outillée. Si l'on se reporte à l'époque de la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville on est effrayé de constater combien le portage décimait les malheureuses populations aux-

quelles il fallait s'adresser pour obtenir les porteurs indispensables ; aussi faut-il être doué d'une bonne dose d'imagination pour se figurer ce qu'était l'organisation du recrutement des porteurs à cette époque dans la région des Cataractes et je ne puis me dispenser, à ce sujet, de citer le nom du commandant Vereycken qui sut mener à bonne fin cette tâche lourde et ingrate.

Le développement des voies de communication a réduit le portage à un strict minimum qui, dans l'avenir, ira toujours en diminuant, et à ce point de vue son action est éminemment civilisatrice.

L'introduction de la monnaie.

L'introduction de la monnaie est considérée comme un des moyens les plus efficaces d'améliorer la situation matérielle des indigènes : le travailleur, en effet, peut grâce à la monnaie, disposer librement de son salaire et en tirer des satisfactions qui l'engagent à persévérer dans l'effort tenté.

D'ailleurs, sans monnaie, il n'y a pas de vie économique possible.

L'impôt indigène, avons-nous vu, est estimé et acquittable en argent, mais là où la monnaie fait défaut il peut être fourni en produits.

Le Gouvernement s'est décidé à apporter des modifications profondes à l'ancien régime : l'impôt se perçoit presque partout en argent et les vivres sont achetés aux indigènes.

Bien que la rémunération accordée à ces derniers fut toujours payée autrefois en marchandises de leur choix, ceux-ci revendaient parfois avec perte les objets qui leur étaient remis en échange de leur travail : c'était le cas, par exemple, pour celui qui avait conservé pendant trop longtemps des marchandises qui naturellement diminuaient de valeur dans les échanges entre indigènes, à mesure que la région en devenait saturée. Le payement en numéraire a fait disparaître cet inconvénient.

Enfin, le relèvement progressif des salaires aura pour effet d'augmenter encore le rôle de la monnaie.

Un décret du 15 mars 1909 a fixé le type des monnaies de billon de la colonie et arrêté les conditions de la frappe de pièces de un et de deux centimes en cuivre, de cinq, dix et vingt centimes en nickel.

Un arrêté royal du 23 mai 1911, a décidé une nouvelle frappe de monnaie de nickel pour une valeur nominale de un million de francs.

Enfin, le décret du 18 juillet 1911 a doté la Colonie d'une institution de crédit, organisée d'une façon analogue à la Banque nationale de Belgique : la Banque du Congo belge est autorisée, sous certaines conditions, à émettre dans la Colonie, des billets au porteur payables à vue.

Au cours de l'année 1911, l'administration a importé pour 11.557.300 francs de numéraire ; cette importation, s'élevait, pour la banque du Congo, à 3.231.200 francs, soit un total de 14.788.500 francs.

Les pièces d'argent frappées par l'État indépendant du Congo ont cessé d'avoir cours légal dans la colonie.

L'importation des armes à feu

L'article 8 de l'acte général de la Conférence de Bruxelles indique très nettement dans quel esprit a été



Les armes à feu

réglée la question de l'importation des armes à feu au Congo :

« L'expérience de toutes les nations qui ont des rap-

ports avec l'Afrique ayant démontré le rôle pernicieux et prépondérant des armes à feu dans les opérations de traite et dans les guerres intestines entre tribus indigènes, et cette même expérience ayant prouvé manifestement que la conservation des populations africaines, dont les Puissances ont la volonté expresse de sauvegarder l'existence, est une impossibilité radicale si des mesures restrictives du commerce des armes à feu et de leurs munitions ne sont établies, les Puissances décident..... que l'importation des armes à feu..... ainsi que de la poudre, des balles et des cartouches, est....... interdite entre le 20e parallèle nord et le 22e parallèle sud....... »

En vertu de cet acte, l'importation des armes était donc interdite en principe ; elle fut cependant autorisée dans certains cas et moyennant certaines conditions : le dépôt des armes dans un entrepôt public placé sous le contrôle de l'Etat ou exceptionnellement dans un entrepôt privé, et leur retrait par des personnes offrant des garanties suffisantes lorsqu'il s'agissait d'armes devant servir exclusivement à leur défense personnelle ; le retrait limité aux fusils à silex non rayés et aux poudres communes dite de traite pour les armes destinées à la vente.

Les décrets du 10 mars 1892 et du 28 avril 1904 autorisaient le *transport*, le *trafic* et la *détention* des fusils à silex non rayés et des poudres communes dites de traite dans les anciens districts du Bas et du Moyen-Congo, du Kwango, du Kasai et du Katanga.

Un certain nombre de Puissances représentées à la Conférence de Bruxelles de 1908 conclurent, le 22 juillet

de la même année, et en dehors de la conférence, une convention en exécution de laquelle un décret du 6 janvier 1909 publié au bulletin officiel, interdisait *l'exportation* de toute espèce d'armes à feu, de munitions et de poudres destinées à des indigènes ainsi que la *vente* et la *délivrance* de toute espèce d'armes à feu, etc. à des noirs.

Il résultait de ces différents décrets que le Congo belge pouvait être divisé en 1909 au point de vue du régime des armes, en 4 zones :

a) la zone pointillée où l'importation, la vente et la délivrance d'armes à feu, de munitions et de poudre destinées à des indigènes étaient interdites (décret du 6 janvier 1909) mais où le transport et la détention des fusils à silex non rayés et de la poudre de traite étaient autorisés (décrets du 10 mars 1892 et du 28 avril 1904) ;

b) la zone striée verticalement, où l'importation, la vente et la délivrance d'armes à feu, de munitions et de poudre destinées à des indigènes étaient interdites (décret du 6 janvier 1909) ;

c) la zone striée horizontalement, où le transport, le trafic et la détention des fusils à silex et des poudres de traite étaient autorisés (décrets du 10 mars 1892 et du 28 avril 1904) ;

d) le restant du territoire où l'importation, le trafic, le transport et la détention d'armes à feu, de poudre, de balles et de cartouches étaient interdits (décret du 10 mars 1892).

Le décret du 6 janvier 1912 a modifié certains articles de celui du 10 mars 1892 et abrogé celui du 28 avril 1904 : désormais c'est le Gouverneur général qui détermine

les circonscriptions territoriales où sont autorisés le transport, le trafic et la détention des fusils à silex non rayés et des poudres communes dites de traite.

Ces opérations ne sont licites qu'à la condition que l'on soit muni d'un permis de port d'armes valable pour un an et délivré après paiement d'une taxe variant de un à six francs, suivant la nature des armes.

Cependant les personnes qui se livrent au commerce des armes et des munitions, ne payent qu'une taxe unique de cinquante francs.

La protection des indigènes.

L'acte général de la Conférence de Berlin prévoyait dans son article 6 des dispositions à prendre pour la protection des indigènes.

Fidèle à cet engagement, l'Etat indépendant institua, le 18 septembre 1896, une *commission pour la protection des indigènes*, dont les membres, choisis parmi les représentants des associations philanthropiques et religieuses, étaient nommés pour un terme de deux années.

Actuellement une *Commission permanente* est chargée de veiller sur tout le territoire de la colonie, à la protection des indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. Cette Commission dont le président est le procureur-général près le tribunal d'appel de la Capitale, comprend neuf membres et se réunit au moins une fois chaque année. Elle adresse tous les ans au Roi un rapport collectif sur les mesures qu'il convient de prendre en faveur des indigènes. Les membres de la Commission ont le droit et le devoir de

signaler à l'attention des officiers du ministère public, même d'une façon individuelle, tout abus ou illégalité dont les indigènes pourraient être victimes.

Le Gouvernement ayant admis le principe de la minorité des aborigènes s'est trouvé dans l'obligation de prendre encore d'autres mesures parmi lesquelles nous examinerons l'organisation de la justice et la réglementation des contrats de louage.

La Justice.

L'organisation de la justice soutient avec avantage la comparaison avec celle des autres colonies du bassin conventionnel du Congo.

Le Gouvernement s'est préoccupé d'assurer à ses sujets noirs une bonne et prompte justice, intègre, impartiale, éclairée, indépendante et assurée par un personnel suffisamment nombreux.

Il ne faut pas perdre de vue que dans une colonie, en raison de la présence de deux races dont l'une, colonisatrice, a parfois des tendances à opprimer la race autochtone, la justice a pour objet de protéger non-seulement entre eux les hommes d'une même race, mais aussi les deux races l'une contre l'autre.

Voyons comment l'organisation de la justice au Congo répond à ces desiderata :

Tout d'abord, lorsque les parties en cause sont des indigènes, ceux-ci peuvent indifféremment soumettre leurs litiges soit aux juridictions européennes, soit à leurs chefs locaux, qui deviennent dès lors de véritables juges.

En matière répressive, les chefs locaux auxquels la coutume indigène reconnait ce droit, peuvent réprimer conformément aux coutumes locales et pour autant que celles-ci ne soient pas contraires à nos principes de civilisation, les fautes peu graves commises par les noirs soumis à leur autorité.

En cas d'infractions graves, les chefs locaux n'interviennent pas, en principe, si ce n'est pour aider le parquet dans la recherche de ces infractions ou pour l'arrestation des coupables.

Les tribunaux de 1re instance, au nombre de sept, ont compétence en matière civile, commerciale et pénale. Pour éviter aux justiciables de trop longs déplacements, il y a obligation, pour ces tribunaux, de tenir dans les localités déterminées par le Gouverneur général, le nombre de sessions périodiques fixé par lui.

Douze *tribunaux territoriaux* n'ont de compétence qu'en matière pénale ; il y a lieu de faire remarquer que les officiers du ministère public, docteurs en droit, ont qualité pour juger sur place, au cours de leurs tournées et dans leur ressort respectif s'entend, les contestations et les infractions de peu d'importance ; leur compétence s'étend également aux infractions commises par les indigènes en violation de certains articles du code pénal : ceux qui prévoient les fautes les plus usuelles de la vie indigène.

Un *tribunal d'appel* siège à Boma. Il connaît des appels interjetés par les personnes de race européenne, quelle que soit la peine prononcée et par les indigènes condamnés à plus de sept jours de servitude pénale et de deux cents francs d'amende.

Enfin le dernier échelon de l'organisation judiciaire est formé par le *conseil supérieur* qui siège à Bruxelles soit en cassation, soit en appel.

Cette organisation est complétée au point de vue militaire par des *conseils de guerre de 1re instance* qui peuvent juger même les civils dans une région placée sous le régime militaire spécial et par le *conseil de guerre d'appel* qui siège à Boma.

Le personnel de la justice comprend le *Directeur de la justice*, deux *Procureurs généraux* placés sous la haute autorité du Ministre des Colonies, mais ayant le droit actuellement, en vertu de la loi du 18 octobre 1908, de décider de l'action publique et d'exercer tous les pouvoirs d'organisation et d'administration de la justice autrefois réservés au Gouverneur général. En dehors de ces hauts magistrats, le *Ministère public* comprend des procureurs d'Etat, des substituts et des officiers de police judiciaire.

Le *régime pénitentiaire* appliqué aux indigènes est tout-à-fait digne des peuples civilisés.

Une *maison centrale* est établie au siège de chaque tribunal de 1re instance : on y envoie les condamnés qui ont à subir une peine d'incarcération de deux ans au moins et des *maisons d'arrêt* existent dans chaque chef-lieu de district ou de zone et au siège de chaque tribunal répressif.

Tous ces bâtiments sont construits de manière à assurer l'hygiène des détenus en leur fournissant un

cube d'air suffisant ; l'hygiène morale n'est pas non plus perdue de vue : les individus y sont classés en catégories distinctes et séparées de manière à éviter non seulement la promiscuité des sexes, mais encore le mélange d'éléments tout-à-fait mauvais, avec des éléments en voie d'amendement, pour lesquels il a été créé une classe d'amendement. Les détenus sont généralement astreints à un travail et reçoivent la même nourriture que les travailleurs.

Le nombre des magistrats de carrière est actuellement de septante-sept dont cinquante-trois Belges.

Les contrats de louage

La réglementation des contrats de louage requit de bonne heure l'attention du Gouvernement et la chose s'explique aisément : il importait, en effet, après avoir fait d'aussi lourds sacrifices pour extirper la traite et dans une certaine mesure l'esclavage domestique, d'éviter que les contrats de louage ne pussent consacrer un esclavage déguisé.

D'où l'obligation imposée aussi bien aux agents de la Colonie qu'aux particuliers, de fournir à tout travailleur noir un contrat écrit et visé, quand le temps de service dépasse trois mois, le visa devant donner la preuve que le noir qui l'a signé a bien pris connaissance des clauses du contrat et qu'il les accepte de son plein gré : le fonctionnaire qui appose son visa a pour devoir de s'assurer, en interrogeant l'intéressé, s'il en est bien ainsi.

Le non-visa a pour conséquence d'enlever aux maîtres le moyen de prouver qu'il y a contrat, tandis que le noir peut s'en prévaloir s'il peut en établir l'existence par les voies de preuves du droit commun.

Un décret du 25 janvier 1912 complète les mesures de précaution prises en faveur du travailleur en réglementant très sévèrement le recrutement.

Enfin un décret du 9 février de la même année, a institué pour la répression des fautes commises par les noirs en violation de leur contrat, une procédure spéciale qui permet d'atteindre rapidement les coupables.

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Il est parfaitement légitime d'affirmer que toute mesure prise en vue d'améliorer la situation économique de la Colonie devait servir en même temps les intérêts de la civilisation en augmentant les ressources du jeune Etat. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que l'Etat indépendant n'avait pas à compter sur l'aide de la métropole pour traverser l'ère si difficile des débuts où tout devait être créé.

Supposez une situation économique moins bien établie, moins florissante, et du coup, beaucoup de belles idées restaient à l'état de rêve stérile, faute de ressources pour les réaliser.

Les produits du sous-sol

Le Congo est appelé à prendre, dans un avenir assez proche, une place enviable parmi les centres miniers importants du monde.



La région minière du Katanga

Outre le *fer* que l'on trouve dans toutes les parties de l'Etat, le sous-sol de notre Colonie renferme des quantités énormes de minerai de *cuivre*, accumulées surtout au Katanga. Les gisements d'*étain* occupent dans cette dernière région une zone s'étendant sur plus de cent quarante kilomètres de longueur. *L'or* est exploité dans le Katanga et à Kilo. Enfin, il nous reste encore à citer, au point de vue minier, des produits qui sont représentés dans des proportions beaucoup plus infimes tels que l'*argent*, le *palladium*, le *nickel*, le *manganèse*, le *plomb*, la *houille*, les *terres rares* et le *diamant*.

Dans le but de hâter la mise en valeur du sous-sol, le Gouvernement a surtout encouragé la formation de sociétés puissantes, disposant de capitaux suffisants pour conduire à bien les recherches et l'exploitation ; de plus, afin de se créer des ressources, il s'est réservé dans les bénéfices une part qui ne descend jamais au tiers de ceux-ci et en atteint souvent la moitié.

Enfin, soucieux de ne laisser échapper aucune occasion d'améliorer et de compléter son outillage économique, il s'est décidé à accorder des droits miniers importants à des sociétés concessionnaires de chemins de fer. Cette sage mesure a eu pour résultat d'encourager la souscription des capitaux nécessaires à ce genre d'entreprises et de favoriser l'établissement dans son territoire d'un vaste réseau de voies ferrées.

Certaines mines sont exploitées en régie : c'est le cas pour celle de Kilo dont la production d'or a été de 656 kgs en 1909 et de 876 kgs en 1910. La présence de ce

métal précieux a été signalée également dans le lit de l'Aruwimi et dans celui de la Moto (Uele) : ces deux centres miniers sont en voie d'installation.

Plusieurs sociétés et particuliers s'occupent d'exploitations minières : la Société de l'Union minière du Haut-Katanga notamment, travaille d'arrache-pied à la mise en activité de la mine de cuivre d'Elisabethville (ancienne Etoile du Congo).

Enfin d'autres compagnies procèdent à des travaux de prospection préparatoire à une exploitation en règle. Ce sont notamment la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains qui opère dans le Maniema ; la Société internationale forestière et minière du Congo qui travaille surtout dans le nord-est de sa concession, tandis que la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga a orienté ses recherches principalement vers le Haut-Kasai.

Il a été exporté en 1910 :

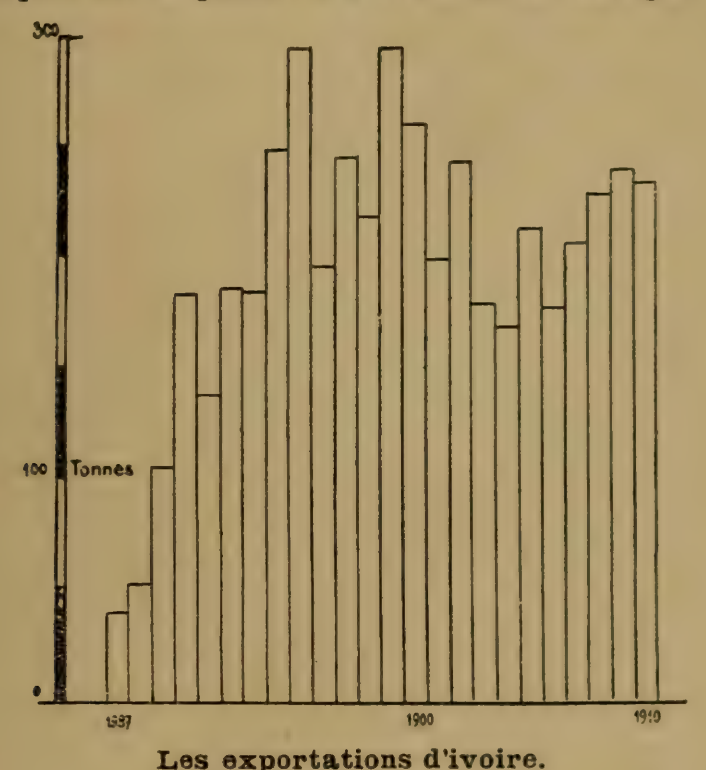
153 kgs 049 de minerai de cuivre valant	frs		90.177,85
756 kgs 037 d'or brut	»	»	2.514.922,23

Les produits d'origine animale

A part l'ivoire, les produits d'origine animale ont été jusqu'à présent peu exploités. L'ivoire, à lui seul, cependant, a formé pendant un certain temps, le principal produit d'exportation de la Colonie, et grâce à lui, le marché d'Anvers, de création récente, n'a pas tardé à surpasser celui de Liverpool et même celui de Londres.

Total des ventes en 1911 : Anvers, 342.413 kgs
Londres, 276.000 »
Liverpool, 13.750 »

L'ivoire se classifie diversement suivant le point de vue auquel on se place : si l'on ne considère que l'ori-



Les exportations d'ivoire.

gine, on distingue l'ivoire ordinaire, l'ivoire vert et l'ivoire mort ; commercialement parlant, on répartit

---

Ivoire : exportations comparées :

1908.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	895.382 frs
1908.	» du Kamerun	1.125.460 frs
1909-10.	» de l'Afrique orientale anglaise	718.025 frs

l'ivoire en six variétés principales parmi lesquelles les dents à billes ont, toute proportion gardée, la plus grande valeur ; enfin une troisième classification différencie l'ivoire doux, provenant de l'éléphant des rochers et des montagnes, de l'ivoire dur enlevé à l'éléphant des plaines et des marécages.

Pour éviter une destruction rapide de l'éléphant, le Gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de prendre des mesures de protection sérieuses.

La chasse à l'éléphant n'est permise qu'après l'obtention d'un permis de chasse de cinq cents francs délivré à tout individu chassant au moyen d'armes perfectionnées, et le payement d'une taxe de cinquante ou de dix francs par arme suivant la nature de celle-ci.

L'autorisation de chasse est accordée aux indigènes moyennant remise de la moitié de l'ivoire obtenu.

De plus, des poursuites sont exercées contre tous ceux qui sont trouvés détenteurs de pointes de moins de deux kilogrammes, c'est-à-dire provenant d'animaux non adultes.

Toutes ces mesures n'ayant pas encore donné des résultats suffisants, le 30 juin 1909, le Gouverneur général a rendu une ordonnance défendant de tuer plus de deux éléphants pendant la période de la chasse ; en ce qui concerne l'enclave de Lado, les abus qu'on y a constatés, ont provoqué l'interdiction absolue de la chasse à l'éléphant dans cette région.

Actuellement l'ivoire est soumis à l'enregistrement de l'administration, d'une façon obligatoire, dans toute l'étendue du territoire de la Colonie.

Il a été exporté du Congo belge en 1910 : 236.822 kgs d'ivoire valant : frs. 6.056.475,75.

Le commerce d'un autre produit d'origine animale, les **peaux de bêtes**, a pris une certaine extension ; c'est ainsi que l'année 1910 a vu exporter de notre colonie 10.772 kgs de peaux brutes valant 17.686,24 frs. C'est là un début évidemment, mais rien ne dit que ce commerce n'est pas appelé à un certain développement.

Les produits végétaux.

Le caoutchouc. — Il suffit de jeter un coup d'œil sur les exportations pour voir que le caoutchouc se classe en tête des végétaux actuellement productifs de notre colonie.

Le diagramme de la page 212 montre à suffisance dans quelles proportions remarquables ont augmenté les exportations de cette gomme.

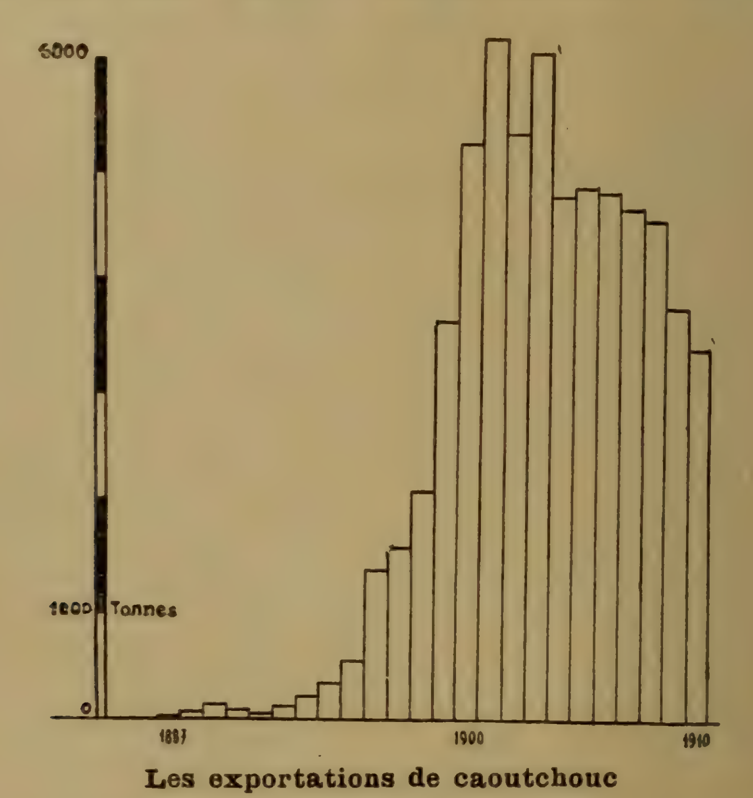
Cependant, une exploitation inconsidérée eût pû amener l'épuisement des richesses caoutchoutières de la colonie ; aussi le Gouvernement, sagement avisé, s'est-il empressé de prendre des mesures destinées à empêcher cette éventualité de se produire : défense a d'abord été faite, d'une manière absolue, de couper les arbres et les

---

Caoutchouc : exportations comparées :

1908.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	1.391.329 frs
1908.	» du Kamerun	5.974.675 frs
1909-10.	» de l'Afrique orientale anglaise.	563.600 frs

lianes ; — ensuite l'Etat procéda à des replantations, qui, d'abord dispersées sur tout le territoire, furent ensuite concentrées dans des postes agricoles choisis dans différents districts indépendamment de trois



Les exportations de caoutchouc

grands centres de culture d'essence à caoutchouc établis au Mayumbe, dans l'Ubangi et au Kasai ; enfin les particuliers qui récoltaient de la précieuse gomme étaient , jusqu'en ces derniers temps, obligés de replanter un nombre d'arbres ou de lianes proportionné à la quantité du produit récolté. Cependant, en présence des résultats peu satisfaisants obtenus par

l'application de cette dernière mesure et des réclamations présentées par les intéressés, le Gouvernement abrogeant l'obligation de la replantation, l'a remplacée par une taxe de fr. 0,40 par kg. de caoutchouc d'arbres ou de lianes récolté et de fr. 0,20 par kg. de caoutchouc des herbes.

Des plantations d'Etat seront créées au moyen de cette taxe et de certaines ressources du budget extraordinaires ; on compte obtenir de la sorte en une dizaine d'années, un patrimoine dont les revenus alimenteront largement le budget.

La production mondiale du caoutchouc dépasse actuellement nonante mille tonnes.

Il en a été exporté du Congo belge en 1910 : 3.416.784 kgs d'une valeur de frs 51.015.649,44.

La gutta-percha. Diverses tentatives d'introduction au Congo des arbres à gutta-percha et à balata, ont été faites à partir de 1893 : elles ont démontré, en fin de compte, que leur acclimatement était possible.

Depuis la fondation du jardin colonial de Laeken, de nombreux envois de jeunes plantes ont été effectués à destination de Boma, de Kalamu et d'Eala.

Le copal. L'arbre à copal est très répandu au Congo où il donne une résine très appréciée dans l'industrie. Le copal se présente sous deux aspects : le copal vert fraîchement récolté et le copal fossile, de beaucoup supérieur au premier.

Il a été exporté en 1910 du Congo belge : 975,511 kgs de copal d'une valeur de frs 1.314.347,82.

Les bois. — Une grande partie du territoire est couverte de forêts : l'immense forêt équatoriale en occupe toute la partie centrale et non loin de la côte se développe la forêt du Mayumbe ; de plus, beaucoup de rivières sont bordées de lambeaux de forêt désignés sous le nom de *forêts galeries.*

Les différentes essences forestières fournissent des bois de construction, des bois d'ébénisterie et des bois de teinture.

Divers essais d'exploitation forestière tentés dans le Bas-Congo et notamment au Mayumbe, n'ont pas donné des résultats rémunérateurs.

Une exploitation dotée d'une scierie a été établie à Lukolela ; elle alimente surtout les chantiers de marine de Léo.

Une assez grande quantité de bois du Congo a été utilisée aux Stanley-Falls pour la confection des billes de chemin de fer.

L'AGRICULTURE.

L'agriculture, surtout lorsqu'il s'agit de colonies, est généralement à la base de la richesse du pays.

Copal : exportations comparées :

1908. Protectorat de l'Afrique orientale allemande. 173.165 frs

Elle présente l'avantage de ne pas tenter les aventuriers en raison des capitaux, du temps et des connaissances spéciales qu'elle exige.

Nous avons la ferme conviction que c'est sur l'agriculture que repose principalement l'avenir économique de la Colonie qui lui devra, dans un temps plus ou moins éloigné, une grosse part de ses ressources ; hâtons-nous d'ajouter, cependant, que dans l'état actuel des tarifs de transports, dont certains ont néanmoins été améliorés, bon nombre d'exploitations agricoles ne sont guère possibles dans le Haut-Congo ; certaines régions telles que le Mayumbe se trouvent, à ce point de vue, dans une situation privilégiée.

Le Gouvernement encourage par tous les moyens, la création par les particuliers de plantations de rapport ou d'autres cultures : il fournit notamment à ceux-ci, moyennant une rémunération raisonnable, des terres vacantes propres à la culture. Mais là ne se borne pas son action : depuis plusieurs années déjà il a mis à la disposition des indigènes, à titre gratuit, les graines que ceux-ci désirent obtenir, espérant ainsi les encourager à pratiquer la culture sur une plus grande échelle.

En 1900 fut fondé le jardin botanique d'Eala auquel sont annexés un jardin d'essai et une ferme modèle et où tous les agents de l'agriculture doivent aller faire un stage. On y instruit également des indigènes qui, en rentrant dans leurs villages, peuvent faire comprendre à leurs congénères les avantages qui ne manqueront pas d'être retirés d'une culture rationnelle.

Des stations d'essai existent également à Zambi près de Boma, à Katombe et à Congo da Lemba.

L'arrêté royal du 18 janvier 1911 a divisé le Congo en circonscriptions agricoles ; à la tête de chacune d'elles, est placé un agronome.

Le jardin colonial de Laeken a pour mission d'importer au Congo des plantes et des graines originaires de pays tropicaux et d'étudier des plantes qui seront envoyées dans la colonie ; les candidats aux emplois du service de l'agriculture, y reçoivent des leçons pratiques d'agronomie coloniale.

Laeken possède également une ferme modèle et un établissement de culture maraichère et fruitière ; ce genre de culture s'effectue également à Tervueren.

Des missions de botanique et d'agriculture ont été envoyées au Congo. La plus remarquable est celle qui fut confiée à M. Laurent, professeur à l'institut agricole de Gembloux : un premier voyage de recherches fut effectué dans le Bas-Congo et au Mayumbe ; en 1895 le distingué professeur retournait étudier les principaux districts de l'intérieur ; malheureusement un troisième voyage entrepris en 1903 lui fut fatal.

Nous ne saurions saluer assez bas la mémoire de cet homme qui mourut victime de son dévouement à la science.

Une autre mission conduite en 1895 par M. Dewèvre, a réuni également une importante collection d'éléments botaniques.

Enfin le directeur-général de l'agriculture , M. Leplae, s'est vu charger d'une mission importante : celle de réorganiser les services agricoles de la colonie. Il s'est

notamment occupé au Katanga, de la recherche de terrains propices à la colonisation agricole.

Les Cultures.

Parmi les produits cultivés dans notre colonie, les uns sont destinés à l'exportation : ce sont les *cultures de rapport* ou *cultures industrielles* ; les autres rentrent dans la catégorie des *cultures vivrières* ou *alimentaires*.

Cultures de rapport

Essences à caoutchouc. — Nous avons exposé plus haut les mesures prises par le Gouvernement pour le développement des cultures d'essences caoutchoutifères.

Indépendamment des cultures qu'il entreprend lui-même, il encourage les indigènes à ménager à leur profit des plantations du même genre, ce qui entraine comme conséquence une amélioration de leurs conditions de vie tout en contribuant au développement de la Colonie.

Cacao. — De nombreux essais de plantations de cacao ont été entrepris et se poursuivent encore à l'heure présente dans certaines régions ; c'est ainsi que la plantation d'arbres à cacao de Ganda-Sundi (Mayumbe) se développe actuellement sur cent cinquante-cinq hectares.

Cacao : exportations comparées :

1908. Protectorat du Kamerun . . . . 3.317.766 frs.

Il y a lieu de faire remarquer que le cacao exige un ensemble de conditions climatériques et autres que l'on trouve rarement réunies.

Sous ce rapport le Mayumbe se trouve dans une situation privilégiée : aussi, dès la fin de 1907, l'étendue plantée dans cette région atteignait-elle 3704 hectares.

D'autres parties du territoire permettent encore la culture du cacao, notamment les districts de l'Equateur, de l'Aruwimi et de Stanleyville, mais elle se trouvent dans des conditions moins favorables au point de vue des communications et des frais de transport.

Il a été exporté en 1910 du Congo belge : 901,894 kgs de cacao d'une valeur de frs 1.071.372,94.

Café. — Vers l'année 1897, la culture du café avait pris au Congo une extension remarquable : un million et demi de plants étaient répartis dans les districts de l'Equateur, des Bangala et de Stanleyville. Mais en présence de la surproduction du Brésil et de la rareté de la main-d'œuvre, il fallut bientôt renoncer à l'espoir de voir le café constituer un des principaux articles d'exportation.

Actuellement le café est cultivé principalement dans les districts de l'Èquateur et de l'Aruwimi. Les récoltes

---

Café : exportations comparées :

1908. Protectorat de l'Afrique orientale allemande. 1.177.777 frs.

obtenues sont traitées à Kinshasa, puis vendues aux particuliers après prélèvement des quantités nécessaires au personnel de la Colonie.

A Stanleyville une station comprenant cent hectares à été aménagée pour la culture de différentes espèces de café : on y étudiera les meilleures méthodes de culture.

Il a été exporté du Congo belge en 1910 :
7.938 kgs de café d'une valeur de frs 12.303,90.

Plantes textiles

Coton. — Bien qu'il existe au Congo plusieurs espèces de cotonniers indigènes, le Gouvernement a fait entreprendre à partir de 1893 une série d'expériences qui ont démontré que la région équatoriale ne convenait nullement pour la culture de cette plante en raison de l'humidité persistante et de l'abondance des pluies. Cependant les essais se poursuivent encore dans le Bas-Congo, notamment à Zambi où un champ d'expériences de dix hectares a été établi ; ils seront également tentés dans l'Uele et dans les régions avoisinant les chemins de fer des grands lacs.

L'administration encourage la culture par les indigènes dans les districts du Bas-Congo (Mayumbe), du Moyen-Congo et du Kasai en leur fournissant des graines et en leur garantissant l'achat du produit à un prix

---

Coton : exportations comparées :

1908. Protectorat de l'Afrique orientale allemande. 311.797 frs.

rémunérateur ; des agents de la colonie inspectent les plantations et donnent aux indigènes les conseils que leur expérience leur suggère.

Il a été exporté du Congo belge en 1910 :
126 kgs de coton brut valant frs 189.

Parmi les autres plantes textiles qui se sont bien acclimatées au Congo, il y a lieu de citer la jute produisant la fibre de jute ; l'agave qui fournit le chanvre de Maurice ; le bananier textile dont on tire le chanvre de Manille, la ramie, le sisal et la sansevière.

Plantes oléagineuses

Le palmier élais dont l'habitat est limité sensiblement par le cinquième parallèle nord et le dixième parallèle sud, croît spontanément dans toute la région forestière tropicale et fournit des noix et une huile employée dans la fabrication du savon et des bougies et pour le graissage des machines.

Dans certaines régions, les natifs se livrent à une exploitation régulière de ce produit, et le Gouvernement cherche à amener les indigènes à en entreprendre la culture. Ajoutons qu'on doit à l'initiative privée, l'établissement de vastes plantations d'élaïs, notamment dans le Bas-Congo et qu'une firme importante, celle de « Lever brothers limited » s'est chargée de monter en différents points du Congo des huileries dont l'établissement aura pour effet de substituer une technique scientifique à la fabrication indigène.

Il a été exporté du Congo belge en 1910 :
2.159.967 kgs d'huile de palme valant frs. 1.797.593,53 et 6.140.741 kgs de noix palmistes valant frs. 2.657.164,16

L'arachide dont l'aire de dispersion atteint au nord le 40e degré de latitude et au sud le 35e, est une plante légumineuse qui produit une huile comestible excellente.

C'est encore dans le Bas-Congo que les indigènes cultivent l'arachide sur la plus grande échelle. Cependant des cultures importantes existent aussi dans les districts du Moyen-Congo, du Kwango, du lac Léopold II et dans une moindre proportion dans les districts du Kasaï et de Stanleyville.

Plantes tinctoriales.

Les principales plantes tinctoriales qui croissent au Congo sont : **l'indigotier**, le **rocouyer** et **l'orseille**. Les deux premières ont fait l'objet de cultures expérimentales, mais il ne semble pas que les résultats en soient satisfaisants.

Autres plantes

Un grand nombre d'autres plantes sont cultivées au Congo.

Ce sont notamment :

le **kolatier** ;

le **tabac** dont on poursuit les cultures d'essai ;

la **citronnelle** fournissant l'essence de verveine et cultivée à Eala et dans le Bas-Congo ;

le **vétiver**, donnant l'essence du même nom, et cultivé également à Eala ;

le cannelier de Ceylan dont on obtient l'essence de cannelle.

Parmi les plantes à parfum qui donnent de bons résultats à l'Equateur et dans le Bas-Congo, il convient de citer : le patchouli, la ketmie musquée fournissant la graine d'ambrette et le basilic.

Bien que la forêt africaine renferme de nombreuses espèces du genre vanilla, aucune d'elles n'a été capable de produire jusqu'à présent de la vanille commerciale.

On cultive encore à Eala : des théiers, des plantes à épices et à aromates : giroflier, cardamome, gingembre et poivrier, des plantes médicinales produisant l'ipéca, le camphre, la strophantine, l'huile de croton, la quinine, la cocaïne, etc.

Des expériences se poursuivent au même jardin botanique en vue de produire des essences de citronniers, d'orangers et de bergamottiers.

Quant aux essais d'introduction de la vigne ils n'ont guère réussi jusqu'à présent.

Cultures vivrières.

Autour de chaque poste existent des cultures destinées à assurer l'alimentation du personnel ; elles sont entretenues par les travailleurs et les soldats.

Indépendamment de celles-ci trois grands centres de cultures vivrières ont été créés : l'un dans le Bas-Congo,

un deuxième dans le Congo-Moyen et un troisième dans le Haut-Congo.

L'indigène, lui aussi, cultive ce qui lui est nécessaire pour sa subsistance. La base de la nourriture est constitué par le manioc, le maïs, le riz, la patate douce, la banane, l'arachide, le sorgho, le millet et l'igname ; cependant dans la zone située à l'ouest d'une ligne prolongeant vers le nord et vers le sud la direction générale du Lomami, c'est le manioc qui domine, tandis que la région située à l'est de la même ligne est caractérisée par la prédominance des céréales.

Dans certaines parties de la Colonie, l'indigène, conseillé par les agents du service agricole, commence à étendre les cultures au delà de ses besoins pour en vendre à son profit les produits récoltés. Des semences ont d'ailleurs été distribuées dans plusieurs régions dans le but d'encourager les natifs à s'occuper de cultures vivrières et fruitières.

Une enquête sérieuse sur les cultures indigènes a été instituée et de nombreux champs d'expérience pour l'amélioration de ces cultures ont été établis.

Le manioc est une plante originaire d'Amérique et introduite par la côte il y a quelque deux siècles. On en rencontre au Congo deux variétés dont l'une contient des principes toxiques.

Cette plante, cultivée dans la majeure partie du territoire, fournit aux indigènes une nourriture substantielle et économique, qu'ils consomment généralement sous la forme de pain de manioc ou shikwangue.

Elle présente l'inconvénient d'épuiser rapidement le sol et d'obliger à de fréquents déboisements.

Le manioc fournit un produit d'exportation : le tapioca.

Le **maïs** est également très répandu ; les épis fournissent une bonne nourriture aux noirs et les tiges servent à l'alimentation du bétail.

Il donne deux récoltes par an dans le Bas-Congo et jusqu'à trois et quatre récoltes dans le Haut.

Exportation en 1910 : 7.750 kgs valant frs 947.34.

Le **riz** se présente au Congo sous deux variétés : le riz des marais et le riz des montagnes.

Des rizières sont établies à Basoko, Ibembo, Nouvelle-Anvers, etc.

Dans le district de Stanleyville, chez les populations arabisées, de grandes cultures de riz servent surtout à ravitailler les travailleurs de la compagnie du chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains.

Le riz indigène des Falls est cultivé aussi dans le Bas-Congo à Kitobola ; la production de ce poste est absorbée en majeure partie par le personnel de la station de Léopoldville. Kitobola est pourvue d'un outillage mécanique perfectionné, qui lui permet de produire annuellement plus de 100.000 kilogrammes de riz.

Des semences et les instruments nécessaires ont été distribués aux populations de l'Aruwimi.

Exportation en 1910 : 87.222 kgs valant frs 43.611,00.

A citer encore parmi les cultures vivrières, la **patate**

douce et l'igname très cultivées au Congo et donnant des tubercules féculents ; les bananiers de plusieurs variétés dont les fruits sont consommés en grandes quantités et très appréciés des noirs et même des blancs ; les sorgho dont on extrait une farine et une boisson semblable à la bière, mais qui ne sont cultivés sur une grande échelle que dans l'Uele, le Katanga et à l'est du Lomami ; le millet et l'éleusine, le froment et les cultures potagères que possède chaque poste.

Parmi les fruits : le papayer, le manguier, l'avocatier, le goyavier, l'ananas, etc.

Le Gouvernement a fait établir des champs d'expérience en vue de perfectionner les cultures indigènes à Kitobola (cannes à sucre), à Congo da Lemba (ananas et bananiers) et à Zambi (maïs, froment et lin).

L'élevage.

Si la création de voies ferrées a fait faire un grand pas à la question de la suppression du portage, il n'en reste pas moins vrai que de sérieux services ont été rendus dans cet ordre d'idées par l'emploi de chariots à bœufs qui sont utilisés notamment au Katanga et dans l'Uele.

Comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent, l'introduction du bétail parmi les peuplades indigènes a rendu un autre service encore à la cause de la civilisation en contribuant, sinon à faire disparaître, tout au moins à réduire dans une proportion sérieuse les actes de cannibalisme.

Il y a de nombreuses variétés de races bovines au Congo, mais elles proviennent toutes du mélange du bœuf et du zébu.

On rencontre notamment du bétail dans le Bas-Congo où il a été importé du Benguela et du Mossamédès ; au Kasai où il est originaire de l'Angola ; dans le nord-est de l'Etat où l'on se rapproche de plus en plus du zébu au fur à mesure que l'on remonte vers le nord, et enfin dans l'Ubangi.

Parmi les peuplades qui possèdent du gros bétail, citons les tribus voisines du lac Albert, les Maniema et en proportions beaucoup moindres, certaines tribus du Kasai, du Katanga et du Kwango.

La plupart des postes possèdent actuellement au moins quelques têtes de bétail qui fournissent ainsi du lait et de la viande de boucherie, dont la consommation produit une influence si bienfaisante sur la santé des Européens ; les bœufs rendent également des services pour la traction et les travaux des champs.

Des animaux reproducteurs sont cédés aux missions ; on leur procure, dans la limite des disponibilités et à titre gratuit, un taureau d'élevage et deux bœufs dressés pour la charrue et à titre de prêt cinq vaches.

Des essais de croisements de taureaux de race belge de la variété pie-rouge des Flandres avec le bétail indigène du Bas-Congo ont donné de bons résultats.

D'autres tentatives intéressantes sont également à citer : importation de génisses belges pleines — expériences de laiterie à Zambi — introduction de bêtes à cornes du Dahomey, de buffles d'Italie et de zébus de la race Nellore des Indes.

Le nombre des postes d'élevage au 1er janvier 1912 était de vingt et un.

Quinze vétérinaires dirigent actuellement les services de l'élevage.

Quant au nombre de têtes de bétail du Gouvernement, qui, en 1901, ne dépassait pas les 924 unités, il atteint actuellement le chiffre de 5192 têtes.

Les centres d'élevage intéressants sont : d'abord, celui de Mateba, exploité par une compagnie, et de loin le plus important ; puis ceux de Zambi, Kitobola, Dolo, Yakoma, Dungu, Uvira, Luvungi, Rutshuru, Kasongo, Luluabourg, Lusambo et d'Eala.

Des fermes modèles existent à Zambi, Kitobola, Gada, Eala, Nyangwe ; on s'efforce d'y créer par sélection des bêtes laitières et des bêtes de boucherie.

Enfin, à la ferme de Zambi, un matériel de stérilisation permet de fournir le lait destiné aux hôpitaux et aux agglomérations du Bas-Congo.

L'espèce chevaline a été introduite partie par le bas-fleuve et partie par le nord ; l'expérience n'a pas donné de résultats appréciables, mais il convient de reconnaître que les fonds consacrés à ces essais furent insuffisants. Actuellement, les haras les plus importants sont établis à Bambili, Yakoma et Boma, et de nouveaux haras s'organisent dans les districts de Stanleyville, du Kasai et du Haut-Uele.

Des lots de reproducteurs du Sénégal et de la Galicie ont été envoyés à Zambi, pour permettre l'essai d'élevage du petit cheval de sang.

Quant à l'âne, plus résistant et plus utile que le cheval, on en rencontre deux bonnes races : l'âne de Mascate vers l'est et l'âne des Canaries dans le centre et dans la région côtière.

En 1911, la station agricole de Zambi a reçu plus de trois cents ânes reproducteurs, originaires pour la plupart du Poitou et de l'Italie ; quelques-uns appartiennent à la race maure du Sénégal.

Le **mulet**, en raison de son prix élevé et de l'impossibilité de la reproduction, est moins répandu. Le Gouvernement procède dans le Bas-Congo à des essais de production de mulets.

Le **mouton** sert également de bête laitière et d'animal de boucherie. Celui que possèdent les indigènes de différentes régions du Congo, appartient généralement à une variété de la race soudanaise.

La **chèvre** est élevée par les indigènes de toute la Colonie, à de rares exceptions près.

Des chèvres laitières de la race blanche de Flandres ont été envoyées dans le Bas-Congo où l'expérience démontrera s'il y a lieu de procéder à cette importation sur une grande échelle.

Le **porc**, moins abondant, est souvent atteint de ladrerie.

Des essais d'élevage du porc belge à Zambi donnent des résultats favorables.

En ce qui concerne les animaux de basse-cour, la poule seule est élevée sur une très grande échelle par les indigènes: on voit rarement un chef indigène s'approcher du blanc sans tenir à la main par la patte et la tête en bas trois ou quatre malheureuses poules, en échange desquelles il espère.... obtenir un cadeau représentant dix fois la valeur des volatiles.

Un élevage de volailles fonctionne à Zambi.

Le **canard** et le **pigeon** se sont fort bien acclimatés.

Des essais d'élevage intéressants ont été tentés : à Api (Uele) un établissement s'occupe de la domestication des **éléphants** et les résultats obtenus permettent d'entrevoir la possibilité de diminuer le portage dans certaines régions, lorsqu'on aura formé un troupeau important d'animaux bien dressés ; dès à présent une quarantaine d'éléphants sont domestiqués et utilisables pour les travaux agricoles ; au Katanga se continuent des essais de dressage des **zèbres** ; citons encore un parc à **autruches** dans l'Uele et des **chameaux des Canaries** à Léopoldville : ces derniers au nombre de 8, sont employés aux transports à l'intérieur de la station et l'élevage en sera tenté sous peu dans le Bas-Congo.

Enfin, des essais d'élevage des abeilles indigènes et des vers à soie se poursuivent également.

Dans le but d'améliorer l'alimentation du bétail, différentes **plantes fourragères** ont été introduites au Congo ; parmi celles-ci il convient de citer le fenu grec,

l'ajonc nain, la luzerne, le sainfoin, les trèfles, la serradelle, les lupins, les choux fourragers, le topinambour, les vesces, le sarrasin, les lentilles, les betteraves, le sorgho, le millet, etc.

De plus des éleveurs ont été chargés d'expérimenter les fourrages indigènes.

L'INDUSTRIE.

Nous avons eu déjà l'occasion d'attirer l'attention sur l'importance des **industries extractives** au Congo ; à coté de celles-ci il en est d'autres qui sont plutôt pratiquées par les indigènes: ce sont les industries manuelles dont la plus remarquable est **l'industrie métallurgique**. Le fer est employé à la confection de lances, de flèches, de rasoirs, de houes, etc. ; le cuivre est plutôt utilisé comme ornement, notamment pour les armes, instruments de toilette, etc. De nombreuses tribus comptent des forgerons remarquables : telles sont celles des Zapo-Zap, des Bakuba, des Mongo, etc.

L'industrie céramique est également pratiquée sur une grande échelle ; les poteries se font généralement à la main et exceptionnellement au tour.

La vannerie a pris une grande extension à cause de la demande énorme de paniers à caoutchouc servant au transport de ce produit ; les autres objets de vannerie soutiennent fort bien la comparaison avec les meilleures vanneries européennes.

Mentionnons encore **l'industrie du tissage** qui fournit des étoffes confectionnées au métier, à l'aide de fibres de palmier, de coton et de chanvre.

Il entre dans les intentions du Ministre des Colonies de mettre à profit les remarquables dispositions de certaines peuplades, telles que celles du Kasai, pour le tissage et la ferronnerie.

D'autre part la présence de nombreux Européens modifie petit-à-petit la situation économique et il n'est pas hasardé de prévoir l'éclosion parmi les indigènes, et dans un avenir relativement rapproché, d'industries nouvelles répondant à des besoins inconnus avant l'arrivée des blancs.

LE MOUVEMENT COMMERCIAL.

Si, dans les premiers stades de son évolution, le noir ne travaille que contraint, le contact des blancs ne tarde pas à provoquer chez lui des besoins qui le poussent à travailler volontairement pour obtenir tel ou tel objet qui excite sa convoitise.

Dès lors le commerce est établi dans la Colonie, et les statistiques établissent avec quelle rapidité il s'est développé.

Commerce comparé :

1907-08	Protectorat de l'Afrique orientale britannique	34.132.575,00 frs
1907.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	59.826.485,00 frs
1906.	» du Kamerun	41.779.717,50 frs
1908.	Afrique équatoriale française	28.195.000,50 frs

L'examen des entrées nous montre en majeure partie des matériaux nécessaires à l'outillage d'une colonie à ses débuts et dans la fièvre de l'organisation ; à la sortie, on voit dominer les richesses d'un pays tropical en pleine voie de développement : en un mot, le Congo importe en majeure partie des produits manufacturés, tandis qu'à l'exportation les matières premières dominent ; c'est là, pour une colonie, un indice de santé économique.

Une étude plus attentive des éléments du commerce, nous révèle une évolution dont nous ne pouvons que nous féliciter : à l'exportation les produits agricoles ont remplacé peu à peu l'ivoire, tandis qu'à l'importation la régression de l'alcool et des armes à feu a été compensée par l'augmentation des tissus et des verroteries.

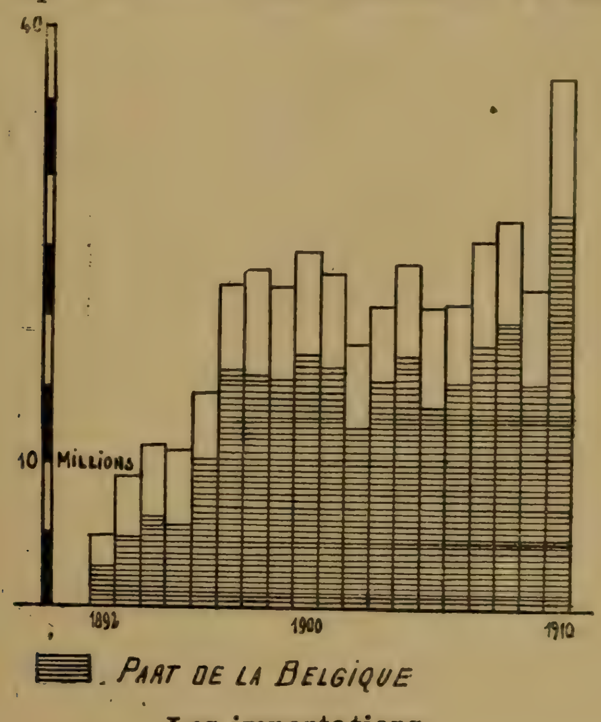
Enfin si l'axiome « le commerce suit le pavillon » avait besoin d'une démonstration, on la trouverait dans l'examen de la part de la Belgique, qui a suivi parallèlement le mouvement ascensionnel du commerce en général.

Les importations (commerce spécial) (1).

De frs. 9.175.103,34 en 1893, les importations se sont élevées en 1910 à frs. 36.846.508,18 dans lesquels la part de la Belgique atteint frs. 27.260.377,76 soit 74 °/₀.

(1) Nous n'envisageons ici que le commerce spécial, c'est-à-dire celui qui ne tient compte que des marchandises produites par l'Etat ou introduites dans la Colonie pour la consommation et à l'exclusion des produits en transit.

Pour se rendre compte de la valeur des importations belges par rapport à celles des pays étrangers, il suffit de constater à quoi se réduisent les importations anglaises qui suivent immédiatement en importance



Les importations.

celles de nos compatriotes : elles ne dépassent pas, en effet, la somme de frs. 3.797.821,91.

Importations comparées :

1909-1910.	Protectorat de l'Afrique orientale britannique	frs	19.381.150,00
1909.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	»	43.427.133,75
1909.	Protectorat du Kamerun	»	22.153.247,50
1909.	Afrique équatoriale française . .	»	10.915.000,00

Un coup d'œil jeté sur les objets importés montre que ceux-ci répondent à trois ordres de besoins : l'outillage de la colonie, les échanges avec les indigènes et l'entretien du personnel blanc.

Parmi les objets d'outillage, citons le matériel de navigation, de chemins de fer, de construction, de campement ; les métaux ouvrés ; les machines agricoles et le matériel d'exploitation des mines appelé, lui surtout, à se développer dans des proportions sérieuses.

Les marchandises d'échange consistent principalement en tissus de coton, de laine et de toile teinte ; couvertures de coton, de laine, de jute, de bourre de soie, etc. ; perles de différentes teintes et de dimensions diverses ; fil de laiton, sel, bimbeloterie, ferblanterie, etc., etc.

Enfin les denrées alimentaires destinées aux agents et aux colons entrent pour une part sérieuse dans les objets importés.

Les exportations (commerce spécial).

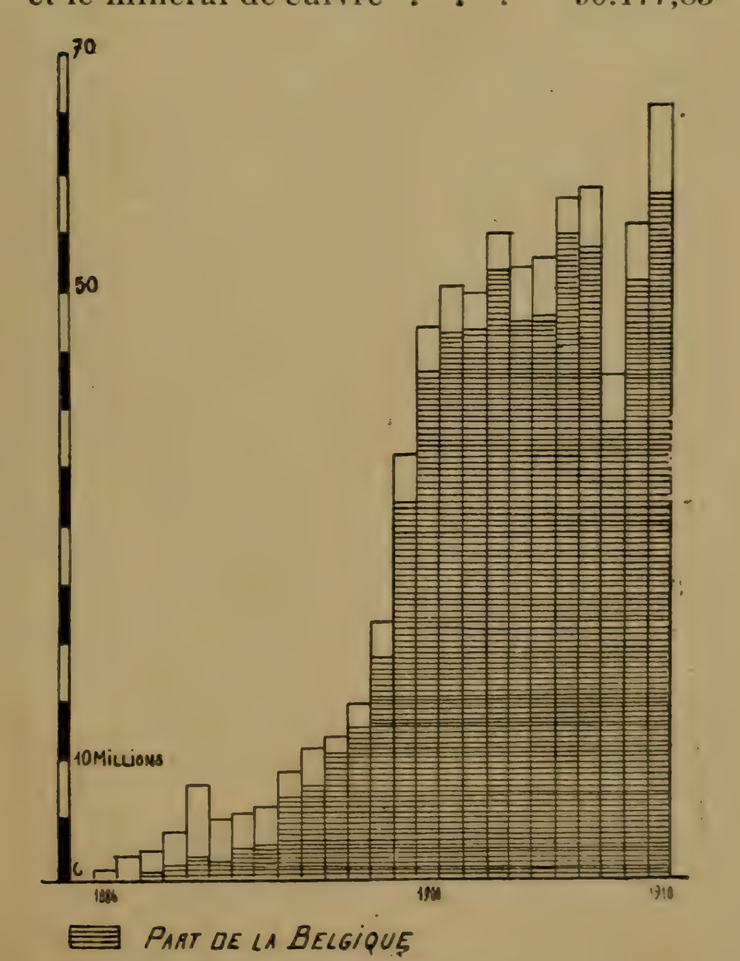
Parties de frs 1.980.441,45 en 1887, les exportations ont monté en 1910 à frs 66.602.295,23 dont la Belgique a bénéficié dans une large mesure, puisque la valeur des marchandises exportées à destination de ce pays se chiffre par frs 58.678.863,10 soit 88.1 °/₀.

Exportations comparées :

1909-1910.	Protectorat de l'Afrique orientale britannique	frs	14.751.425,00
1909.	Protectorat de l'Afrique orientale allemande	»	16.399.351,25
1909.	Protectorat du Kamerun	»	19.626.470,00
1909.	Afrique équatoriale française . .	»	17.280.000,00

Parmi les principaux produits exportés, citons :

le caoutchouc.	frs	51.015.649,44
l'ivoire	»	6.056.475,75
les noix palmistes . . .	frs.	2.657.164,16
l'or brut . . . , ...		2.514.922,13
l'huile de palme		1.797.593,53
le copal		1.314.347,82
le cacao		1.071.372,94
et le minerai de cuivre . . .		90.177,85



Les exportations

****

LA CRÉATION DE RESSOURCES.

Pour mener à bien l'œuvre civilisatrice rêvée par le Roi Léopold II, il ne suffisait pas d'élaborer un programme idéal : il fallait se créer des ressources pour vivre d'abord et ensuite pour réaliser progressivement les généreux projets du Fondateur.

Si un appel à une métropole riche et industrieuse est possible et justifié actuellement, il ne l'était nullement sous le régime de feu l'Etat indépendant, de sorte que la jeune colonie, à part l'avance de vingt-cinq millions consentie par la Belgique et les sacrifices personnels du Roi Souverain, s'est trouvée entièrement livrée à elle-même.

Dans ces conditions la création de ressources devenait à la fois une nécessité et un devoir, d'autant plus que toute crise financière un peu longue pouvait ruiner l'œuvre.

Impositions directes et personnelles.

Ces impositions frappent tant les indigènes que les non-indigènes.

Nous ne nous occuperons ici que des seconds, la question des impôts indigènes ayant été examinée dans un autre chapitre.

Les impositions auxquelles sont soumis les non-indigènes sont établies sur trois bases :

1) la superficie des bâtiments ;
2) les employés, les ouvriers et les domestiques ;
3) les bateaux et embarcations.

Pour la 1re base elles varient de fr. 0,25 à 0,75 le mètre carré ; pour la 2e, de 1 à 3 frs par homme et pour la 3e, de 2 à 20 frs par tonneau de mer de jauge.

Impôt sur le caoutchouc

L'impôt sur le caoutchouc autre que le caoutchouc de plantation, est fixé à fr. 0,75, par kg. de caoutchouc d'arbres ou de lianes et à fr. 0,50 pour le caoutchouc dit « des herbes » récolté dans le territoire de l'Etat.

Un droit de licence de 5000 frs (décret du 1er février 1898) qui était exigé de quiconque fondait un établissement pour la récolte du caoutchouc dans les forêts domaniales ouvertes à l'exploitation publique, a été supprimé.

Taxe d'enregistrement, frais de mesurage, droit sur les créances hypothécaires

La première est fixée à 25 frs ; les deuxièmes varient de 60 à 250 frs pour les propriétés de 10 à 50 hectares ; à partir de 50 et jusque 100 hectares, ils sont comptés à raison de 40 frs par 10 hectares ; au-delà de 100 hectares ils sont payés 150 frs par 50 hectares, sans compter les frais d'entretien des géomètres et de leurs aides. En ce qui concerne les créances hypothécaires, les droits sont établis comme suit : en dessous de 100.000 frs, un droit fixe de 25 frs et un droit proportionnel de 1/1000e et au-delà de 100,000 frs, un droit fixe de 125 frs et proportionnel de 1/10.000e.

Taxes et redevances minières.

Le certificat de concession d'une mine est délivré contre paiement d'une taxe fixe de 2500 frs et d'une taxe proportionnelle de dix ou de cinq francs par hectare suivant qu'il s'agit de mines de métaux précieux, diamants, pierres précieuses, ou d'autres mines.

L'exploitation de la mine donne lieu à une redevance de 5 °/₀ sur les bénéfices nets.

Taxes sur les coupes de bois dans les forêts domaniales.

Les propriétaires ou capitaines de steamer naviguant dans le Haut-Congo, acquittent annuellement une taxe de 120 francs par tonneau de mer de jauge pour une vitesse de sept nœuds et une taxe supplémentaire de cinq francs par fraction de nœuds et par tonneau.

Dans certains cas cette taxe est réduite à 60 francs.

Mais, même réduite, cette taxe pèse encore lourdement sur la navigation ; aussi sera-t-elle supprimée sous peu ; le Gouvernement se bornera à réglementer l'exploitation des forêts.

Permis de port d'armes.

La taxe en est fixée à 20 francs pour cinq ans et quel que soit le nombre d'armes.

Permis et autorisation de chasse à l'éléphant.

La délivrance d'un permis de chasse à l'éléphant est soumise à un droit de 500 francs et à une taxe de 50 francs par arme perfectionnée (1) et de 10 francs par fusil à silex.

L'autorisation accordée aux indigènes comporte le payement indirect d'une taxe par l'obligation de remettre à l'Etat la moitié de l'ivoire récolté.

Péage sur les routes.

Bien que le décret du 21 mai 1892 autorise la perception de ce genre de péage, le Gouvernement n'a pas cru devoir jusqu'ici user de cette faculté.

Taxe sur les permis et licences de recrutement et sur le visa des contrats de louage des travailleurs

Les taxes et licences sont fixées comme suit :

Permis de recrutement : cent ou cinquante francs suivant qu'il est délivré avant ou après le 1er juillet.

Licence de travailleur : trois francs.

Licence de capita (permettant l'emploi d'un personnel

(1) Le Gouvernement considère comme armes perfectionnées tous les fusils autres que ceux à silex non rayés.

maximum de vingt hommes et des mutations dans ce personnel) : soixante francs.

Visa du contrat de louage pour tous les travailleurs d'un seul maître engagés aux mêmes conditions : 10 frs.

Patente des trafiquants.

Cette patente, annuelle, a été portée à cinq cents francs et imposée à tous les trafiquants qui n'ont pas d'établissement dans le pays.

La création de cette patente porte déjà ses fruits : le commerçant nomade disparaît peu à peu pour faire place au commerce sédentaire.

Impôt sur les sociétés congolaises et sur les sociétés étrangères.

Cet impôt a été établi comme suit :

2 °/₀ sur le montant des bénéfices des sociétés à responsabilité limitée fondées au Congo.

1 °/₀ sur le montant des bénéfices réalisés au Congo par les sociétés étrangères y possédant un siège, comptoir, etc.

Le taux de 2 °/₀ sera vraisemblablement généralisé.

Droits de sortie.

Ces droits sont fixés comme suit :

Ivoire et caoutchouc, 10 °/₀ de la valeur ;

Arachides, café, copal, huile de palme, noix palmistes,

sésame, 5 % (décret du 15 décembre 1885 et arrangement de Lisbonne du 8 avril 1892 prorogé jusqu'au 2 juillet 1907 et se renouvelant tacitement d'année en année).

Droits d'entrée.

Le tarif en a été arrêté par les décrets du 9 avril 1892 et du 28 juin 1902 de la manière suivante :

Navires et bateaux — machines à vapeur — appareils mécaniques servant à l'industrie ou à l'agriculture et outils d'un usage industriel ou agricole — locomotives — voitures et matériel de chemin de fer des lignes en exploitation, 3 % de la valeur.

Autres machines généralement quelconques, 10 %.

Alcool : 100 frs l'hectolitre.

Quatre genres d'objets sont exempts de droits d'entrée :

1) le matériel de chemin de fer pendant la construction ;
2) les instruments de science, objets du culte, effets et bagages personnels des voyageurs ;
3) les animaux vivants ;
4) les graines destinées à l'agriculture.

Taxe de replantation.

Les sociétés et particuliers qui récoltent du caoutchouc doivent acquitter actuellement une taxe de quarante centimes par kilogr. de caoutchouc d'arbres ou de lianes et de vingt centimes par kilogr. de caoutchouc des herbes récolté et le montant de cette taxe est versé dans un fonds spécial de replantation.

LE RÉGIME FONCIER.

Le régime foncier est basé sur le principe de l'attribution à l'Etat des terres vacantes, principe que consacrent d'ailleurs toutes les législations du bassin conventionnel.

Ce système sert efficacement la cause de la civilisation ; en effet, le fait de réserver pour toujours aux indigènes les terres inoccupées par eux, opposerait à l'œuvre du progrès, par la stagnation qu'elle provoquerait, un obstacle insurmontable.

Par suite de l'application de ce principe les terres se subdivisent en 3 catégories :

a) Les **terres indigènes**, c'est-à-dire celles que les indigènes habitent, cultivent ou exploitent d'une manière quelconque conformément aux coutumes et usages locaux. En règle générale, on leur attribue une superficie triple de l'étendue de celles habitées et cultivées effectivement, mais cette superficie augmentera graduellement d'importance : le Gouvernement a fait connaître, en effet, qu'il entrait dans ses intentions d'étendre le plus possible les cultures indigènes parce qu'il considère, à juste titre, que le développement normal des populations et du travail indigènes est un des éléments les plus importants de la richesse d'une colonie.

b) Les terres appartenant à des **non-indigènes**, qui sont enregistrées et bornées.

c) Les **terres domaniales** comprenant toutes les terres vacantes.

Mais si le Gouvernement reste jaloux de son droit de propriété, le Ministre des colonies a décidé d'abandonner par étapes son droit d'usage ou l'exploitation des produits naturels, en substituant au système de la régie, celui de l'initiative privée : une première et importante partie du territoire a été abandonnée le 1er juillet 1910 ; à la même date de l'année 1911 s'est effectué l'abandon d'une seconde partie et enfin le 1er juillet 1912 s'est ouverte la troisième et dernière partie.

A mesure qu'une région est abandonnée, les indigènes qui l'habitent peuvent récolter les produits du domaine : caoutchouc, copal, etc., et les vendre aux particuliers.

La vente ou la location des terres domaniales peut avoir lieu soit par adjudication publique, soit de la main à la main ; de plus, afin d'éviter toute perte de temps en ce qui concerne les parcelles de peu d'importance, le Gouverneur-général a reçu délégation pour la vente ou la location de parcelles de 10 hectares au plus.

Du 20 juin 1910 au 16 juin 1911, environ 180 hectares de terrains domaniaux ont été cédés par le Gouvernement en dehors du district du Katanga; pour ce dernier le chiffre approximatif est de 23 hectares.

LA DETTE PUBLIQUE.

Au moment de la reprise de la colonie par la Belgique, les engagements financiers de l'Etat indépendant résultaient :

1° Des arrangements avec les anciens membres du Comité d'études du Haut-Congo, à concurrence d'une somme de (2 1/2 %) . . .	frs 422.200

[un emprunt de 11.087.000,00 (capital nominal) avait été créé en 1887, mais la plupart des titres ont été annulés].

2° des émissions autorisées par décrets du . . . { 14 février 1888 / 6 » 1889 / 3 nov. 1902 }

à concurrence de 150 millions de francs de titres de l'emprunt à lots créé par décret du 7 février 1888. Il a été émis pour 91.687.500 frs de ces titres, mais par suite du jeu de l'amortissement, la valeur des titres en circulation est réduite à frs 90.616.000

3° des avances faites par l'Etat belge :

loi belge du 4 août 1890 . . . . . . 25.000.000

» » » 29 juin 1895 . . . . . . 6.850.000

4° de l'émission d'obligations 4 % au capital nominal de (décret du 17 octobre 1896) . . 1.500.000

5° de l'émission d'obligations 4 % au capital nominal de (décret du 14 juin 1898) . . . 12.500.000

6° de l'émission d'obligations 4 % au capital nominal de (décret du 15 octobre 1901) . . 50.000.000

7° de la convention annexée au décret du 24 décembre 1901 et qui garantit aux actions du chemin de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains un intérêt minimum de 4 %, plus l'amortissement en 99 ans.

8° de l'émission d'obligations 3 % au capital nominal de (décret du 1er février 1904) . . 30.000.000

9° de l'émission d'obligations 4 % au capital nominal de (décret du 3 juin 1906) . . . 150,000,000

10° de l'émission de bons du trésor 4 % au capital nominal de 2.040.000

partie des trois millions de bons dont la création a été autorisée par l'article 3 du décret

du 31 janvier 1907, à valoir sur le montant de l'emprunt de huit millions de francs à 4 °/₀ faisant l'objet du susdit décret.

11° des obligations de la caisse d'épargne qui s'élevaient à la date du 31 décembre 1907, à environ	3.000.000
12° des fonds de tiers	1.200.000
13° d'un emprunt provisoire contracté en vue de couvrir les dépenses extraordinaires du budget de 1907	3.914.450

Les emprunts énumérés aux 4°, 5°, 6° et 8°, ont été entièrement émis.

Les frais annuels des emprunts et les garanties d'intérêt ont généralement été couverts par les revenus du portefeuille.

L'emprunt de 150 millions de 1906 a reçu comme affectation primitive, des entreprises de chemins de fer et autres voies de communication à établir dans la colonie. L'émission de trois séries d'obligations de 10 millions de francs a été autorisée successivement par le décret du 9 novembre 1906 et par les arrêtés royaux du 1er septembre 1909 et du 19 mai 1911.

Différents décrets ou arrêtés ministériels ont créé dans la suite des bons du trésor.

Au 15 janvier 1912 il y avait en circulation pour 26 millions de francs de ces bons.

Au budget de 1911 figurait un crédit de frs 3.300.000,00, représentant la 3e annuité du fonds spécial de 50 millions créé par l'article 4 de l'acte additionnel au traité de

cession de l'Etat indépendant à la Belgique ; cette annuité a reçu comme affectation : pensions civiques et secours aux veuves et parents besogneux — indemnités de voyage aux femmes d'agents, aux religieuses missionnaires — allocation de subsides aux missions belges et au service d'hygiène du Congo — indemnités de séjour sur les bords de la Méditerranée d'agents malades — fonds pour favoriser le mariage des femmes indigènes — expériences de télégraphie sans fil.

En ce qui concerne le budget pour 1910, il comprend des dépenses extraordinaires se rapportant les unes aux charges annuelles telles que les annuités à payer en 1910, la 2e annuité du fonds spécial de 50 millions et les avances au comité spécial du Katanga (5.704.125,21), et les autres aux engagements pris (missions de prospection, etc.,) et aux acquisitions de matériel, etc. Ces dernières s'élèvent globalement à la somme de frs 26.942.650,00.

LE BUDGET POUR L'EXERCICE 1912.

A. *Budget des voies et moyens.*

Taxes d'enregistrement et recettes cadastrales .	207.500.00
Vente et location de terres domaniales et d'immeubles	335.000, »
Impôts sur le caoutchouc et taxe de plantation .	2.650.000, »
Permis de récolte des produits végétaux . . .	120.000, »
Vente d'ivoire.	2.220.625, »
Permis de chasse à l'éléphant et permis de port d'armes	50.000, »
Coupes de bois dans les forêts domaniales. . .	55.000, »
A Reporter.	5.638.125,00

Report.	5.638.125,00
Douanes	7.069.000, »
Impositions directes et personnelles	7.216.000, »
Recettes postales, télégraphiques et téléphoniques	386.600, »
Taxes maritimes.	60.000, »
Recettes judiciaires	33.000, »
Droits de chancellerie.	7.350. »
Transports et produit d'arrangements avec des sociétés et divers	2.827.000, »
Recrutement et engagement de travailleurs . .	70.000, »
Vente de produits du domaine : impôts en nature, produits récoltés.	2.886.595, »
Exploitation des mines	3.420.000, »
Vente de produits de l'agriculture	100.000, »
Produit du portefeuille	157.700, »
Droits de patente de sociétés	250.000, »
Recettes diverses	205.000, »
Recettes accidentelles.	1.322.900, »
Produit de l'emploi des fonds disponibles du Trésor colonial.	8.000, »
Intérêts des fonds avancés	500.000, »
Produit de la vente de marchandises en magasin au Congo.	3.000.000, »
Produit de la réalisation du stock d'ivoire qui se trouvera à Anvers, à la date du 1er janvier 1912	4.090.625, »
A Reporter.	39.247.895.00

Recettes comparées :

1907-08. Protectorat de l'Afrique orientale britannique . . . . . frs 12.740 525,00

1908-09. Angola portugais. . . . . frs 13.893.000,00

REPORT.	39.247.895.00
Produit de la réalisation du stock de caoutchouc qui se trouvera en magasin au Congo, en cours de transport et en magasin à Anvers, le 1er janvier 1912	4.979.744, »
Valeur du stock d'or en magasin ou en cours de transport dans la Colonie ou en mer, à la date du 1er janvier 1912	1.140.000, »
TOTAL DES RECETTES.	45.367.639.00

B. *Budget des dépenses ordinaires.*

Service territorial et administratif d'Afrique	9.384 400,00
Force publique et police noire	8.762.700, »
Marine et hydrographie	3.727.800, »
Hygiène	1.140.900, »
Travaux publics	1.135.985, »
Télégraphes et téléphones, chemins de fer, routes automobiles et autres moyens de transport	1.055.500, »
Etablissements hospitaliers du Gouvernement pourvus de l'assistance religieuse	221.000, »
Douane. Impôts. Cadastre	3.827.250, »
Mines	1.613.062, »
Impôt indigène. Rémunération	1.886.415, »
Fabrication de monnaies, envois de numéraire	470.500, »
Agriculture	1.165.750, »
Postes et télégraphes	1.341.010, »
A REPORTER.	35.732.272,00

Dépenses comparées :

1907-08. Protectorat de l'Afrique orientale britannique . . . . . frs 17.291.295,00

1908-09. Angola portugais. . . . . frs 19.217.000,00

		frs
	Report.	35.732.272,00
Etat civil et successions	. . . .	14.700, »
Justice	. . . .	2.200.320, »
Prisons	. . . .	273.000, »
Cultes	. . . .	675.000, »
Instruction publique	. . . .	475.520, »
Bienfaisance	. . . .	10.000, »
Industrie, commerce, immigration	. . . . . .	507.700, »
Musée de Tervueren	. . . .	198.000, »
Ecole coloniale	. . . .	254.750, »
Ecole de médecine tropicale	. . . .	36.150, »
Dépenses relatives à divers services	. . . . .	1.963.413, »
Service de la Caisse d'épargne, des intérêts des emprunts et des capitaux garantis	. . . .	7.807.885, »
Dépenses imprévues	. . . .	45.000, »
Remboursements	. . . .	45.000, »
Assurances	. . . .	100.000, »
	Total des dépenses ordinaires.	50.338.710,00

c. *Budget des recettes et des dépenses pour ordre.*

Fonds de tiers	. . . .	28.890.940,00
Fonds de remploi	. . . .	125.000, »
	Total.	29.015 940,00

D. *Crédits destinés aux dépenses extraordinaires de l'exercice 1912, comprenant les crédits reportés à l'exercice 1912, et les crédits alloués par la loi du 27 décembre 1911.*

CRÉDITS REPORTÉS			CRÉDITS ALLOUÉS par la loi du 27 décembre 1911 au budget extraordinaire de 1912	TOTAL
DE L'EXERCICE 1909	DE L'EXERCICE 1910	DE L'EXERCICE 1911		
726.878,11	15.199.094,61	7.874.470,64	18.618.660,21	42.419.103,57

Cette somme de 42.419.103 fr. 57 c., réprésente le total des crédits pouvant être affectés à la liquidation des dépenses extraordinaires à dater du 1er janvier 1912.

E. *Budget métropolitain du ministère des Colonies :*

1.262.700 francs

Les recettes sont fournies en majeure partie par les impositions directes et personnelles (7 millions) — les douanes (7 millions) — l'ivoire (plus de 6 millions) — le caoutchouc (près de 5 millions) — l'exploitation des mines (3 millions) — la vente des produits du domaine (près de 3 millions) — les transports et arrangements

avec des sociétés (près de 3 millions) — l'impôt sur le caoutchouc et la taxe de plantation (2 1/2 millions) — les recettes accidentelles (2 millions) et l'or (2 millions).

Un simple coup d'œil sur les dépenses ordinaires permet de se rendre compte des sommes importantes que le Gouvernement consacre à l'accomplissement de sa mission civilisatrice.

En effet, à l'ordinaire, sur un total de 50 millions de francs :

		frs
Le service sanitaire figure	pour	1.140.900
Les travaux publics	»	1.135.985
L'amélioration des moyens de transport . .	»	1.055.500
Les établissements hospitaliers	»	221.000
La rémunération de l'impôt indigène. . .	»	893.835
L'agriculture	»	1.165.750
La justice.	»	2.200.320
Les cultes.	»	675.000
L'instruction publique	»	475.520
La bienfaisance	»	10.000
Les bibliothèques de la Colonie	»	25.000
Le Musée de Tervueren	»	198.000
L'école coloniale	»	254.750
L'école de médecine tropicale	»	36.150
La commission pour la protection des indigènes	»	12.000
Les subventions à des Sociétés philanthropiques, etc.		6.000
La subvention à la villa coloniale	»	41.000
Les missions d'études	»	115.000

Soit un chiffre global de 10 millions, c'est-à-dire 1/5 du total des dépenses.

Au budget des dépenses extraordinaires, pour l'exercice 1912, nous relevons :

	frs
Musée du Congo belge	250.000
Missions scientifiques et travaux cartographiques	372.500
Missions ethnographiques.	100.000
Missions d'études relatives à l'industrie de la pêche	171.000
Création de centres agricoles et d'élevage . .	1.890.300
Etablissement de stations de télégraphie sans fil .	1.700.000
Subsides à des industries nouvelles. . . .	50.000
Missions et expériences d'aviation ou autres. .	100.000
TOTAL.	4.633.800

Sur un total de 18 millions 1/2 de dépenses extraordinaires.

Tous ces chiffres parlent par eux-mêmes et se passent de commentaires.

LES ŒUVRES SCIENTIFIQUES

La préparation aux fonctions coloniales.

La formation d'un cadre sérieux de fonctionnaires et d'agents est une condition sine qua non de réussite d'une entreprise coloniale ; mais c'est là une œuvre de longue haleine dans laquelle il faut procéder méthodiquement et avec prudence.

L'Etat indépendant, après avoir pratiqué d'abord la méthode de la formation de ses agents sur place, en Afrique même, s'est décidé depuis quelques années à faciliter cette formation par une préparation en Europe.

L'école coloniale a été instituée pour donner aux nouveaux agents qui se destinent à la carrière coloniale, un ensemble de connaissances qui leur permet de remplir à l'entière satisfaction du Gouvernement, tous les devoirs inhérents à leur nouvelle situation et les met en garde contre les écoles très compréhensibles d'un début.

Les cours comprennent : l'organisation — l'administration militaire — la comptabilité — la géographie — le droit — l'hygiène — les règlements militaires — des cours de langues, notamment de Ki-Swahili — des conférences sur la géologie pour certains agents — des leçons spéciales pour différentes catégories d'élèves adéquates à leurs fonctions futures et enfin une section juridique.

La moyenne du nombre des élèves est de 120 par session et le nombre de sessions a été fixé à 4 par an.

L'école de médecine tropicale, de fondation plus récente, prépare les médecins au service colonial. Les cours ont un caractère pratique. Les médecins-élèves y disposent d'un outillage scientifique excellent et suivent des cours théoriques de pathologie et d'hygiène coloniale, des cours pratiques de technique de laboratoire, des cours pratiques et théoriques de zoologie et d'entomologie médicales, des conférences sur les épizooties africaines et un cours de clinique des affections tropicales donné à la villa coloniale de Watermael.

Une section élémentaire donne aux futurs chefs d'observation médicale et aux missionnaires, une préparation scientifique que complète un stage pratique accompli au laboratoire de Léopoldville.

D'octobre 1906 à décembre 1910 les treize sessions avaient été suivies par septante-huit médecins et six vétérinaires.

Des bibliothèques ont été fondées dans tous les chefs-lieux de district et dans un certain nombre d'autres localités importantes : plus de 6.000 volumes — ouvrages scientifiques, de culture générale ou de littérature — ont été expédiés au Congo ; de plus 12 journaux quotidiens belges et étrangers et 20 revues périodiques sont adressés régulièrement aux bibliothèques en question.

Le Musée colonial de Tervueren.

Le Musée colonial de Tervueren est divisé en différentes sections : la section de botanique — la section de zoologie — la section de géologie, de minéralogie et de paléontologie — la section d'anthropologie et d'ethnographie et la section de commerce et d'exportation, auxquelles on a ajouté récemment une section des sciences politiques et morales ; de plus la section économique a été complètement remaniée et développée dans des proportions considérables.

Le Musée publie dans ses *Annales* des travaux scientifiques d'histoire naturelle, d'ethnographie, etc. ; il sera bientôt doté d'une bibliothèque.

Des missions spéciales travaillent au Congo à recueillir des données ethnographiques, des objets de collections, des échantillons botaniques, des spécimens

de la biologie lacustre et fluviale, etc., de manière à enrichir le patrimoine scientifique du Musée.

Les services que celui-ci a rendus et rendra encore dans l'avenir, sont énormes et les contributions qu'il apporte aux connaissances humaines ont été appréciées en termes élogieux par les premiers ethnographes d'Allemagne, de France et d'Angleterre.



CONCLUSION

CONCLUSION

Dans une esquisse du genre de celle que nous venons de présenter au lecteur, une question se pose à chaque page : « Où faut-il s'arrêter dans l'énumération des noms de ceux qui dans l'œuvre congolaise, ont apporté leur pierre à l'édifice ? »

Et à ce sujet nous ne pouvons que faire nôtres les paroles pleines d'à-propos prononcées le 6 juin 1909, à Anvers, par M. Corty, président de la Chambre de commerce :

« Tout d'abord,...., je réprime la tentation d'évoquer ici des noms qui sont d'ailleurs dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres. J'en devrais citer trop et j'en oublirais peut-être encore plus !

En effet, pour exalter le noble et gigantesque effort accompli depuis trente ans par les enfants de ce pays, les plus distingués comme les plus humbles, en vue d'écrire l'une des pages les plus glorieuses, quoi que l'on dise, de l'histoire de la civilisation humaine, pas n'est besoin de faire ici la mesure des services de chacun. Le plus valeureux et les plus méritants seraient les premiers à ne pas le vouloir.

Car, mieux que tous, ils savent que dans les efforts comme ceux où se sont illustrés leurs noms, les directions les plus sûres, les plus fermes, les plus sages, les plus éclairées, ne mèneraient à rien d'efficace, de solide et de durable, sans la contribution des humbles, sans le

concours de ces réserves d'énergies pratiques et de vigueurs morales dont notre pays s'est révélé si richement dépositaire.

Aussi, Messieurs, je ne crains pas de le proclamer dans cette imposante assemblée d'hommes mêlés pour la plupart à la vie des affaires, si notre situation de grande place commerciale et maritime nous justifie certes de célébrer plus particulièrement les avantages économiques que nous attendons pour Anvers et pour la Belgique de notre expansion coloniale, nous sommes avant tout fiers d'avoir vu se révéler parmi nous une élite d'hommes d'action, de prévoyance et d'initiative dont l'œuvre demeurera glorieuse devant l'histoire, non seulement par les résultats admirables qui la couronnent, mais par les prodiges de ténacité tranquille et d'abnégation parfois héroïque qui ont illustré ses développements.

Eh bien, Messieurs, en cette journée triomphale, que tous ceux qui ont été à la peine soient à l'honneur.

Je bois aux pionniers de la première heure, à ceux qui de prime abord ont compris la pensée du Roi, qui ont partagé sa confiance et qui se sont appliqués à l'inspirer au pays sans se laisser rebuter par les indifférences et les préjugés des premiers jours.

Je bois à ceux qui sur le sol africain même ont posé les premiers jalons de la pénétration belge et ouvert les voies où se sont résolument engagés à leur suite nos ingénieurs, nos agronomes, nos commerçants, nos officiers, nos soldats, nos missionnaires.

Je bois à cette légion de nos compatriotes qui sont allés

témoigner à travers les difficultés et les périls du continent noir que les Belges n'ont rien à envier à personne de ce qui fait les nations honorées : ni l'esprit d'entreprise, ni la science industrielle, ni la valeur militaire, ni les soucis du relèvement moral des populations inférieures ou en décadence.

Je bois à la presse et aux publicistes de tout rang qui se sont fait honneur de consacrer leur talent à défendre l'œuvre coloniale belge contre les préventions des indifférents ou la malveillance systématique des curieux et des calomniateurs.

Je bois aux fonctionnaires de tous grades de l'ancien Etat indépendant du Congo, dont le pays n'oubliera pas les services éminents et incomparables.

Je bois aux divers cabinets belges qui se sont succédé depuis trente ans et qui tous n'ont cessé de seconder l'œuvre royale dans la mesure indiquée par les circonstances, en dehors de toute considération d'esprit de parti et sans autre préoccupation que l'intérêt national.

Je bois en particulier au Gouvernement actuel qui a eu l'honneur d'attacher son nom à l'acte d'annexion du Congo et de voir choisir parmi ses membres le premier Ministre des Colonies. »

Nous avons décrit les glorieux faits d'armes des officiers et sous-officiers belges en Afrique ; nous avons rendu hommage au dévouement et à l'abnégation des missionnaires et des médecins, aux qualités d'organisateurs des fonctionnaires, à l'impartialité des juges.

Mais tous ces efforts n'eussent pas produit les résultats

obtenus à ce jour s'ils n'avaient reçu une impulsion unique canalisée dans un but déterminé ; supposez à la tête de ce personnel dévoué un Gouverneur-général incapable et vous aboutissiez à un résultat médiocre.

Parmi ceux qui furent investis de la haute fonction à laquelle nous venons de faire allusion, il en est un dont le nom est inséparable de l'histoire de l'Etat du Congo : le lecteur a déjà nommé le Lieutenant-général baron Wahis, qui consacra à l'œuvre africaine une large part de son existence. Dès le 19 novembre 1890, il est nommé vice-gouverneur-général et le 4 mai 1905, nous le voyons encore se rembarquer pour le Congo ; pendant l'intervalle qui sépare ces deux dates, il a, alternant généralement avec M. Fuchs, présidé à l'occupation du territoire, à l'organisation de ses forces militaires, au développement de ses institutions judiciaires, à l'exécution de travaux publics et à l'introduction de nombreuses réformes.

Parmi ceux qui, avant ou après le baron Wahis, assumèrent encore la lourde tâche de la direction du gouvernement local, citons MM. Camille Janssen, Wangermée, Costermans et Lantonnois.

Si, comme nous l'avons vu, les Belges ont fourni dans l'œuvre civilisatrice la grosse part des travaux et des sacrifices, il serait profondément injuste de ne pas rendre hommage à la collaboration des éléments étrangers, en majeure partie militaires.

Suédois, Norwégiens, Danois et Italiens ont rivalisé là-bas de zèle et de dévouement, portant ainsi au loin le

renom de leur pays et prouvant, ce qui à vrai dire n'avait plus à être démontré, que l'esprit d'abnégation est la qualité dominante des officiers et sous-officiers de tous les pays.

L'étude des services rendus par les agents de nombreuses sociétés établies au Congo nécessiterait à elle seule de multiples pages ; que l'on ne mesure donc pas leur part dans l'œuvre au nombre de lignes que nous leur consacrons.

Lorsqu'il est question de collaboration à une œuvre de civilisation il n'est pas possible de passer sous silence l'influence très réelle exercée par la femme blanche.

« Je dis que la présence de la femme dans la Colonie », disait M. Renkin, Ministre des colonies, dans un de ses discours à la Chambre, « est une condition essentielle des progrès de la civilisation et je ne saurais exprimer assez haut ma reconnaissance et mon admiration pour les nombreuses concitoyennes que j'ai vues au Congo dans les postes les plus éloignés et qui, par leur présence dans des milieux encore barbares, rendent les plus grands services à la cause de la civilisation. »

Dans un autre ordre d'idées quel plus bel éloge peut-on adresser aux sœurs blanches qui se dévouent en Afrique, que celui que leur décerne M. Thesiger, consul britannique : « Les malades, dans toutes les phases de la maladie du sommeil (parmi eux se trouvent même de jeunes enfants), sont soignés par les sœurs attachées à la mission, qui se sont données à cette œuvre avec

un dévouement admirable dont seules peuvent n'être pas frappées les personnes qui ignorent tout des terribles et repoussants détails de cette maladie. »

Tout le monde s'est empressé d'applaudir à la décision que prit M. le Ministre des Colonies de se rendre au Congo pour apprécier de visu et en connaissance de cause, quelles étaient les ressources, quels étaient les besoins de l'immense territoire dont la direction venait de lui être confiée : ce fut là un acte de ministre tout-à-fait moderne, plus gros de conséquences qu'on ne se le figure généralement ; et quant à sa courageuse compagne, le bel exemple qu'elle a donné a déjà porté ses fruits.

Que dire enfin du voyage de S. A. R. le Prince Albert, aujourd'hui Roi des Belges ?

Il est difficile d'exprimer, à propos des actes d'un Prince, tout le bien qu'on en pense ; le reproche de courtisanerie est là qui vous guette.

Et cependant, rien n'obligeait, en somme, Son Altesse Royale à entreprendre ce voyage : le Congo était repris par la Belgique ; il avait donc à sa tête un Ministre responsable ; il suffisait que celui-ci, soucieux d'être à hauteur de sa tâche, étudiât de près la jeune Colonie.

Les risques courus furent très réels : malgré toutes les précautions prises, une mouche malencontreuse pouvait fort bien communiquer la maladie du sommeil ; la fièvre et l'hématurie guettaient le Prince, autant que les autres blancs, et quant aux ennuis du voyage, les

caravanes indisciplinées de porteurs se chargèrent de corser le programme de numéros imprévus.

Partie de Southampton le 3 avril 1909, S. A. R., accompagnée du vice-gouverneur général Malfeyt, et de Son officier d'ordonnance, le lieutenant-colonel baron



Itinéraire suivi par SAR le Prince Albert de Belgique

de Moor, arrivait au Cap le 20, à Broken Hill le 26, puis, après un voyage de huit jours à travers la brousse, atteignait enfin la frontière méridionale de la colonie. Le croquis ci-dessus indique les étapes au Congo même.

Embarqué à Boma le 27 juillet, le Prince Albert arrivait à Anvers le 16 août et les acclamations qui saluèrent Son retour, Lui prouvèrent à suffisance combien la population Lui savait gré de Son beau geste et appréciait la joie de revoir sain et sauf, Celui en qui elle a placé ses meilleurs espoirs.

Au cours de cette étude, nous avons évoqué surtout **Le Passé** : il fut glorieux pour la Belgique ; et quant à **L'Avenir**, les viriles paroles prononcées par le Roi Albert lors de son avènement ne laissent place pour aucune inquiétude à son sujet : « Et quand la Belgique prend l'engagement d'appliquer au Congo un programme digne d'elle, nul n'a le droit de douter de sa parole. »

L'histoire de la colonisation nous montre que les grandes entreprises dans les pays lointains coïncident avec la période la plus brillante de la vie des peuples : celle où ces derniers atteignent leur maximum de puissance politique, productrice, intellectuelle et industrielle.

La Belgique n'échappe pas à la règle commune et le Congo aura été pour cette « Amérique d'occident » non-seulement une pépinière de héros, mais encore et surtout une fontaine de Jouvence de l'énergie et de l'activité nationales.

La colonisation est à la fois une manifestation du progrès et une expression de la solidarité humaine ; elle réclame, en effet, des facultés exceptionnelles et fait appel à l'élite d'une nation en même temps qu'elle

rapproche les races inférieures de celles qui se sont tracé comme rôle de les tirer de la barbarie pour les élever moralement et pour améliorer leurs conditions d'existence.

Si l'on tient compte de l'étendue du territoire, de l'état de dispersion des populations, de l'insécurité continuelle, résultat des guerres continuelles et des razzias arabes, du caractère même du noir, de son immobilisme et de son indolence, on conviendra que c'est un exemple qui restera longtemps unique dans l'histoire, que cette réunion d'éléments imbus de séparatisme, en une nation gouvernée par les institutions libres des peuples civilisés, qui fut réalisée par le Gouvernement du Congo belge.

En plaçant à la base de sa législation, de sa jurisprudence et de sa politique, le principe de la minorité des aborigènes, l'Etat du Congo a prouvé qu'il était apte à gouverner en s'appuyant non-seulement sur les lois supérieures de l'humanité, mais encore sur les données de la science.

Dès avant 1889 les indigènes avaient, grâce à la sollicitude du Gouvernement, franchi la barrière qui, d'après Tacite, sépare la barbarie de la civilisation par la substitution du travail régulier et soutenu *Sudore parare* au travail obtenu *Sanguine*.

« Vous pouvez ouvrir les annales de l'humanité. Nulle part vous ne trouverez l'exemple d'un peuple comme le nôtre, qui, après des siècles de domination étrangère, refait sa destinée, reconquiert son indépendance, prend, malgré l'exiguïté de son territoire, une des premières

places dans le commerce du monde et fournit à la fondation d'une colonie, tous les explorateurs, tous les soldats, tous les missionnaires, tous les administrateurs qu'elle exigea ».

(Discours de M. Renkin, ministre des Colonies, à la Chambre, 25 avril 1908.)

« Une œuvre de Titan accomplie par des pygmées » (de Brazza). Rien ne saurait mieux que ces paroles caractériser la colossale importance du travail accompli par les Belges au Congo.

Notre dernière pensée se reporte tout naturellement vers ceux qui, héros modestes, dorment de leur dernier sommeil sous la terre africaine. Leur sacrifice n'a pas été inutile et leur abnégation a contribué à doter la Patrie d'un accroissement de territoire qui place la Belgique au cinquième rang des puissances coloniales.



LISTE DES OFFICIERS BELGES TUÉS AU CONGO

NOMS ET INITIALES DES PRÉNOMS	GRADES	ARME	DATE DU DÉCÈS	LIEU DU DÉCÈS
BODSON, O.-P.-G.-J.	Capitaine	Inf[ie]	20 décembre 1891	Bunkeia
LIÉGEOIS, V.	Sous-Lieut.	id.	15 août 1892	Timasa
LIPPENS, J. F.	Lieutenant	train	1[er] décembre 1892	Kasongo
PONTHIER, P.-J.	Lieutenant	Inf[ie]	25 octobre 1893	Kasongo
DE HEUSCH, O.-F.-F.-A.	Sous-Lieut.	id.	17 novembre 1893	Ogela-Lulindi
BONVALET, G.-F.-.G-.G	Capitaine	id.	3 mars 1894	Malinganda
FISCH, G.-A.	Sous-Lieut.	id.	10 janvier 1895	Yenga
JANSSENS, G.-A.	Lieutenant	id.	19 mars 1895	N'Doruma
PELZER, M.-A.-F.-C.	Capitaine adj[t] d'E.-m.	id.	5 juillet 1895	Luluabourg
BOLLEN, J.-L.	Lieutenant	id.	5 août 1895	Kayeye (Kabinda)
FRANCKEN, E.-H.	Lieutenant	id.	18 août 1895	Gandu
AUGUSTIN, G.	Lieutenant	id.	18 août 1895	Gandu
DELAVA, L,-J.	Sous-Lieut. réserve	id.	17 octobre 1895	Piani Lomba
DE BOCK, A.-J.	Lieutenant	id.	8 décembre 1895	Rivière Lulu
LEROI, G.-C.-A.	Cap. Comm. adj[t] d'E.-m.	id.	15 février 1897	Mangwa
SAROLÉA, H.-E.-F.	Sous-Lieut.	Art[ie]	17 février 1897	Bedden-Redjaf
JULIEN, L.-J.	Lieutenant	Inf[ie]	18 mars 1897	Ekwanga
BRASSEUR, C.	Lieutenant	id.	10 novembre 1897	Chiwala
LANGHANS, A.-F.-E.	Cap. Comm.	id.	3 janvier 1898	Simorane (Tanganika)
DEBERGH- H.-A.-L.	Capitaine	id.	18 mai 1898	Uvira
COPPEJANS, C.-T.	Sous-Lieut.	id.	21 mai 1898	Redjaf
WALHOUSEN, F.-O.	Lieutenant	id.	21 mai 1898	Redjaf
DESNEUX, O.-H.	Lieutenant	id.	4 juin 1898	Redjaf
STERCKX, A.-H.	Sous-Lieut.	id.	14 novembre 1898	Kabambare
TONDEUR, A.-C.	Sous-Lieut.	id.	18 juin 1902	près Nya-Lukamba
LAHAYE, J.-J.	Lieutenant	id.	3 juillet 1902	près Nyangara

TABLE DES MATIÈRES

LA DESCRIPTION DE L'ŒUVRE CIVILISATRICE

Cartes, Croquis et Diagrammes.

***

